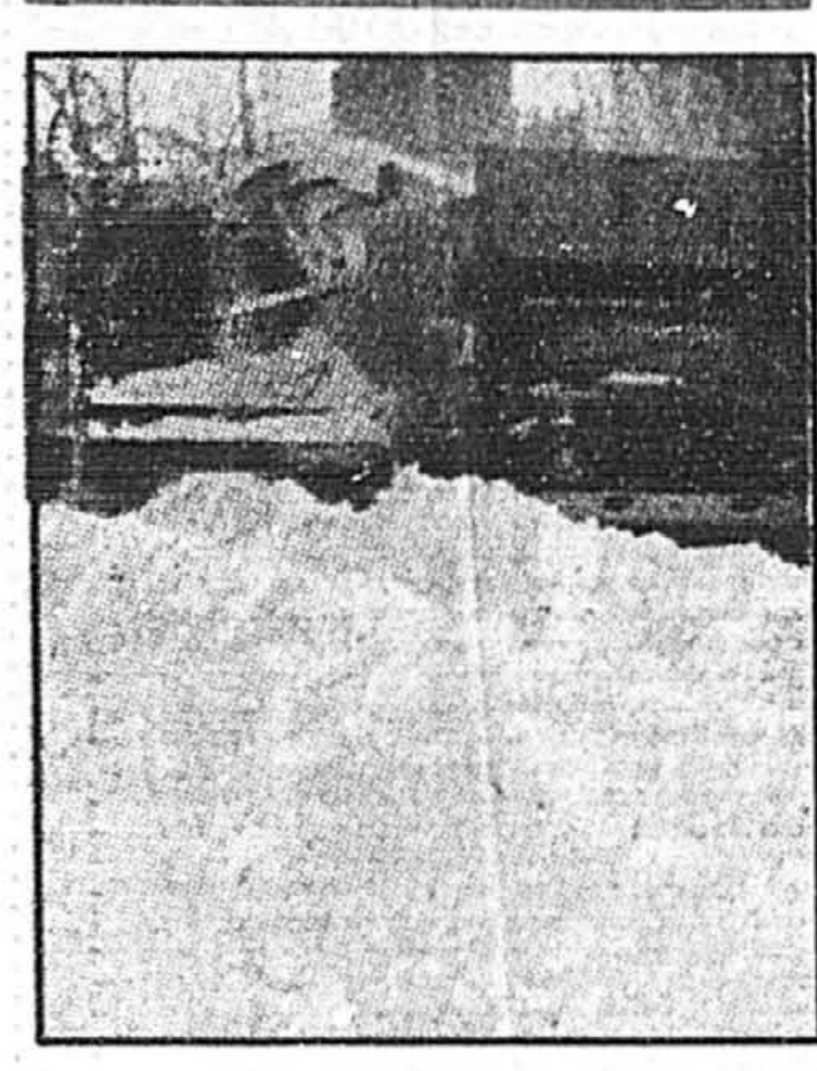


**Aujourd'hui**



**A3 TEMPÊTE**  
 La dernière tempête de neige n'a pas nui qu'aux automobilistes, mais aussi aux gestionnaires des stations de ski alpin et aux commerçants oeuvrant dans ces secteurs.

**A15 CÉGEPS**  
 Une trentaine de cégeps sont paralysés aujourd'hui par une grève de 24 heures décrétée par les étudiants pour protester contre le projet de réforme de leurs écoles.

**C1 PAPIER**  
 Les critères de sélection écologique que la Communauté européenne se propose d'adopter risquent de nuire énormément aux exportations canadiennes de papier.

**S3 NORDIQUES 4 MAPLE LEAFS 2**  
 La victoire qu'ont remportée les Nordiques hier soir à Québec leur permet de s'approcher à deux points du Canadien et du premier rang de la division Adams.

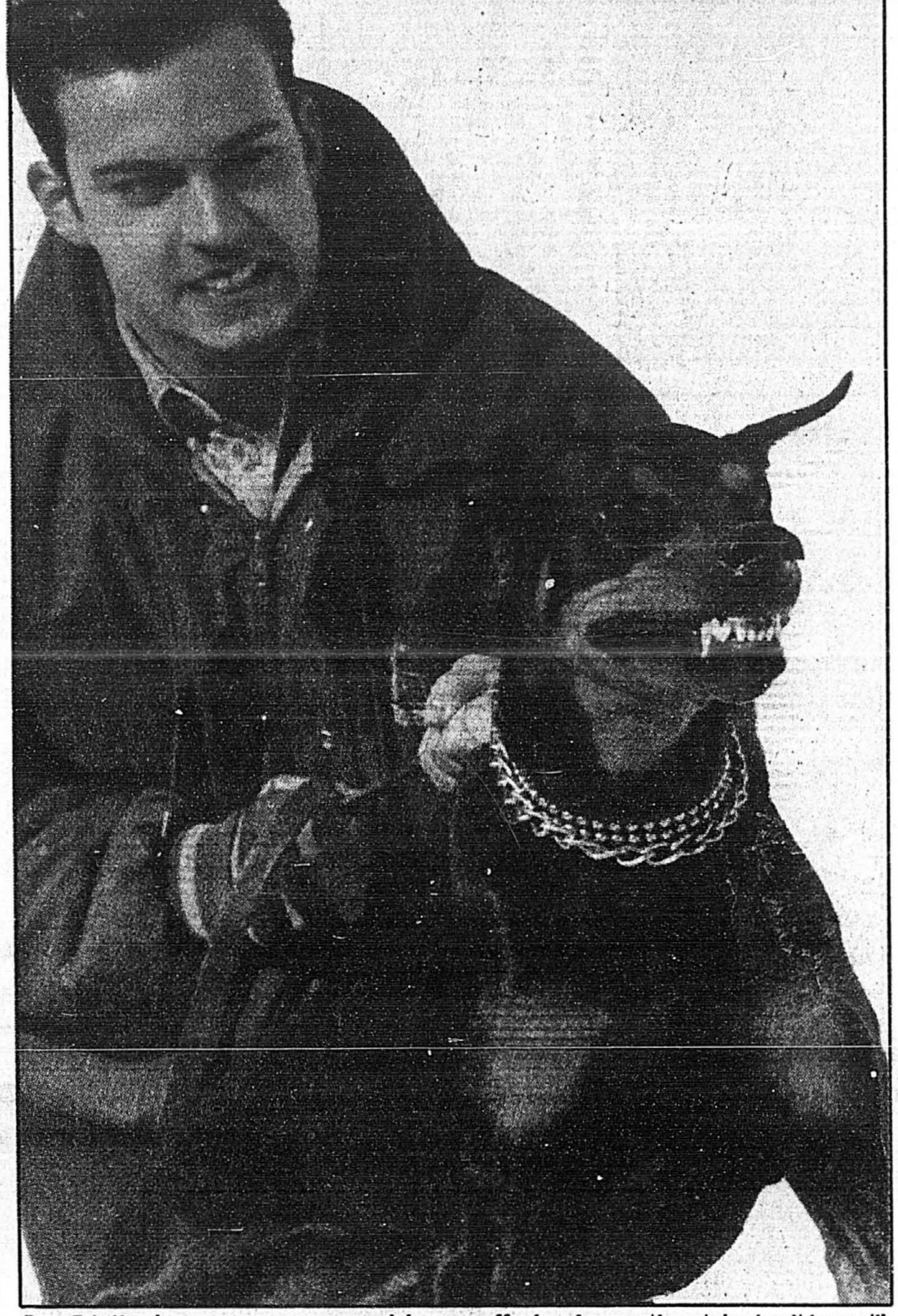


**A6 ORDRE OU SECTE?**  
 L'Ordre du Coeur Immaculé et de Saint-Louis Marie-de-Montfort se défend bien d'être une secte, affirmant qu'il est constitué de catholiques romains obéissant au pape.

**Sommaire**

<b>Annonces classées</b>	
immobilier.....	C13 à C15
merchandises.....	C15-C16
emplois.....	C16-C17
automobiles.....	C17-C18
propositions d'affaires.....	CB
<b>Arts et spectacles</b>	
Informations.....	B4 à B8
cine-horaire.....	B5 à B7
Tele-horaire.....	B6
Television.....	B4
<b>Bandes dessinées.....</b> C16	
Bridge.....	C14
Décès.....	C19
Économie.....	C1 à C12
Editorial.....	B2
Êtes-vous observateur?.....	C13
Feuilleton.....	A16 et C15
Horoscope.....	C14
Le monde.....	A18-A19
Loteries — résultats.....	A19
Mots croisés.....	C17
Mot mystère.....	C16

**« TOUT LE MONDE A PEUR »**



Pour Eric Kerub, se promener avec son doberman offre le même sentiment de sécurité que s'il portait une arme.  
 PHOTO LUC SIMON PERREAULT, La Presse

**L'industrie de la peur n'a jamais été aussi prospère**

**LILIANNE LACROIX**  
 Avant même de défendre, le chien doit faire peur aux assaillants éventuels.  
 «Même si on peut entraîner n'importe quel chien pour la protection, l'image y est pour beaucoup. Un doberman, un rottweiler, un berger allemand impressionnera plus qu'un caniche standard même si ce dernier peut être tout aussi dangereux.»  
 Propriétaire de la compagnie «Dressage de chiens J.R.», Joe Rosen a vu son chiffre d'affaires augmenter de quelque 40 p. cent depuis quelques années. En plus des cours d'obéissance, il forme quelque 150 chiens annuellement pour la protection.  
**VOIR PEUR EN A 2**  
 ■ L'insécurité fait bien vendre divers moyens de protection. Pages A 4 et A 5

**Perrin Beatty ne sera pas candidat**

**Jean Charest pourrait bien l'imiter**

**PHILIPPE DUBUISSON**  
 du bureau de La Presse  
 OTTAWA

Un consensus «sans précédent» s'est développé autour de Kim Campbell, et les espoirs qu'entretenaient le premier ministre Mulroney et ses troupes de tenir une «vigoureuse» course à la direction semblent s'être évaporés.  
 Hier, c'était au tour du ministre des Communications Perrin Beatty, qui caressait depuis plusieurs mois le projet de succéder à Brian Mulroney, d'annoncer qu'il ne sera pas candidat à la direction du parti.

«La possibilité de remporter cette course n'existe tout simplement pas, a-t-il déclaré sans ambages. Un consensus sans précédent s'est développé autour de Mme Campbell. J'endosse ce consensus et c'est avec enthousiasme que je lui offre mon appui.»

M. Beatty, député de la région de Toronto depuis 21 ans malgré son jeune âge (il n'a que 42 ans), devient ainsi le quatrième ministre considéré jusqu'à tout récemment comme un sérieux aspirant au poste de M. Mulroney à annoncer qu'il ne sera pas candidat.

Barbara McDougall et Bernard Valcourt ont annoncé au cours du week-end qu'ils ne seront pas candidats. Michael Wilson, qui caressait lui aussi depuis longtemps le rêve de diriger le parti, avait annoncé il y a une dizaine de jours sa décision de ne pas être de la course.  
 Depuis deux semaines, la liste de candidats potentiels s'est ainsi grandement rétrécie, et tous les ministres qui ont pris position se sont rangés jusqu'à présent derrière la ministre de la Défense nationale, Kim Campbell.  
**Jean Charest**  
 L'annonce de M. Beatty, et surtout les raisons qu'il a invoquées, ont aussi forcé le ministre de l'Environnement Jean Charest à réévaluer sa décision d'entrer dans la course. «Il est seul contre un train qui avance à toute vapeur. C'est normal qu'il réfléchisse», dit un organisateur.  
 M. Charest doit annoncer sa décision aujourd'hui à l'occasion d'un dîner-bénéfice dans son comté de Sherbrooke. Le ministre âgé de 34 ans a rencontré hier le premier ministre Mulroney au 24, Sussex, pour l'informer de sa décision. Le rumeur, qui n'a pu être confirmée, veut qu'il ait décidé de ne pas être candidat.  
**VOIR BEATTY EN A 2**  
 ■ Mazankowski candidat? Oubliez ça! Page B 1

**Unigesco pourrait céder Provigo à des intérêts étrangers**

**FRÉDÉRIC TREMBLAY**  
 de la Presse Canadienne

Pour la première fois, Unigesco admet ouvertement qu'elle pourrait se voir obligée de céder le contrôle d'Univa (Provigo) à des intérêts étrangers (ontariens ou américains) afin de remédier à ses problèmes d'endettement.  
 Tout en précisant bien que la vente d'Univa à des intérêts étrangers ne constituerait pas la solution souhaitée par Unigesco, le vice-président affaires publiques de la société, Daniel Larouche, a indiqué hier, au cours d'un entretien accordé à la Presse Canadienne, que cela pourrait néanmoins devenir inévitable dans le contexte actuel, maintenant que le projet de transaction conjoint avec le groupe américain Blackstone Capital Partners a échoué.

«On ne mettra pas Unigesco en défaut (face à ses créanciers) pour conserver le contrôle d'Univa au Québec (...). Notre première loyauté est à l'endroit de nos actionnaires», a fait valoir M. Larouche.  
 «Notre priorité est de respecter les gens qui nous ont prêtés de l'argent. Nous sommes un débiteur responsable (...) A terme, il n'y a rien d'impossible. On n'est pas en religion», a poursuivi le vice-président d'Unigesco.  
 M. Larouche souligne que d'autres scénarios seront étudiés avant d'en arriver à devoir vendre Univa à des intérêts étrangers, «mais que cela n'est pas exclu».  
 Il rappelle que de l'avis d'Unigesco, la transaction avec Blackstone Capital Partners était «excellente» et qu'il sera très difficile de refaire un projet de transaction comparable.  
 Unigesco a toujours soutenu que cette transaction aurait permis de conserver le contrôle d'Univa au Québec.  
**VOIR PROVIGO EN A 2**

**Les syndicats s'exposent à une loi spéciale**

**Le gel salarial pour deux ans des 340 000 fonctionnaires québécois sera annoncé la semaine prochaine**

**DENIS LESSARD**  
 du bureau de La Presse  
 QUÉBEC

Le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, déposera mercredi prochain les prévisions de dépenses du gouvernement, un exercice pénible qui suivra de peu l'annonce d'un nouveau gel salarial pour les 340 000 syndiqués des secteurs public et para-public.  
 Selon les informations obtenues par La Presse, les hauts fonctionnaires des réseaux Santé et Affaires sociales et Éducation ont été informés hier en fin de journée des intentions du gouvernement par leurs vis-à-vis du Conseil du Trésor, André Dicaire et Jean-François Mium.

Québec avait pensé rencontrer des grandes centrales syndicales pour leur faire part des décisions qu'il avait prises. Il semble toutefois que cette réunion doive plutôt se tenir au début de la semaine prochaine.  
 Pour les centrales, ce sera la troisième reprise du scénario qui a mis en suspens, depuis 1990, le processus normal de négociations avec le secteur public. Cette fois, la médecine sera plus draconienne: au lieu d'une augmentation décriée, on appliquera un gel pur et simple des salaires, sur deux ans, pour l'ensemble des syndiqués de l'État.

La seule porte ouverte restera des augmentations de salaire s'autofinanciant à partir de «gains de productivité», c'est-à-dire carrement des diminutions des avantages marginaux des syndiqués, notamment au chapitre des jours fériés.

En revanche, Québec paraît avoir mis de côté les mesures telles les fermetures temporaires — une journée par semaine en été par exemple — expérience effectuée dans certains États américains et dont le gouvernement avait émaillé son document «Vivre selon nos moyens».

Chaque point de pourcentage qui n'est pas accordé en augmentation de salaire représente une économie annuelle de l'ordre de 150 millions pour Québec. Les salaires et avantages marginaux des employés de l'État comptent pour 50 p. cent des 40 milliards de dépenses du gouvernement.

Depuis un mois, le ministre Johnson cherchait désespérément à trouver une dernière tranche de 500 millions de dépenses à sabrer pour boucler l'année. L'objectif est de ramener l'augmentation des dépenses à 0,9 p. cent, un signe d'austérité. Au sein du gouvernement, plusieurs s'inquiètent sérieusement de la vague de «décote» du crédit des provinces canadiennes par les institutions new-yorkaises. Compte tenu de son endettement, Québec pourra difficilement éviter une décote cette année, un verdict qui lui fermerait des portes sur les marchés internationaux et rendra en tout état de cause plus coûteux ce type de financement.

Le document «Vivre selon nos moyens» parlait d'un «gel de la masse salariale» pour les cinq prochaines années, ce qui restera le leitmotiv du ministre Johnson. Québec rappellera aussi son intention de réduire de 10 p. cent sur cinq ans le nombre des fonctionnaires. Mais compte tenu que l'attrition (départs volontaires et retraites) tourne autour de 15 p. cent sur la même période, on ne pourra parler de gel de l'embauche. M. Johnson devait toutefois

**VOIR SYNDICATS EN A 2**

Concours pour la présélection

ROYAL  
 06 FÉV. - MARS - AVRIL  
 NE MANQUEZ PAS LE BATEAU  
 PRÉSELECTIONNEZ-VOUS

OFFRE UNIQUE  
 POUR TOUS LES DÉPARTS  
 ENTRE LE 15 FÉV. 93 ET  
 LE 28 AVRIL 93

ACHETEZ UN (1) BILLET au prix régulier adulte\* et obtenez le deuxième au prix annoncé

Départs de DORVAL

\$ 219  
 Taxes et services \$80.00 inclus

FORT LAUDEPDALE: Lun., Mar., Jeudi, Vend., Dim.  
 ST. PETERSBURG/WEST PALM BEACH: Sam.  
 ORLANDO: Mer., Sam., Dim.

RESTRICTIONS:  
 \* Vous devez réserver et payer avant le 20 mars 93.  
 \*\* La durée du séjour ne doit pas excéder 14 nuits. Après cette limite, la promotion est toujours applicable mais en ajoutant les suppléments en vigueur.  
 \*\*\* Dans certains cas, des réductions sont applicables.  
 IMPORTANT:  
 Pour les dates où la promotion ne s'applique pas, si réservé et payé avant le 27 février 1993, une réduction de 30\$ (A/E) s'appliquera.

de prix régulier (A/E), le minimum possible étant de 219\$ par personne (A/E).  
 La durée du séjour ne doit pas excéder 14 nuits. Après cette limite, la promotion est toujours applicable mais en ajoutant les suppléments en vigueur.  
 Dans certains cas, des réductions sont applicables.  
 IMPORTANT:  
 Pour les dates où la promotion ne s'applique pas, si réservé et payé avant le 27 février 1993, une réduction de 30\$ (A/E) s'appliquera.

**JET USA INC.**  
 VACANCES HOLIDAYS  
 La Connexion Floride  
 Consultez votre agent de voyage

## Aux abonnés, dépositaires et clients des annonces classées

En raison de la tempête de neige qui a sévi sur le Québec et qui a empêché la totalité des foyers et des dépositaires de recevoir leur exemplaire, le dimanche 14 mars, La Presse a pris les dispositions suivantes :

- **ABONNÉS ET DÉPOSITAIRES** : la journée du 14 mars leur sera créditée
- **CLIENTS DES ANNONCES CLASSÉES** : aucun client des annonces classées

ne sera facturé pour sa publicité parue le dimanche 14 mars.

Nous regrettons les inconvénients occasionnés par cette tempête et nous remercions le personnel des divers services du journal, les distributeurs, les dépositaires et les camelots qui, malgré les circonstances, ont accompli leur travail avec beaucoup de détermination.

La Direction

## SUITE DE LA UNE

### BEATTY

Perrin Beatty ne sera pas candidat

« Il y a des changements rapides. J'espère que demain (aujourd'hui) je pourrai en arriver à une conclusion », a simplement dit M. Charest lors de son passage dans la région de Montréal, hier.

Le ministre des Finances Don Mazankowski a de son côté laissé planer peu de doutes au sujet de son intention de ne pas participer à la course à la direction, soulignant encore une fois hier que son unilinguisme représentait un handicap de taille.

Heureuse du soutien de M. Beatty, qui apporte avec lui l'appui de l'aile droite du parti, Mme Campbell éprouvait toutefois des difficultés hier à convaincre les médias que la course n'était pas gagnée d'avance et qu'on n'assistait pas à son couronnement avant même qu'elle ait déclaré officiellement son entrée dans la course. « Il y aura une course au leadership », a-t-elle répété avec insistance mais avec peu de conviction.

Plusieurs députés et certains ministres ne voient pas d'un très bon oeil cette vague d'appuis envers Mme Campbell et le retrait des plus sérieux aspirants, ce qui donne à penser que l'élection de la ministre de la Défense à la tête

du Parti conservateur est un fait accompli.

« Il faut une véritable course au leadership pour intéresser les délégués et alimenter un débat d'idées. Le parti n'a rien à gagner d'un couronnement hâtif », déclarait le ministre du Revenu Otto Jelinek, qui songe encore à poser sa candidature.

Dans un discours prononcé il y a deux semaines à Toronto, le premier ministre Mulroney vantait les mérites d'une course « vigoureuse », où l'issue est totalement « imprévisible » et où les délégués et la base du parti ont « le dernier mot ». Devant l'allure de la course à la direction, M. Mulroney aurait tenté d'inciter quelques candidats, dont les ministres Bernard Valcourt et Don Mazankowski, à poser leur candidature, sans succès cependant.

Mais pour le ministre Perrin Beatty, un congrès à la direction n'est toutefois pas le seul forum pour débattre de la plate-forme électorale du parti. Il ajoute que pour avoir une chance de coiffer Kim Campbell dans une course à la direction, un candidat devrait mener une campagne agressive au point de renier certaines des plus importantes politiques du gouvernement.

« Ce ne serait pas bon pour le parti. Lors des précédentes cour-



PHOTO PRESSE CANADIENNE

**Perrin Beatty, ministre des Communications dans le gouvernement Mulroney, a finalement annoncé hier qu'il ne serait pas candidat à la direction du Parti conservateur.**

ses à la direction, le parti s'est déchiré. Le legs de M. Mulroney, c'est un parti uni où il n'y a pas de schisme sur le plan idéologique. Nous sommes tous des conservateurs avec un petit 'c', a-t-il dit. Il ajoute que si le gagnant d'un congrès à l'américaine est toujours connu longtemps d'avance, l'événement n'est jamais sans signification. □

## PROVIGO

Unigesco pourrait céder Provigo à des intérêts étrangers

Selon les termes de l'entente intervenue avec Blackstone Capital Partners, Unigesco aurait récupéré, sept ans après la transaction, plus de 50 p. cent du droit de vote au sein d'Univa.

### Autre scénario

Au nombre des autres scénarios étudiés par Unigesco, a précisé M. Larouche, on pourrait se limiter à vendre, sur une base pleinement diluée, la participation de 24 p. cent détenue par la société dans Univa.

Unigesco toucherait ainsi 56 millions (sept millions d'actions vendues au prix d'environ 8\$), soit presque la totalité du montant dont elle a besoin pour rembourser le paiement d'une obligation de 62 millions, le 12 juin. Cet argent fait actuellement défaut à Unigesco.

Mais ce scénario, ne cache pas M. Larouche, ne constituerait pas une solution idéale aux problèmes d'Unigesco, mais ferait plutôt partie de la catégorie des solutions « ultimes ».

D'autre part, Unigesco ne pourra agir avec une totale liberté dans l'éventuel projet qu'elle retiendra pour se sortir de ses difficultés.

En vertu d'une convention signée avec Empire Compagny, qui détient 25 p. cent d'Univa, Unigesco doit recevoir l'appui de ce partenaire pour tout projet modifiant le statu quo au sein d'Univa. Or, il est connu que Empire Compagny souhaite vendre ses parts dans Univa.

Cette société de Nouvelle-Écosse avait d'ailleurs qualifié de prix « raisonnable » le montant offert par Blackstone-Unigesco pour l'achat d'Univa.

Cette convention pourrait donc un contrôle étranger d'Univa.

Unigesco et Empire Compagny détiennent à eux deux 47 p. cent d'Univa, c'est-à-dire le contrôle effectif de la société.

Le projet d'achat d'Univa par Blackstone-Unigesco, au coût total de 1,6 milliard (11\$ l'action), a connu son arrêt de mort vendredi, lorsque le groupe américain a annoncé qu'il se désistait.

Reconnu pour ses prises de participation « amicales », Blackstone a indiqué qu'il se retirait « devant la perspective d'un processus prolongé et incertain ».

Ces délais auraient été occasionnés par l'opposition de la Caisse de dépôt et placement du Québec au projet.

La Caisse remettait en cause la légalité même du projet de transaction et aurait eu recours aux tribunaux pour faire valoir son point de vue. □

## SYNDICATS

Les syndicats s'exposent à une loi spéciale

être moins explicite sur la nécessité de sabrer de 20 p. cent dans les cadres.

Les centrales syndicales se verront menacées d'une loi spéciale assez expéditive si elles refusent de discuter sur la base d'un gel. Sans le remettre en question, le gouvernement parlera du fardeau que représentent les régimes de retraite de l'ensemble des employés des réseaux, une facture qui augmente passablement plus rapidement que celle des salaires versés.

L'annonce aux centrales (M. Johnson s'était engagé à exposer ses décisions aux syndicats à l'issue de la commission parlementaire sur les finances publiques) précéderait de quelques heures seulement le dépôt des crédits — les prévisions de dépenses du gouvernement.

Cette année, l'exercice fut particulièrement difficile, le ministre Johnson ayant été forcé, devant les pressions de ses collègues du conseil des ministres, de rayer de nombreux éléments de sa « proposition initiale » dans le but de récupérer une dernière tranche de 500 millions pour boucler l'exercice.

Après avoir proposé des coupes sombres dans certains secteurs, le Trésor s'est finalement rabattu sur une opération plus générale (des compressions étalées dans l'ensemble des secteurs) en confiant au Conseil exécutif les décisions difficiles. Il y a deux semaines, le vice-premier ministre Lise Bacon avait publiquement désapprouvé ce type d'approche, affirmant qu'il était temps pour les décideurs de remettre en question « des pans de murs » et de cesser le « saupoudrage » de mesures.

Selon les informations obtenues par La Presse, M. Johnson, fort embarrassé par les nombreuses fuites entourant la préparation des crédits, a fait mener une enquête interne dans son entourage et au Conseil du Trésor, mais sans résultats. « Il paraît convaincu que les informations sont destinées à lui nuire dans une course au leadership », confie-t-on.

## Deux tranches du feuilleton

En raison de la tempête qui a perturbé la distribution de notre édition de dimanche, La Presse reproduit aujourd'hui en page A 16 la tranche no 9 du feuilleton *Gerry Boulet — Avant de m'en aller*. La suite de ce feuilleton — le chapitre no 11 — paraît comme d'habitude dans la section des Annonces classées, en page C 15.

## Demain dans La Presse



Vivre

## À l'heure de la récession

De Paris où elle assiste à la présentation des collections automne-hiver, Viviane Roy écrit que la mode aussi vit à l'heure de la récession. Dans le cahier Vivre de demain, elle ajoute que les défilés des créateurs descendent enfin de leurs scènes pour se transformer en véritables séances de travail. « Et c'est tant mieux, conclut-elle, puisque la fonction première de la mode est avant tout de vêtir les gens, et non pas de les faire rêver! » A lire demain dans La Presse.

## Collectes de sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donateurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre Commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;

- à Montréal : université Concordia, parrainée par E.C.A., campus Sir George William, mezzanine, Hall Building, 1455, boul. de Maisonneuve, de 10 h à 17 h ;

- à Montréal : Collège André-Grasset, 1001 est, boul. Crémazie, salle L'Escale (entrée arrière), de 10 h 30 à 16 h ;

- à Chomedey-Laval : organisée par l'I.P.I.Q., église Saint-Maxime (sous-sol), 3670 ouest, boul. Lévesque, de 9 h à 15 h ;

- à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville : organisée par le Club Optimiste, salle municipale, 3100, rue Principale (autoroute 20, sortie 115), de 14 h 30 à 20 h 30.

## La quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

495

à quatre chiffres

7039

**ABONNEMENT** 285-6911  
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

**RÉDACTION** 285-7070

**PROMOTION** 285-7100

**COMPTABILITÉ**

Grandes annonces 285-6892

Annonces classées 285-6900

**ANNONCES CLASSÉES**  
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111

**GRANDES ANNONCES**

Détailants 285-7202

National, Télé+ 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. • Courrier de la deuxième classe —

Enregistrement : numéro 1400 • Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



11-2

CODE DU JOUR

MARDI  
16 MARS 1993



PHOTO PC

## Outarde victime de son collier

Une outarde est morte, dimanche à Toronto, victime de son collier d'identification gouvernemental. Le collier, alourdi par la glace qui le recouvrait, a entrainé l'oiseau sous l'eau, ont affirmé des représentants d'un organisme de protection qui l'ont vu mourir. M. Chris Fox croit que le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario avait marqué l'oiseau à l'aide d'une bande d'identification de plastique, posée autour du cou, pour suivre ses mouvements. Mais l'outarde s'est retrouvée pratiquement prisonnière de la bande de cinq centimètres. Chaque fois qu'elle plongeait puis refaisait surface dans l'air glacial, la glace s'épaississait autour du collier, l'étranglant peu à peu. Il semble que ce genre d'accident se produise souvent, a déclaré Mme Dianna Burgess. La glace s'accumule au point où le volatile ne parvient plus à relever la tête hors de l'eau ou à manger, a-t-elle expliqué.



4 COUPLES S'ENVOLERONT VERS PARIS grâce à La Presse CKAC73AM VOTRE NOM... AVEC, EN POCHE, 1500\$ EN BONS D'ACHAT ÉCHANGEABLES CONTRE DES VÊTEMENTS SIGNÉS VOTRE NOM...

Si les personnes gagnantes sont abonnées à La Presse, elles recevront un bon d'achat additionnel de 300\$ échangeable chez le distributeur de la collection VOTRE NOM... à Montréal.

Les règlements du concours sont disponibles à CKAC et à La Presse.

De plus, tous les jours, du 8 mars au 2 avril, à l'émission de Louise Deschâtelets « En toute franchise », on procédera au tirage d'un coupon et la personne gagnante méritera un magnifique pantalon « fuseau » VOTRE NOM, d'une valeur de 140\$.

Trouvez la réponse à l'émission « En toute franchise ».

Remplissez le coupon de participation en répondant correctement à la question et retournez-le à l'adresse indiquée avant midi, le 2 avril 1993. La valeur des prix est de 17,000\$.

Concours "Magasinez à Paris"

CKAC 73  
Case postale 7474  
Succursale A  
Montréal H3C 4A9

Question: Sur quelle île est située Notre-Dame de Paris?

Réponse: \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Tél. (rés.) \_\_\_\_\_ (travail) \_\_\_\_\_

Je suis abonné(e) à La Presse: oui  non

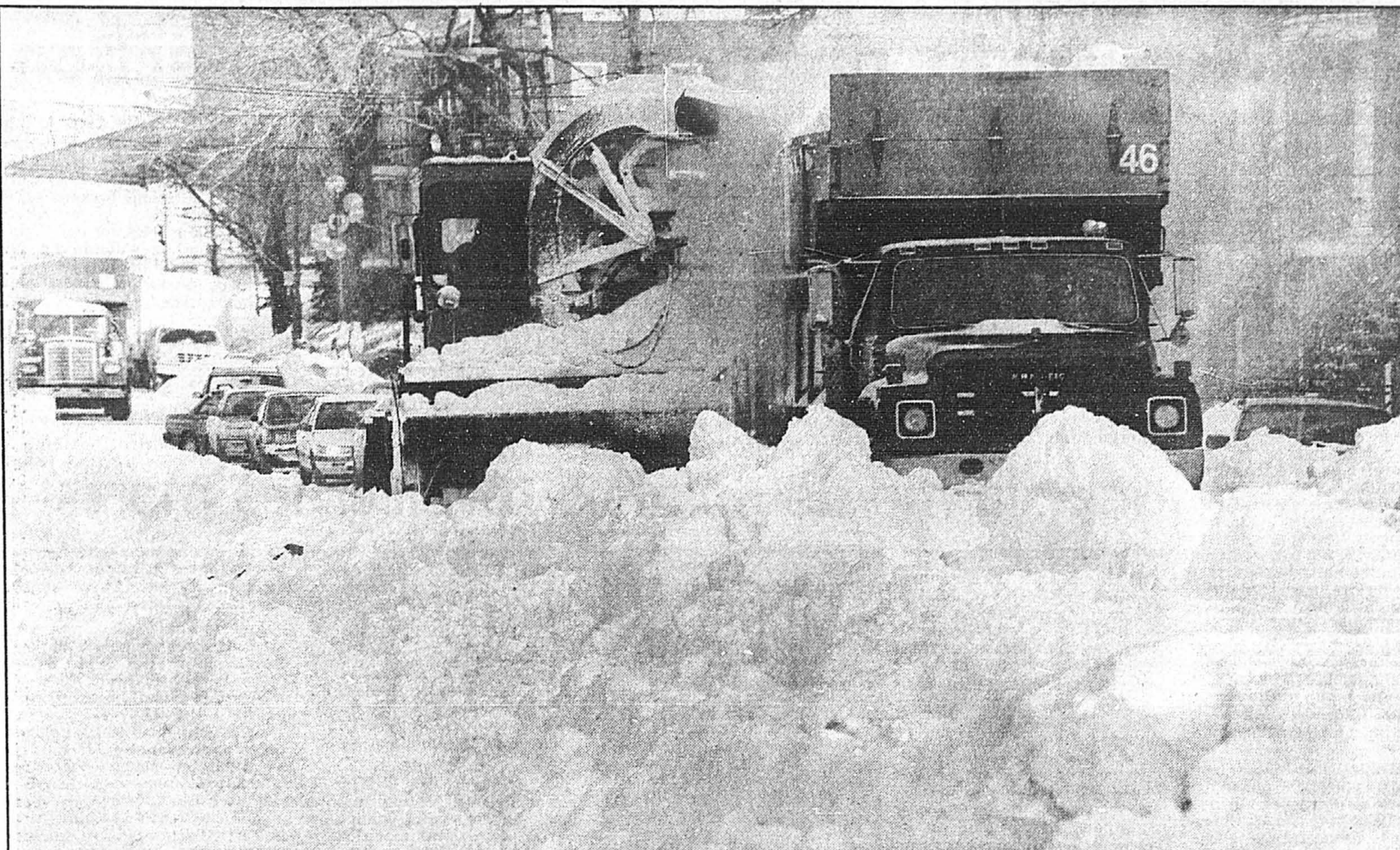


PHOTO ROBERT MAILLOUX. La Presse

A Montréal, le déneigement entrepris hier se poursuivra au moins jusqu'à vendredi et peut-être au-delà si les prévisions des météorologues se réalisent.

## La saison de ski risque d'empiéter sur celle de... golf

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Entre le 15 février et le 15 mars 1993, il est tombé pas moins de 90 centimètres de neige sur Montréal. Et ce n'est pas fini, une dizaine d'autres sont prévus pour aujourd'hui.

À pareille date l'an dernier, il y avait au sol à Dorval, deux centimètres de neige. Cette année, il y en a 46.

Lors des 15 premières journées de mars 1992, il était tombé 9,2 centimètres sur la grande région métropolitaine. Pour la même période cette année, on en a reçu 59,2. Le record pour le troisième mois de l'année au complet a été établi en 1955 avec 108,7 centimètres. Par contre, en février dernier, il est tombé 66,6 centimètres, comparativement à 80,2 pour le même mois en 1992.

La dernière tempête n'a pas déçu que les conducteurs, mais aussi les gestionnaires des stations de ski alpin et les commerçants des régions où ce sport se pratique.

Elle a par contre démontré l'efficacité des installations aéroportuaires de Dorval et de Mirabel. Les pistes sont demeurées ouvertes durant toute la tempête, et, en plus de leur clientèle habituelle, elles ont dû recevoir 24 vols dont les destinations initiales (Boston, New York, Washington, et autres) avaient été modifiées en raison des mauvaises conditions météorologiques. À Mirabel, un service d'autobus avait été mis en place pour secourir les occupants des automobiles en panne sur la longue bretelle d'accès.

Côté ski alpin, la tempête a chassé dimanche les skieurs des pentes et on se serait cru en plein milieu de semaine. Le soleil d'hier ne les a pas ramenés comme espéré, même si les conditions ont rarement été aussi belles un 15 mars. Faut croire que les sportifs ont préféré la pelle aux skis.

Les stations des Laurentides ont été cependant plus achalandées que celles situées dans les régions de l'Estrie et de La-

naudière. Mais leurs skieurs en général n'étaient pas des Québécois, mais plutôt des jeunes Ontariens qui avec leurs parents profitent d'une semaine de relâche scolaire.

Dimanche, dès l'aube, plusieurs stations ont annoncé que les cours de groupes étaient annulés. Cette décision a été prise non pas à cause de la neige mais en raison du vent. Il ventait tellement le matin qu'il était dangereux de prendre place dans les télésièges. Cela a d'ailleurs forcé certains centres, dont mont Tremblant, à fermer durant quelques heures.

Dans le village de Saint-Sauveur, les commerçants et leurs employés se tour-

naient les pouces. À la boulangerie Pagé, le dimanche, il faut trois personnes pour servir la nombreuse clientèle. Avant-hier, les employés discutaient ensemble. «C'est comme un mardi», a lancé l'un d'eux. Le lundi, cette boulangerie est fermée pour permettre à ses employés de reprendre leur souffle après une dure journée.

Curieusement, la précipitation qui a laissé de 30 à 40 centimètres, selon les régions, n'enthousiasme cependant pas les propriétaires des stations de ski. Même si les conditions ont été rarement aussi belles à cette date, mars vient toujours sabrer le taux d'achalandage.

«Nous avons l'impression que dès que les cours de groupes (la plupart pour les enfants) prennent fin, les parents perdent le goût du ski. Il est à espérer qu'avec cette neige dans les centres urbains, les skieurs vont attendre pour serer leurs planches et qu'au lieu de polir leurs bâtons de golf les week-ends, il vont les laisser dans le placard et prendre le chemin des stations de ski», a dit hier une personne qui oeuvre dans l'industrie du ski alpin depuis des années.

Une autre, à la tête d'une station dans Lanaudière, a lancé: «Même si les conditions sont belles après Pâques, nous fermons à cause de l'absence de skieurs».

## 7 millions pour chasser les 41,6 cm de neige laissés par la vilaine tempête

GILLES GAUTHIER

Là où les 41,6 centimètres de neige tombés au cours du week-end auront été ramassés, la Ville de Montréal comptera d'abord sur le soleil pour la débarrasser des 5 à 10 centimètres qui s'ajouteront aujourd'hui et qu'elle se contentera dans un premier temps de tasser le long des rues et des trottoirs.

La municipalité complètera à un coût de 7 millions le transport de la neige déjà entrepris, et qui se terminera vendredi soir, avant de revenir pour souffler dans les camions celle qui tombe aujourd'hui.

«Le soleil est fort à ce temps-ci de l'année et on annonce un net réchauffement au cours des prochains jours», a cependant indiqué hier Michel Jodoin, chef de la division de la gestion des dossiers de l'environnement au service des Travaux publics. «Il faudra prendre une décision

en fonction des températures prévues», a-t-il ajouté.

Les contrats avec les entrepreneurs en déneigement pour la saison hivernale 1992-1993 ont pris fin à une heure cette nuit mais, de préciser M. Jodoin, cette échéance ne change rien aux coûts du déblaiement et du transport pour cette année.

Environ 3000 personnes utilisant 1374 pièces d'équipement travaillent 24 heures par jour pour dégager les 2000 kilomètres de chaussées et 3200 kilomètres de trottoirs du territoire de la Ville de Montréal.

Les trois postes d'observation de la Ville ont respectivement enregistré au cours du week-end des précipitations de 50,4 centimètres (Rosemont), 39,6 (sud-ouest) et 34,6 (Ahuntsic-Cartierville), pour une moyenne de 41,6, alors que Dorval rapportait 41,2 centimètres de neige.

Montréal a reçu entre le 15 novembre et le 15 mars 1981, centimètres, ce qui est supérieur à la moyenne de 180,8 mais bien moindre, rappelle M. Jodoin, que certaines grosses années récentes: 250,2 en 1986-87, 241 en 1984-85 et 239,6 centimètres en 1981-82.

La directrice du Centre d'urgence 911 de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), Louise Cherry, a par ailleurs déploré hier le fait qu'entre 20 et 45 p. cent, selon les heures, des appels adressés à ce service lors de la tempête consistaient en des demandes d'information sur l'état des routes et des requêtes pour que telle ou telle rue soit déblayée.

Elle a ajouté que toutes les lignes du 911 ne doivent servir que pour les véritables urgences et que l'encombrement des derniers jours «risquait d'allonger le temps de réponse et de traitement des appels fondés».

# L'EXPRESS

DU MATIN

### PÉNURIE DE SANG À LA CROIX-ROUGE

Les Services transfusionnels de la Croix-Rouge ont sonné l'alarme hier, indiquant qu'ils ont été contraints de rationner l'approvisionnement en produits sanguins des 146 hôpitaux du Québec. Les réserves en sang de la Croix-Rouge, particulièrement celles des groupes sanguins négatifs, diminuent de façon très marquée depuis deux semaines. On attribue ce phénomène à divers facteurs, dont la forte grippe de l'hiver, les conditions météorologiques et la situation économique responsable de la fermeture de nombreuses entreprises et, par conséquent, de l'annulation de plusieurs collectes de sang. Pour ses seuls besoins au Québec, la Croix-Rouge doit recruter quotidiennement 1400 donneurs de sang. Elle lance un appel pressant à tous les donneurs disponibles.

### UNE CARTE-RESSOURCES POUR LA PETITE-BOURGOGNE

Le quartier montréalais de la Petite Bourgogne a depuis hier une carte-ressources grâce à laquelle la population locale pourra plus aisément s'y retrouver dans les services qui lui sont offerts. Cet outil, qui recense les coordonnées de tous les organismes du quartier (on en retrouve environ 70), a vu le jour grâce au travail de la Coalition de la Petite Bourgogne et de son comité tissu social, à la collaboration du comité Petite Bourgogne Quartier en Santé et à l'appui financier du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec et de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada.

### REMISE DU PROCÈS FABRIKANT

La suite du procès de Valéry Fabrikant, 52 ans, accusé du meurtre de quatre professeurs de l'Université Concordia, a été remise à mercredi. En effet, une jurée étant malade, le procès n'a pas pu se poursuivre hier. Rappelons qu'un des 12 jurés choisis pour ce procès censé durer quatre à cinq mois (selon les estimations de Fabrikant) a regagné sa demeure après moins d'une journée de procès, la semaine dernière. Le nombre minimal de jurés pour qu'une cause soit entendue est de 10. Mercredi, si l'état de santé de la jurée ne s'est pas amélioré, le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, devra décider si le procès doit être reporté à nouveau ou s'il peut continuer avec 10 jurés.

### DEMANDE DE RENCONTRE AVEC RYAN

Peter Sergakis, principal organisateur des deux manifestations qui ont secoué l'hôtel de ville de Montréal au cours des dernières semaines, a exigé hier une rencontre avec le ministre des Affaires municipales Claude Ryan. Il veut notamment demander au ministre de s'expliquer sur ses déclarations récentes au sujet de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels et sur la façon dont elle est appliquée par l'administration Doré. M. Sergakis affirme que les manifestants se rendront encore nombreux à l'hôtel de ville lors de la prochaine séance du conseil municipal, le 5 avril.

# LE DÉSIR

## SELON

# 50 VOYAGES EN JAMAÏQUE À GAGNER

Aujourd'hui, écoutez le ZOO de Montréal à 8 h 05, répondez correctement à la question du jour et gagnez INSTANTANÉMENT un voyage en Jamaïque toutes dépenses payées! Si vous êtes abonné(e) à La Presse: vous gagnez 2 voyages!

INDICE DU JOUR: JAMAÏCA GRANDE  
COMPOSEZ: 790-0111

Règlements disponibles à CKMF 94,3 et à La Presse

## L'INDUSTRIE DE LA PEUR

## L'insécurité fait bien vendre divers moyens de protection

Excédée d'être suivie pendant des mois par un jeune inconnu qui la poursuivait de ses assiduités, effrayée par son insistance, Marie-Hélène Guibault a finalement décidé de se munir d'une alarme personnelle. En cas de danger, elle tirerait la goupille du petit engin, laissant ainsi échapper un bruit infernal qui, espérait-elle, ferait fuir l'importun personnage...

« Je me suis blessé au dos et en cas de danger, je ne serais même pas en mesure de défendre ma famille. Princesse, mon berger allemand, est là pour protéger mon fils », déclare M. Michel Saint-Laurent.

Après avoir été attaquée en pleine rue par un inconnu, Nancy Vaillancourt, 14 ans, a décidé d'apprendre à se défendre. Confrontée à une situation similaire quelques mois plus tard, elle a terrassé son agresseur grâce à une prise de jiu-jitsu...



LILIANNE LACROIX

Les alarmes personnelles, quasi inexistantes il y a quelques années, sont de plus en plus populaires, particulièrement auprès des jeunes femmes âgées. Sur les campus universitaires et dans les centres d'accueil pour aînés, ça se vend comme des petits pains chauds.

Dans les écoles d'arts martiaux, pour répondre à la demande sans cesse croissante, on offre de plus en plus de cours d'auto-défense. Auto-défense à poings... et pieds nus, avec un porte-clés, un bâton, à la limite une épée ninja... il y a de tout pour tout le monde. « La très grande majorité des élèves qui suivent un cours d'auto-défense sont des femmes qui veulent se défendre contre les hommes », déclare M. André Gilbert, propriétaire de l'école de karaté qui porte son nom. Chaque année, le nombre de ses étudiants augmente de 25 p.cent.

De la même façon, de plus en plus de gens vont chercher un molosse ou font dresser leur chien pour protéger leur vie et celle de leur famille. Dans les agences de sécurité, la demande est en progression constante, qu'elle vienne de l'industrie ou des particuliers.

Chacun a sa raison: une mauvaise expérience passée, une agression vécue par un proche ou une connaissance ou tout simple-

ment une crainte plus diffuse face à « tout ce qui se passe aujourd'hui ». Les gens qu'on a rencontrés n'ont jamais été les acteurs de gros faits divers, ce sont des gens ordinaires. Ils pourraient être vos voisins, vos amis, vos enfants. Leur histoire peut même sembler calquée sur la vôtre...

Même si elle demeurait toujours prudente, Marie-Hélène, n'avait jamais eu vraiment peur. Ce soir d'octobre 91, pourtant, elle a eu une sorte de pressentiment. Le chemin vers le métro était plutôt désert, surtout aux abords de la voie ferrée. Elle a pourtant atteint le métro sans encombre. Mais c'est là que ça s'est gâté.

« Il y avait un autre passager un jeune homme. Il a traversé tout le wagon pour venir s'asseoir près de moi et s'est mis à m'inonder de compliments. Malgré mes demandes répétées, il n'a pas voulu me laisser tranquille. Au début, je le trouvais bizarre, mais son attitude m'inquiétait de plus en plus ».

Abandonnant les compliments, il s'est mis à la suivre sans la quitter d'une semelle. Marie-Hélène a finalement réussi à le semer en descendant à une station sans crier gare. Jusque-là, il s'agissait d'un incident désagréable, mais isolé.

Quand elle l'a aperçu un peu plus tard à l'université, quand il a repris ses assiduités et surtout quand elle a constaté qu'il fréquentait la même faculté, elle a paniqué. « Il n'était pas particulièrement musclé, mais j'avais peur qu'il réussisse à m'isoler. J'avais l'impression que c'était un malade ». Après avoir averti tous ses amis, après s'être adressée à l'Association étudiante, elle a finalement décidé de se munir d'une alarme personnelle.

« Un rêve me hantait alors. Je me faisais suivre par un homme, mais j'avais tellement peur que j'étais incapable de crier. L'alarme, c'était pour cela: elle pouvait crier pour moi ».

La jeune femme n'a heureusement jamais eu à l'utiliser. Un an et demi plus tard, Marie-Hélène possède encore son alarme: « Mais je ne m'en sers plus, admet-elle. Il a cessé de m'importuner. Je ne me sens plus menacée. J'ai l'impression qu'il a compris ».

## De l'alarme au chien de défense

Avec un bébé dans la maison, M. Michel Saint-Laurent a jugé plus prudent de se munir de Princesse, un berger allemand qui a maintenant 7 mois et qui est en plein entraînement.

« Mon dos m'empêche d'occuper mon ancien emploi de chauffeur d'autobus. Je ne peux même

pas courir assez vite pour arrêter un malfaiteur qui enlèverait mon enfant. Princesse est là pour grandir avec mon fils Alexandre et pour le protéger ».

Au-delà des systèmes d'alarme, un chien de défense représente selon lui « l'ultime protection ».

« J'avais un système d'alarme et ça n'a pas empêché des voleurs de me dévaliser il y a quelques années. De bons cambrioleurs trouvent toujours un moyen de déjouer un système d'alarme. Princesse, elle, les arrêterait. De toutes façons, en l'entendant grogner et japper, ils feraient sans doute demi-tour ».

Avec l'achat de ce chien de race (800 \$), avec les cours d'obéissance (264 \$) et avec les cours de protection qu'il suit présentement avec Princesse (300 \$), la chienne, à sept mois, lui a déjà coûté quelque 1400 \$.

« De l'argent bien investi, dit-il. Je n'en regrette pas un seul sou. Je peux enfin dormir sur mes deux oreilles et être certain que mon fils est en sécurité en tout temps ».

A 14 ans, Nancy Vaillancourt a déjà vécu deux agressions. « La première fois, j'attendais l'autobus avec des amis. Soudain, sans la moindre raison, un incon-

nu s'est mis à m'insulter puis m'a frappée à la figure. Mes deux amis ont figé, comme moi ».

Nancy a alors décidé que cela ne se reproduirait plus. Ceinture jaune en jiu-jitsu, elle s'apprete à passer sa ceinture orange. Quelques mois après ses débuts, elle a eu la chance de tester sa nouvelle science.

« Je descendais à peine de l'autobus quand un inconnu a surgi du parc que je longeais et m'a forcée à arrêter ».

Sans le moindre détour et de façon on ne peut plus crue, le jeune homme a sollicité ses faveurs sexuelles: « J'ai dit non, que je n'étais pas intéressée. Mais il m'a

alors saisi au cou et a voulu m'entraîner dans le parc ».

Quelques secondes plus tard, le bras tordu et l'épaule sur le point d'éclater, le jeune homme suppliait Nancy de le laisser aller. « J'étais bien contente qu'il me demande ça. Je n'aurais pas su quoi faire de lui par la suite. A ce moment, je n'avais appris que quelques prises... »

Cette fois, elle n'a pas porté plainte. Pourquoi? « Parce qu'il ne m'a même pas fait mal en fin de compte », dit-elle tout bonnement.

En fait, elle n'a même pas eu le temps d'avoir peur.

## Une alarme de poche à réveiller les morts

LILIANNE LACROIX

■ C'est tout petit, ça se voit à peine, mais si vous vous sentez en danger, ça peut mener un train d'enfer. Qu'est-ce que c'est?

Une alarme personnelle. Qu'on la porte dans un sac à main, dans une poche ou tout simplement à la main, l'alarme personnelle, qu'on actionne habituellement en enlevant une goupille, a une mission bien simple: faire un tapage à réveiller les morts pour avertir qu'on est en danger et faire fuir un agresseur potentiel.

Un groupe de jeunes entrepreneurs a choisi le son assourdissant d'une alarme pour le feu. Chez l'entreprise américaine Quorum, dont les entreprises C.B.E. sont le distributeur québécois, on a préféré le sifflet du train.

« On n'a qu'à les montrer et les gens sautent dessus », déclare M. Claude Bismuth, des entreprises C.B.E., qui distribue le PAAL (Alarme personnelle d'attaque).

La cliente type, selon lui, c'est la dame âgée. « Mais dans le fond, cela s'adresse à tous ceux qui se sentent en danger, ceux qui doivent aller souvent dans un stationnement souterrain, par exemple... »



Pierre-Majorique Léger montre une alarme personnelle.

La Saint-Valentin a représenté une période particulièrement prospère pour l'entreprise: « Les hommes en achetaient beaucoup... pour leurs femmes ou leurs petites amies ». Le coût du petit bidule: 35 \$ plus les taxes.

De leur côté, les jeunes entrepreneurs ont tout autant de succès.

## Les cours d'autodéfense sont très populaires

■ Avec tout ce qu'on lit dans les journaux, j'étais très peureuse. D'ailleurs, c'est ce qui amène la plupart des femmes dans les écoles d'autodéfense: la peur.

Après cinq ans d'entraînement et détenteur d'une ceinture noire, Manon Perreault a encore peur. « Mais le karaté m'a appris à contrôler ma peur. C'est ça la différence ».

L'informaticienne de 28 ans n'a jamais eu à se défendre ailleurs que sur les tatamis, la plupart du temps contre des hommes beaucoup plus grands et évidemment beaucoup plus costauds. « On ne peut jamais présumer de notre réaction dans le cas d'une véritable attaque, mais je pense que je porterais les coups comme on me l'a enseigné puis... je me sauverais à toutes jambes. C'est d'ailleurs ce qu'on nous conseille à l'école ».

La jeune femme se dit encore plus prudente qu'avant. « Je ne cours pas après le trouble. J'évite les endroits suspects et surtout je ne m'affiche pas comme ceinture noire. Sinon, il y a toujours un comique qui veut nous « essayer ».

Si Manon ne s'affiche pas, ses amis, eux, ne se sentent pas nécessairement tenus par cette résolution. « Il arrive que mes amis ne soient pas si discrets. Un jour sur une terrasse, l'un d'eux invitait le portier à se mesurer à moi, l'assurant que j'allais « le coucher » sans problème ».

Heureusement plus sage que son ami, l'employé a poliment décliné.

Manon a eu une petite conversation avec le coupable mais elle ne peut empêcher ce genre d'incident de se répéter de temps à autre. La plupart du temps, les manifestations d'admiration de ses connaissances sont tout de même plus mesurées: « Souvent, un homme va me dire en riant qu'il se sent en sécurité avec moi ».

Selon son professeur, André Gilbert, il n'est pas surprenant que ses élèves, même les femmes, vivent rarement des expériences traumatisantes. « Après un certain temps, votre regard, votre démarche ne sont plus pareils.



Manon Perreault est devenue ceinture noire de karaté.

Vous y gagnez une assurance tranquille qui décourage d'éventuels assaillants. Qu'ils soient hommes ou femmes, les karatékas ont les outils pour se défendre. A eux de s'en servir ».

Manon Verreault, elle, est encore débutante. Après s'être fait voler son sac à main en pleine rue, elle a décidé de faire du taekwon-do. « Quand c'est arrivé, j'ai essayé de me défendre, mais ça n'a pas marché. C'est là que j'ai décidé d'aller vers les cours d'auto-défense. » Insatisfaite de sa progression en taekwon-do, elle a finalement opté pour le karaté.

A-t-elle encore peur? « C'est comme une peine d'amour. Ça diminue avec le temps. Et puis, avec les cours, j'acquies de l'assurance ».

Si les cours d'auto-défense sont très populaires auprès des femmes, ils exercent un attrait chez les hommes et particulièrement les adolescents. « Je n'en reviens pas de voir combien les gens sont

désarmés, déclare André Gilbert. J'ai souvent vu des petits gars arriver ici, les yeux noirs et enflés. Ils sont tannés de se faire pousser, de se faire battre ».

Alors que les femmes avouent fréquenter le dojo pour apprendre à se défendre, les hommes parleront plutôt de forme physique, d'attrait pour la compétition. Dans bien des cas, c'est la vérité, dans d'autres, cela cache un motif plus fondamental, mais moins avouable, croient-ils: la peur.

Malgré son petit air timide, Alexandre, 13 ans, n'hésite pas à avouer franchement la raison qui l'a amené à prendre des cours de jiu-jitsu. « De temps à autre, il y en a qui nous donnent des petites claques derrière la tête, nous menacent. Un jour, je venais juste de recevoir une nouvelle casquette. Un gars et une fille, une dure, m'ont menacé de la prendre. J'ai couru et j'ai pu leur échapper. Mais j'en ai eu assez ».

Alexandre ne veut toutefois pas

s'afficher publiquement comme adepte des arts martiaux. « Si vous le dites, il y a des gars qui vont vouloir m'essayer... »

« Les jeunes ont la vie très difficile, explique Pierre Caron qui a installé son école de karaté de rue dans un des coins les plus durs de Rosemont. Pour un rien, pour une cigarette qu'ils ne veulent pas donner, les jeunes se font tabasser. Le racisme est aussi très présent. Les jeunes se font battre parce qu'ils sont Noirs, parce qu'ils sont Blancs, parce qu'ils sont hispaniques... personne ne peut gagner là-dedans ».

Le cas le plus étrange qu'il ait reçu, c'est pourtant celui de cet adolescent qui s'est fait agresser par une fille qui lui a fait les poches et l'a battu quand il a refusé ses avances sexuelles. « Le gars aurait sûrement pu se défendre, explique Pierre Caron. Mais il n'a pas osé, parce que c'était une fille. Il ignorait comment se défendre sans faire mal... C'est ça qu'il est venu chercher ici ».

## Certains jours sont plus difficiles sans un système bi-énergie.

LENNOX

Optez pour le confort d'une chaudière Lennox qui vous offre un rendement de grande efficacité et des factures de chauffage moins élevées.

Nos conseillers vous aideront à faire un choix judicieux, adapté à vos besoins et à la mesure de vos moyens.

Financement à 100 % offert aux acheteurs admissibles.



Faites installer dès maintenant votre nouveau système bi-énergie LENNOX et ne payez qu'en janvier 1994.

Jusqu'à 3 900 \$ de subvention du programme bi-énergie d'Hydro-Québec. Composez le 333-1499 pour savoir si vous êtes admissible.

Electro Aide Inc.

Spécialistes du confort total à la maison depuis 1949  
3520, rue Ashby 333-7460

P000027-302

## BMW. C'EST AU VOLANT QU'ON COMPREND.



LE PLAISIR DE CONDUIRE.

## L'INDUSTRIE DE LA PEUR

### Les vieillards semblent peu enclins à se protéger

LILIANNE LACROIX

■ Elle fait son signe de croix puis, en sortant de la résidence d'accueil d'un pas alerte pour arpenter les rues du centre-ville, la vieille dame de 86 ans lance d'une voix énergique: «Ils ne m'auront pas, les crissés»...

Le jour où je l'ai vue, elle n'a pas sacré. Elle n'a pas voulu non plus que son nom soit révélé. D'ailleurs, ce n'est pas elle qui m'a parlé de ce petit cérémonial qui accompagne chacune de ses sorties, ce sont ses voisins.

«J'ai une sacoche, dit-elle, mais je mets toujours mon argent dans mes poches. C'est plein de gens bizarres dans le coin, surtout des drogués. Le soir, je ne sors jamais, et, quand je sors dans le jour, je regarde derrière

moi. Qu'est-ce que je peux faire de plus?»

Même si elles ont plus peur d'être victimes d'un acte criminel, les personnes âgées semblent moins enclines à prendre des mesures pour prévenir ces crimes, révèle une enquête sociale de Statistiques Canada sur le Profil de la victimisation au Canada et publiée en 1990.

Pourquoi? Vivant souvent dans une situation économique difficile, les personnes âgées ont sans doute moins de ressources à investir dans des mesures de protection, avancent les auteurs de l'étude.

Selon eux, les personnes âgées sont plus susceptibles de demeurer à la maison et d'adopter des comportements moins risqués, ce qui explique en grande partie qu'elles soient moins souvent victimes d'actes criminels.

Mme Claudine Côté, elle, a déjà été victime d'un malfaiteur dans une petite rue tranquille tout près de la résidence pour personnes âgées qu'elle habite. Au lieu de laisser aller son sac à main, elle l'a toutefois disputé au voleur. Finalement, deux hommes qui passaient en auto, ont fait fuir le malfaiteur. Malgré cet incident, Mme Côté ne s'est jamais empêchée de sortir et ne songe pas à se munir d'une alarme: «Dans un cas de même, on est tellement énervé qu'on ne serait même plus capable de s'en servir. Mais je ne m'empêche pas de sortir. D'ailleurs, de temps à autre, je passe au même endroit».

C'est le même esprit combatif qui anime Mme Aline Côté-Sammur, 75 ans, une autre irréductible.

Deux fois, on lui a volé son sac à main. La deuxième fois, un soir de février 91, elle est demeurée tellement amochée qu'elle a dû passer quatre mois à l'hôpital. «En plus de

me jeter par terre, le gars m'a donné un coup de karaté sur le poignet. Je me disais: Ça ne se peut pas qu'il ait fait cela à ma main.» Sa main, rapidement devenue toute noire, elle a failli la perdre. Encore aujourd'hui elle doit passer deux heures par jour à stimuler les muscles pour en garder un usage même restreint. Quant à sa voix d'antan, elle s'est enrouée: «J'ai tellement crié. Pendant des semaines, je n'ai pas pu parler».

Pourtant, il n'y avait rien dans son sac: «Je garde toujours mes clés et mon porte-monnaie dans mes poches», dit-elle.

D'alarme, elle ne veut pas: «Croyez-moi, je n'aurais jamais eu le temps de m'en servir».

Aujourd'hui, encore, elle continue de sortir. Et même s'il lui faut revenir tard le soir. «Après tout, on a le droit de vivre, nous aussi», lance-t-elle sur un ton de défi.



Nathalie Petrowski

### Flic de l'année

■ article 9 du code interne de la Police de Montréal est un article de rien du tout, perdu parmi deux mille pages de règlements. Il se résume ainsi: contre la police de Montréal tu ne parleras point et de son image publique, tu te garderas de gratter le vernis.

C'est à cause de l'article 9 que les flics sont plus muets que la Muraille de Chine. Ils se taisent parce que c'est le règlement, mais surtout parce qu'ils sont assis sur de gros salaires, deux mois de vacances payées et une foule d'avantages sociaux à ne pas négliger. Parler coûte cher et ne rapporte rien. Quand, en plus, un flic a le malheur de parler à un journaliste, il est assuré de recevoir une lettre du directeur, Monsieur Spray-Net Saint-Germain, et de se retrouver avec une enquête interne sur le dos.

C'est ce qui est arrivé au flic que j'ai rencontré. J'aimerais bien vous donner son nom, mais compte tenu de ce qu'il m'a dit et de ce que je vais vous répéter, il risquerait de ne pas rester flic longtemps. Remarquez que bien des flics vont le reconnaître et que son grand patron l'a déjà identifié sauf qu'il n'a aucune preuve. Ce n'est certainement pas moi, qui vais la lui fournir.

Cet hiver, après une douzaine d'années de service, on a flanqué à mon flic une troisième enquête de discipline. Puis, on l'a envoyé en semi-retraite dans un poste perdu au bout de l'île où il remplit des rapports et gaspille son talent. C'est pourtant un excellent flic, un gars efficace qui a fait ses preuves. Le problème, c'est que l'efficacité n'est pas forcément une qualité requise pour travailler dans la police. C'est ce que mon flic — appelons-le Antoine comme dans «Les 400 coups» — a finalement compris. C'est ce qui le pousse aujourd'hui à mordre la main qui le nourrit.

Quand il m'a ouvert la porte, j'ai cru que je m'étais trompée d'adresse. Il me semblait affreusement jeune pour un flic (il a 33 ans), étonnamment petit et, comble du contre-emploi, il fumait la pipe et s'intéressait à l'histoire de l'art. Bonjour le stéréotype, me suis-je dit. Si lui est flic, moi je suis bonne sœur.

Le fait est qu'Antoine est un vrai flic, formé en techniques policières au cégep de Trois-Rivières. Il a commencé dans la rue avec les gars en bleu avant de piloter une patrouille spéciale dans le centre-ville, puis de monter d'échelon pour se retrouver dans les escouades de la moralité et des stupéfiants.

C'est un idéaliste qui est entré dans les forces policières en croyant naïvement que la police de demain serait plus communautaire que répressive, plus sociale que militaire. C'est aussi le genre de gars qui s'est fait tirer trois fois, dont la dernière dans une librairie où il était entré acheter un livre de George Sand. Il feuilletait le bouquin quand il s'est rendu compte que le type à côté de lui lisait le même, mais à l'envers. Une fraction de seconde plus tard, le type avait abandonné la littérature pour le vol à main armée. Antoine est parti à ses trousses en évitant de justesse une rafale de 22 balles.

— Depuis que je suis dans la police, raconte Antoine, on me dit que je suis en avance sur mon temps. Moi je crois au contraire que je suis un flic contemporain. C'est la direction qui est en retard de dix ans.

Un flic contemporain, pour Antoine, ce n'est pas un «beu» qui fonce dans le tas avec ses gros bras, ni un fonctionnaire qui fait de la politique sur le siège arrière. C'est une sorte de travailleur social armé qui suit l'évolution de sa société. Il est capable de prendre un café avec un punk sans le juger et de plaisanter avec une pute sans l'arrêter. Il peut dans un même souffle parler de la pluie et du beau temps avec un Cotroni et accuser le maire d'une grosse municipalité d'avoir des liens avec le crime organisé.

C'est ce qu'Antoine a fait il y a quelques années. Le maire n'a pas apprécié. Il a appelé les supérieurs d'Antoine qui ont immédiatement ouvert une enquête à son sujet.

— C'était ma parole contre celle du maire. J'avais des preuves, mais devine qui a gagné?

Depuis cet incident et d'autres aussi frustrants, Antoine en veut personnellement à la Police de Montréal. Il pense qu'en plus d'avoir les deux pieds dans la même bottine, ils ont l'esprit plus étroit qu'un régiment de souris et une tendance à la répression qui sent le roussi.

Il se souvient d'un incident rue Saint-Laurent à la fermeture des bars. Il suffisait de bloquer un tronçon de rue pour écouler le flot de jeunes fêtards. La police a préféré frapper dans le tas. Bilan: des dizaines blessés et 17 000 \$ de dégâts.

L'épisode de Dernier Recours l'a mis hors de lui. Tout le monde dans la police savait que le terrain de camping des sans-abris était contrôlé par les Hell's, que le seul sans-abri de l'endroit était un junkie et que les tentes servaient de chambres de passe aux putes. L'affaire était politique, la police n'osait pas bouger par crainte de nuire à son image. Ce sont finalement les journalistes alertés par une source anonyme, qui ont fait sauter les plombs.

— Pour les boss dans la police, ce qui compte c'est d'avoir l'air efficaces, pas de l'être. Pour les flics, c'est d'accumuler les arrestations pour aller témoigner en cour et collecter quatre heures et demie de temps supplémentaire.

Dans le jargon, on dit «passer go et collecter 4». Que la proie soit petit pusher ou gros trafiquant, qu'elle opère tout seul ou à la tête d'un réseau, en cour le lendemain c'est toujours quatre heures et demie de temps supplémentaire.

Avec ce système, les flics augmentent leur revenu de 10 000 \$ à 30 000 \$ par année, sans être obligés de s'en prendre aux vrais de vrais.

Ceux-là, Antoine dit que c'est impossible de les épingle.

— D'abord ils sont plus équipés que nous en cellulaires. La dernière fois que j'ai arrêté un gars de la mafia, je lui ai emprunté le sien, c'est à dire...

Faute de véhicule, Antoine a déjà fait des descentes en taxi. Il s'est aussi retrouvé avec quatre autres flics tassés comme des sardines dans une même voiture sans savoir où asseoir les suspects.

— Pendant six mois aux «stups», on avait une ligne de Fax mais pas de machine. Les stylos n'étaient pas fournis sauf tard le soir quand on était mal pris. À ce moment-là seulement, on nous donnait un stylo gratuit.

Si jamais le directeur Saint-Germain lit cette chronique, les cheuveux vont lui dresser sur la tête en dépit du Spray-net. Il va accuser Antoine d'avoir enfreint l'article 9, le suspendre ou peut-être même le remercié de ses services. J'aimerais qu'il sache qu'il a tort. Qu'il fait un mauvais calcul. Qu'il se tire dans le pied. Ce sont de grandes gueules comme Antoine qui sauvent l'image de la police. Ce sont eux qui font mentir le cliché et évoluer les mentalités. Si j'étais Saint-Germain, je décernerais une médaille à Antoine avant de le nommer Flic de l'année.

### Les agents de sécurité, ni des Zorro ni des Batman

LILIANNE LACROIX

■ «Les bons vieux gardiens, ça n'existe plus. Les gens demandent plus de formation aux agents de sécurité.»

Directeur des opérations à l'agence de sécurité Phillips, M. Henri Labelle tient tout de même à préciser

que les agents de sécurité ne doivent pas non plus jouer le rôle de «p'tite police».

«Par leur seule présence, nos agents assurent une sécurité, qu'il s'agisse d'entreprises ou de particuliers. Mais il s'agit de prévention, pas d'intervention. Ce ne sont ni des Zorro, ni des Batman», dit Jean-Charles Guérin, président directeur général de l'entreprise. «La business,

assure-t-il, est en progression constante.»

Environ 15 p.cent de la demande chez Phillips vise à protéger des particuliers.

Il arrive toutefois que la différence soit difficile à faire. «Lors du conflit de travail qui a opposé les cols bleus à la Ville de Montréal, ça brassait un peu et nous avons été appelés à protéger certains cadres.»

À l'hôpital général de LaSalle, on a aussi recours à des agents pour accompagner, entre 22 h et 2 h, les employés au stationnement.

Pour des particuliers, ce genre de protection coûte cher, très cher. «Pour les gens qui recherchent ce genre de protection, l'argent n'est jamais une barrière, dit M. Guérin. Ils veulent être protégés à tout prix.»

Si le salaire minimal de l'agent de sécurité a été fixé à 9,80 \$ par un décret gouvernemental, il faut préciser que, sans compter la marge de profit que doit évidemment prendre la compagnie, le garde du corps gagne toujours plus que ses confrères affectés aux industries. À cause du risque.

Mais il arrive parfois que le risque n'existe que dans l'esprit des clients: «Nous avons parfois des clients un peu étranges, explique M. Guérin. Un homme notamment, se sentait très menacé. Notre agent en est rapidement venu à la conclusion que le danger était inexistant. Mais le client demeurait persuadé d'être en danger. Malgré nos explications, il tenait à être accompagné.»

Une présence qui rassure le client et dissuade un agresseur.

Ce sont exactement ces motifs qui ont mené à la création pour les étudiants d'un service de accompagnement bénévole tant à McGill qu'à l'Université de Montréal. Utilisé en quasi-exclusivité par les femmes, ce service assure la présence de deux accompagnateurs à l'étudiante qui craint de s'aventurer sur le campus à certaines heures ou dans certains lieux un peu plus déserts.

### Les jeunes de 15 à 24 ans, huit fois plus exposés que les autres aux voies de fait

■ Un nombre estimé à 4,8 millions de Canadiens de 15 ans et plus ont été victimes de 5,4 millions d'actes criminels en 1987. Plus de la moitié de ces actes étaient des crimes contre la personne. Un tiers de ces crimes impliquaient de la violence (agressions sexuelles, vols qualifiés et voies de fait).

● C'est surtout chez les hommes, les jeunes, les célibataires, les habitants des régions urbaines et les étudiants ou les chômeurs que l'on retrouve le plus grand nombre de victimes.

● Les jeunes Canadiens de 15 à 24 ans sont huit fois plus susceptibles d'être victimes de voies de fait que ceux qui sont âgés de 45 à 64 ans. Les taux de victimisation sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Le mode de vie y est évidemment pour quelque chose, les jeunes hommes représentant aussi la

tranche de la population qui participe le plus aux activités nocturnes.

● Un Canadien sur quatre a indiqué qu'il ne se sentait pas en sécurité quand il marchait seul dans son quartier une fois la nuit tombée.

● Les personnes qui se disent le plus souvent préoccupées de leur sécurité personnelle sont les femmes, les personnes âgées, les résidents des régions urbaines, les personnes divorcées, séparées ou veuves, ainsi que les personnes ayant été victimes d'un acte criminel.

● Pour se protéger des actes criminels, les Canadiens sont plus nombreux à indiquer qu'ils ont modifié leurs activités quotidiennes (ne pas sortir le soir, prendre un taxi plutôt que le métro, etc), et moins nombreux à dire qu'ils ont changé leur numéro de téléphone ou suivi un cours d'auto-défense.

● Une majorité de Canadiens (57 p.cent) croient que le taux de criminalité est moins élevé dans leur propre quartier que dans d'autres régions du pays. Seulement huit p.cent expriment un avis contraire.

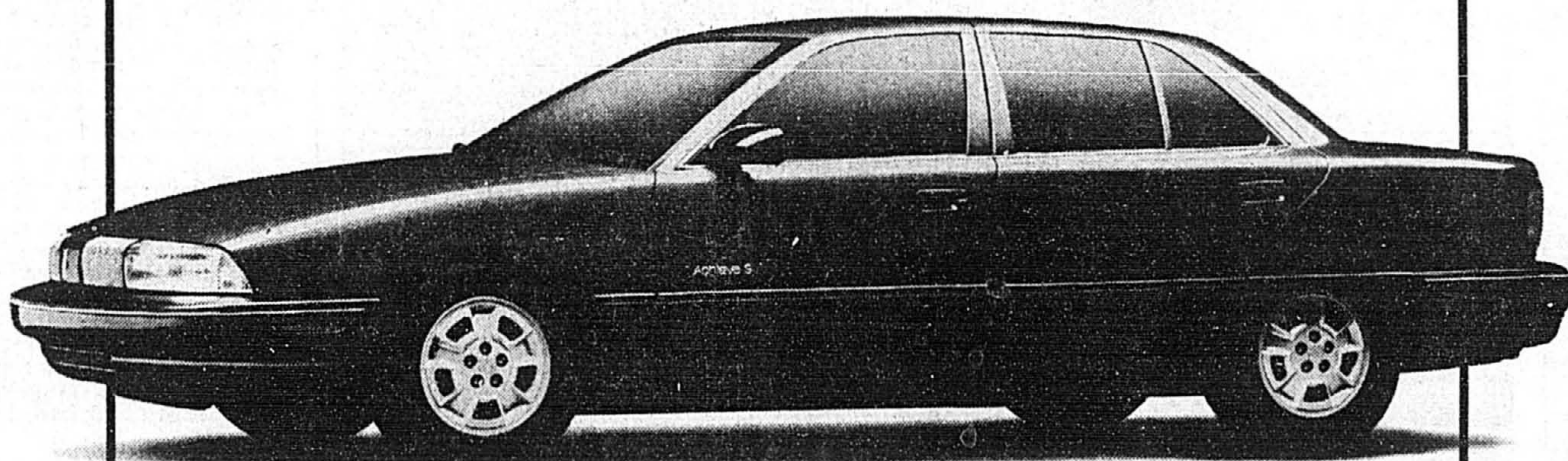
● Même si elles ont plus peur d'être victimes d'un acte criminel, les personnes âgées semblent moins enclines à prendre des mesures pour prévenir ces crimes. Sous de nombreux aspects, leur mode de vie réduit toutefois leur degré d'exposition au crime. Elles sont en effet plus portées à demeurer à la maison et fréquentent peu les endroits à risques élevés (comme les bars).

● Dans près de trois quarts des cas, les auteurs d'actes criminels avec violence agissaient seuls. Un cinquième de ces criminels se sont servis d'une arme.

Note: les chiffres publiés ici sont tirés de Profil de la victimisation au Canada, une enquête sociale publiée en 1990 par Statistiques Canada.

## OLDSMOBILE ACHIEVA

# DU GÉNIE MÊME DANS LE PRIX



# 270\$<sup>MOIS</sup>

Retrouvez maintenant tout le génie apporté à la conception de l'Achieva S 1993 dans un prix tout aussi génial.

- Climatiseur
- Freins antiblocage (ABS) aux quatre roues
- Transmission automatique
- Moteur 2,3 litres à injection électronique de 115 chevaux
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Verrouillage électrique des portes
- Garantie GM TOTAL™ de 3 ans/60 000 km\* sans franchise



\*Location. Prix basé sur un bail de 48 mois, avec un versement initial de 1 020 \$ (ou échange équivalent), transport et premier paiement inclus. Dépôt de 325 \$ remboursable. Taxes en sus. Kilométrage limité à 24 000 km par année. Le coût du kilométrage excédentaire est de 5 c par kilomètre. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et ne s'applique qu'aux modèles neufs 1993 en stock. Voyez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile pour tous les détails. \*Selon la première éventualité. L'assistance routière Oldsmobile est offerte sur les modèles Oldsmobile 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

# « Nous ne sommes pas une secte ! »

Le Père Blais clame bien haut qu'il n'a jamais été hors de l'Église catholique

JEAN-PAUL SOULIÉ  
L'AVENIR

■ Secte, ou groupe religieux ? Pour le Père Blais, ancien Montfortain, prêtre et fondateur d'un nouvel Ordre, la question ressemble à une insulte. Le côté fermé, secret, initiatique des sectes, il le rejette, et il clame bien haut qu'il n'a jamais été hors de l'Église catholique.

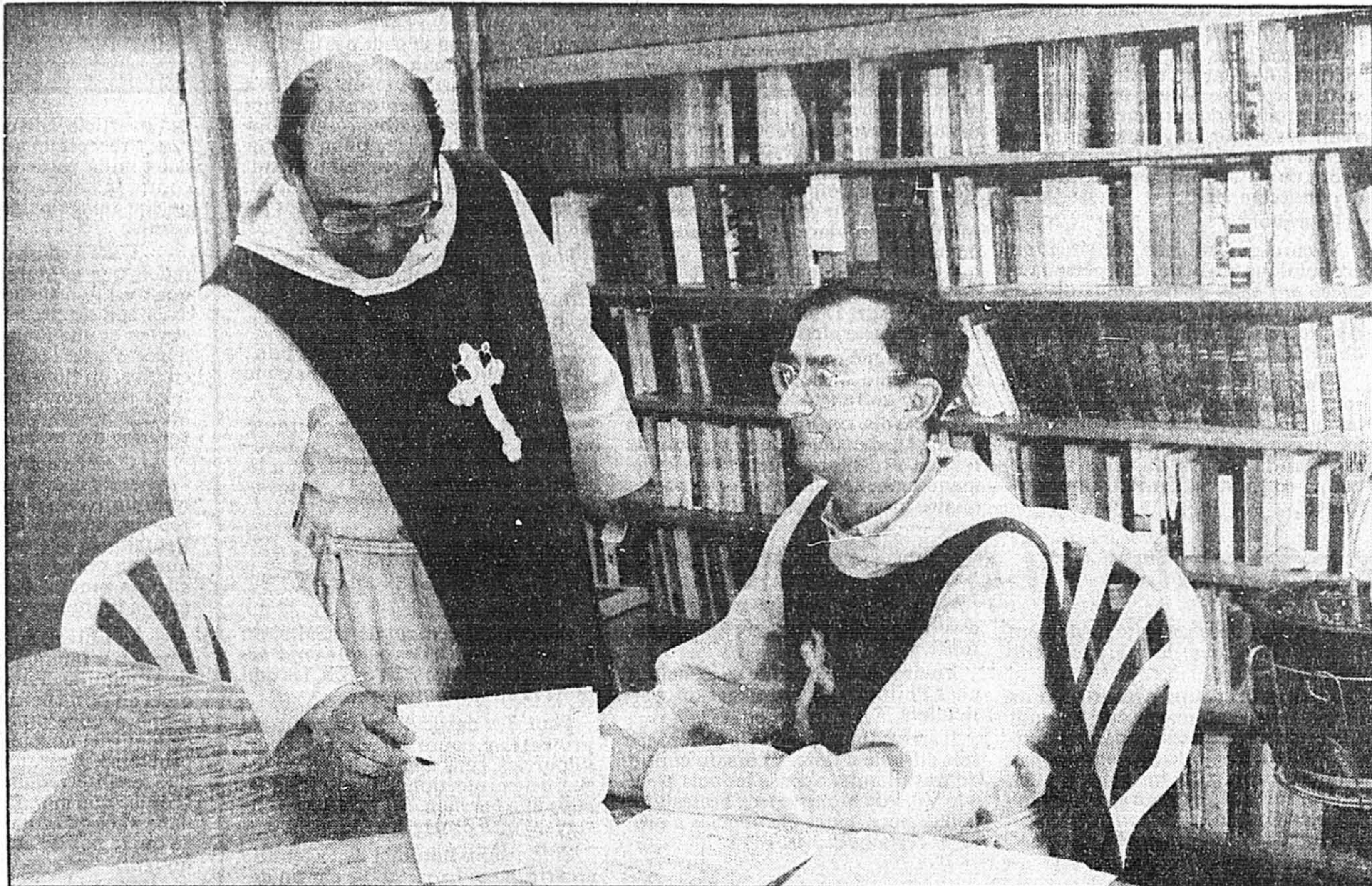
« Ici, on ne met personne à la porte! On n'a pas peur de montrer ce qu'on a, et ce qu'on est. Mais avec les journalistes, il y a un problème: ils confondent « non approuvé » par l'Église et « secte ». Nous ne sommes pas une secte! Nous sommes des catholiques romains! Nous obéissons au pape! Nous ne contestons rien! »

Ces affirmations, Yves-Marie Blais, un solide gaillard de 52 ans, les répète souvent en faisant visiter son domaine aux représentants de *La Presse*: la cuisine, qui sentait bon le dessert juste sorti du four, la salle à manger, où une vingtaine de convives finissaient leur repas, les serres temporaires, avec des jeunes pousses qui seront transplantées quelque part sur les 150 acres qu'occupe l'Ordre du Cœur immaculé et de St-Louis-Marie-de-Montfort dans un rang reculé du village de l'Avenir.

Dans la boutique qui sert de salle d'accueil, le Père Yves-Marie Blais prendra un certain temps à expliquer aux visiteurs comment et pourquoi il est là. Sa sortie de l'Ordre des pères Montfortains, après vingt ans dans les écoles de la CECM, n'a eu qu'une raison: son désir de former un nouvel ordre religieux.

C'est en 1984 qu'à la demande de Mgr Grégoire une étude est faite, un document de recherche sur les nouvelles oeuvres mixtes dans l'Église. Il ressort de cette étude que dans les nouvelles oeuvres, il y a des vocations. Ailleurs, non. Yves-Marie Blais connaît la question des nouvelles oeuvres. Il a étudié longtemps à Rome. Il sait qu'il faut des oeuvres qui répondent à la situation actuelle, à la demande. Plus de pratique religieuse? Faux! Et il va le prouver. Comme Mère Léonie a prouvé qu'en sortant des Soeurs de Sainte-Croix, elle pouvait fonder les Soeurs de Sainte-Famille, parce qu'il y avait un besoin auprès des prêtres. Même chose avec Jean Bosco et les Salésiens. Cas exemplaires pour le Père Blais. Ils ont mis vingt et un ans, trente ans, avant d'être reconnus par les évêques et l'Église. Peu importe.

En cinq ans, l'Ordre va non seulement prendre forme, se structurer, mais il va aussi attirer l'attention du monde et des journalistes avec une apparition quotidienne de la Vierge dans une reconstitution de la grotte de Lourdes. Quand ça arrive, le Père Blais est en voyage en Roumanie, où il tente de revitaliser un vaste pèlerinage, en plein régime communiste-dictatorial de Ceausescu. Soeur Marie-Danielle, une infirmière ontarienne, a des apparitions. Le Père Blais connaît le su-



Dans l'imprimerie de l'Ordre de Saint-Louis-Marie-de-Montfort, le père Yves-Marie Blais et le frère Pierre-Marie, traducteur de japonais, d'anglais, d'allemand, corrigent le texte d'une publication.

PHOTOS JEAN COUILL, La Presse

jet. Il a même publié un gros bouquin sur les apparitions en Yougoslavie, à Medjugorje, un phénomène qu'il a étudié de près. L'ordre attendra un an avant de dévoiler son secret. Mais quand c'est fait, ça fait du bruit.

La visionnaire ne pourra pas rencontrer *La Presse*. « Soeur Marie-Danielle n'est pas visible aujourd'hui, elle souffre trop, dit le Père Blais. Mais chaque jour, ça finit toujours par arriver, elle va à la grotte et elle voit la Vierge... Sauf le vendredi. » Le vendredi, soeur Marie-Danielle souffre la Passion du Christ. Crucifiée une fois par semaine, une fille peut avoir besoin de repos.

Autour du phénomène miraculeux et au milieu des travaux journaliers, l'Ordre prend forme. Il a quatre branches, les prêtres, les religieux, les familles et les célibataires, hommes ou femmes. Déjà une dizaine de pères sont en formation. Ils « vont aller chercher une ordination » par un évêque. Environ quinze frères et soeurs ont prononcé des vœux. Quand aux laïques, ils se divisent en célibataires — une dizaine à l'intérieur et 50 à l'extérieur du centre — et familles, dont trois déjà se sont jointes à l'Ordre.

« Les familles que nous accueillons dans l'Ordre sont autonomes, tout le monde a un gagne-pain. L'Ordre tout entier est autosuffisant, dit le Père Blais. Ici, nous faisons pousser tous nos légumes, nous faisons notre miel,



Soeur Marie-Claire prépare une vinaigrette avec les herbes du jardin.

nous fabriquons des draps, du linge, notre pain et notre vin. »

La communauté est propriétaire de l'épicerie du village voisin, Lefebvre, où sont vendus les produits de ses fermes. En sortant de la chapelle où un religieux assure

la permanence de l'adoration perpétuelle, le Père Blais, les pieds dans la neige, désigne la bordure du bois voisin. « C'est là que seront construites au printemps douze maisons pour les familles qui vont se joindre à nous... Tous

les plans sont prêts. » Mais il proteste avec véhémence si on lui propose une comparaison de sa situation avec Saint-Bernard arrivant à Clairvaux. « Quand on bâtit quelque chose, on ne pense pas à ça! »



Le père Yves-Marie Blais dans la petite serre. Les futures récoltes de la communauté sont là.



Soeur Marie-Pierrette et frère Jean, un Japonais, s'entendent parfaitement autour des boutures dans la petite serre.

## À Waco, le FBI recourt à la stratégie de l'usure

d'après PC et AP  
WACO, Texas

■ La stratégie du FBI: isoler le gourou David Koresh et ses 105 fidèles, dont 17 enfants, retranchés depuis deux semaines dans leur ferme de Waco, les priver de leur tribune médiatique. La guerre des nerfs. Pour combien de temps, et avec quel résultat?

Depuis le 28 février dernier, 21 enfants et quatre adultes ont quitté la forteresse. Premier succès après l'intervention des agents du Bureau des Alcools, Tabacs et armes à feu, qui avait tourné à la fusillade, causant la mort de quatre agents et de dix membres de la secte.

Mots-clés pour le FBI: « Sécurité et contrôle ». Depuis le début de la phase des négociations, « rien de terrible n'a eu lieu », se réjouit Robert Loudon, ancien responsable des négociations avec des preneurs d'otages de la police new-yorkaise. « Nous leur faisons bien comprendre que le gouvernement contrôle complètement la ferme, et qu'il leur est impossible de gérer leur vie quotidienne », dit Bob Ricks, porte-parole du FBI à Waco, qui précise que le FBI a la maîtrise des communications et de l'électricité.

Le FBI veut aussi priver Koresh de son « audience médiatique ». Renversement de tendance donc: celui qui se prend pour le Messie avait pu s'exprimer à l'antenne, sermon contre reddition. Mais, n'ayant pas rempli sa part du contrat, il a été privé de son accès aux médias, installés à trois kilomètres du ranch. S'il veut un public, il attendra la salle du tribunal, dit-on au FBI.

### Et s'il cède?

Pour un psychologue, « si Koresh cède, il pourra dire ce qu'il a à dire. Mais il ne sera plus Dieu. Son petit monde s'écroulera ». Un point de vue, semble-t-il, partagé par une des femmes sorties vendredi. Elle voulait servir de porte-parole, mais s'est vu refouler par les négociateurs. Selon son avocat, elle serait entrée en communication avec la secte dimanche pendant 30 minutes, et aurait dit que « le meilleur moyen de transmettre la vérité est que tous sortent vivants ».

Dimanche, les enfermés de Waco ont déployé une banderole demandant à parler à la presse et disant que le FBI avait rompu les négociations. Réponse « tactique »: le soir, des projecteurs ont été allumés, éclairant violemment la ferme.

Signe avant-coureur de reddition? L'agent Ricks qualifiait ainsi dimanche le fait que trois des assiégés aient demandé quelles peines ils encouraient. On leur a répondu qu'ils seraient retenus comme témoins matériels, le temps que les responsabilités dans la fusillade soient établies par l'enquête.

Le meurtre de policiers fédéraux est puni de mort au Texas. Mais ceux qui se nomment eux-mêmes les Koreshiens — comme les disciples du Christ étaient les Chrétiens — n'ont pas posé de questions à ce sujet.

## Dans le diocèse de Québec, l'observance dominicale réduite à 17 p.c.

Mgr Maurice Couture affirme que la messe c'u dimanche n'est pas la seule façon de pratiquer pour un catholique

NORMAN DELISLE  
Presse Canadienne  
QUÉBEC

■ La participation à la messe du dimanche ne concerne plus que 17 pour cent des catholiques, révèle un sondage mené auprès de 39 000 fidèles du diocèse de Québec.

L'archevêque du diocèse, Mgr Maurice Couture, s'en console néanmoins en mentionnant que la messe dominicale n'est pas la seule façon de pratiquer pour un catholique.

Le sondage, rendu public hier, a été mené l'automne dernier par le biais d'un questionnaire écrit auquel 39 000 résidents du diocèse de Québec ont répondu.

On y apprend que sur les 885 000 personnes qui se déclarent catholiques, seulement 151 400 ont assisté à la messe dominicale le jour où le sondage a été mené, soit à peine 17 pour cent.

Chez les catholiques âgés de 40 ans et plus, l'assistance à la messe atteint les 30 et même les 40 pour cent mais ce taux de participation baisse à 10 pour cent chez les catholiques de moins de 40 ans.

On constate également que la pratique est plus répandue dans certaines régions rurales du diocèse, là où l'esprit communautaire demeure plus fort que dans les grandes paroisses de banlieue.

Dans des secteurs comme Charlevoix, la Beauce ou la ré-

gion de l'Amiante, l'assistance à la messe dominicale frise les 30 pour cent tandis qu'à Québec ou dans les banlieues immédiates, cette participation varie plutôt dans les 10 et 15 pour cent.

Ces chiffres sont certainement semblables dans les autres diocèses, a noté Mgr Couture, qui est le primat de l'Église canadienne.

« Mais il y a d'autres formes d'attachement à l'héritage chrétien que la messe dominicale », a noté Mgr Couture. Par exemple, 80 pour cent des jeunes parents, soit le groupe qui participe le moins à la messe, inscrivent leurs enfants à des cours d'enseignement religieux et à l'initiation aux sacrements.

Selon l'archevêque de Québec, la pratique religieuse peut revêtir d'autres formes. « Les jeunes ne participent pas à la liturgie dominicale mais manifestent leur foi par d'autres dimensions comme la fraternité, le partage ou l'éducation. La pratique dominicale a du sens dans la mesure où c'est un sommet dans la pratique de la foi, a dit Mgr Couture. La propagation de l'Évangile ne se résume pas à la pratique dominicale ».

Selon l'archevêque de Québec, s'il y a baisse de la pratique, on retrouve quand même plus de personnes engagées dans l'Église qui participent activement et tous les jours de la semaine. Les gens « n'ont plus un comportement des clients de

Provigo », a-t-il dit en parodiant le slogan de ce réseau de marchés alimentaires: « Ouvert le dimanche ».

### Des reproches

Le sondage du diocèse de Québec montre que plusieurs catholiques, surtout des jeunes, reprochent à la liturgie et aux sermons d'être vus comme « routiniers et peu nourrissants ».

On s'en prend aussi à « l'autoritarisme, le pouvoir trop grand » du clergé. D'autres, moins nombreux, mentionnent « la conduite peu charitable ou répréhensible de certains prêtres ».

Le diocèse a organisé un sy-

node qui se clôturera en juin 1995 et qui vise à faire face à ces problèmes. Diverses voies de solution ont été examinées jusqu'à maintenant et feront l'objet d'analyses plus poussées.

Ces solutions portent sur une amélioration des relations humaines de l'Église, axées sur la confiance, le respect et l'entraide.

L'Église doit aussi s'impliquer plus à fond dans son engagement pour la justice, pour combattre la pauvreté, la violence, le chômage et les violations des droits de la personne.

Enfin, on déplore que le Dieu dont beaucoup parlent « ne semble pas offrir le visage précis et personnel d'un Père attentif ».

# Un prêtre condamné à un an de prison pour des délits à caractère sexuel

JEAN-PAUL CHARBONNEAU  
JOLIETTE

Un prêtre, longtemps considéré comme un saint homme dans la région de Lanaudière, a été condamné, hier au palais de justice de Joliette, à un an de prison pour attouchements sexuels sur des adolescents.

Le père Bernard Dubois était tellement aimé qu'en 1990 il a été nommé le bénévole par excellence de la région de Lanaudière.

Pendant que les deux avocats présentaient leurs argumentations et durant le prononcé de la sentence du juge Jean Falardeau, de la Cour du Québec, le père Dubois, portant maintenant une longue barbe blanche, somnolait, la tête penchée, sur son fauteuil de la première rangée. La décision du magistrat rendue, un gardien de sécurité est venu taper sur l'épaule droite du prêtre pour lui signifier de se rendre dans le box des accusés.

C'est principalement dans la région de Saint-Esprit que cet ecclésiastique maintenant âgé de 65 ans a abusé de familles, principa-

lement celles des trois garçons mêlés à cette histoire. Il était devenu l'un des meilleurs amis de ces familles.

Durant des années, il a été reconnu pour son engagement social. Il a formé plusieurs clubs, dont la Chambre de commerce locale. Il a été aussi un artisan de premier plan dans la création du CLSC de la région. Le père Dubois avait gagné un important montant d'argent à une loterie de Loto-Québec, somme qu'il a totalement consacrée aux jeunes.

Dans le cas de deux des victimes — les crimes reprochés ont été commis entre 1989 et 1992 — il y a eu des attouchements. Dans l'autre cas, il y a eu sodomie.

Depuis les adolescents se remettent de ces agressions, mais deux d'entre eux consomment un peu de drogue.

Dans son argumentation précédant la sentence, le procureur de la Couronne, Me Bruno Leclerc, a réclamé trois ans de pénitencier pour le père Dubois reconnu coupable le 26 août dernier des chefs d'accusation portés contre lui.

Pour sa part, sans le dire ouvertement l'avocat de la défense, Me Hubert Poulin, voulait la clémence du tribunal. Il a cependant été

très clair: «C'est plus qu'un péché qu'il a commis, c'est un drame». Selon lui, son client a tout perdu, il a eu sa sentence. Il a été congédié du CLSC et il travaille actuellement avec cinq prestataires du bien-être social sous la gouverne de sa communauté.

Dans ses arguments, Me Leclerc a allégué que le prévenu avait menti devant le tribunal. «Plutôt qu'un mensonge, c'est une restriction mentale», a souligné le juge Falardeau, au début du prononcé de sa sentence.

Il a repris en disant que du côté de la réprobation sociale, la société ne peut pas tolérer des gestes comme ceux reprochés au prêtre. Il faut tenir compte que cette personne a tout perdu, mais l'emprisonnement, reprend le juge Falardeau, ce n'est pas une question de vengeance. Et je ne vois pas comment je peux l'écarter. Cet homme n'a pas de casier judiciaire. Je le condamne à un an de prison, a-t-il dit en substance.

Même s'il avait réclamé trois ans, Me Leclerc a déclaré qu'il ne jugeait pas déraisonnable la sentence du juge, à cause du contexte où se trouve actuellement le père Dubois.

# Payment écope de 5 ans de prison pour avoir tué Lloyd Converse, il y a 18 ans

YVES BOISVERT

Le juge Gaston Labrèche a condamné hier Claude Payment à cinq ans d'emprisonnement pour avoir tué il y a 18 ans le chef des nouvelles du réseau international de CBC-radio à Montréal.

Payment, maintenant âgé de 39 ans, a été arrêté le 30 mars 1992 pour ce crime commis en 1974. C'est grâce à un nouveau système informatisé de comparaison des empreintes digitales que les policiers l'ont retrouvé. Il sortait du palais de justice, où il comparait pour une affaire d'ivresse au volant, quand il a été appréhendé par les policiers.

Des empreintes avaient été relevées sur les lieux du crime en 1974. Les empreintes de l'accusé prises lors de son arrestation récente pour ivresse au volant ont pu être comparées par ordinateur grâce à la nouvelle banque de données informatique.

Payment avait plaidé coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire, l'automne dernier. La Couronne (Me Hélène Morin) suggérait une peine de

sept ans, la défense (Me Marc Rousseau) recommandait plutôt trois ans.

Au moment où il a tué Lloyd Converse, 48 ans, Payment avait 20 ans. Ce 30 janvier 1974, Payment avait bu et consommé de la drogue et avait «fermé» un bar de danseuses. Converse, qui était en voiture, s'arrêta près de lui rue Sainte-Catherine et lui offre de le reconduire. Les deux hommes se retrouvent finalement chez la victime et partagent un repas aux petites heures du matin.

Selon ce qu'a dit l'accusé, Converse lui aurait alors fait des avances après s'être déshabillé.

À ce moment, Payment, qui prétend avoir été «drogué» par la victime, s'empare d'un couteau et en donne 46 coups à Converse, qu'il laisse mort dans son appartement.

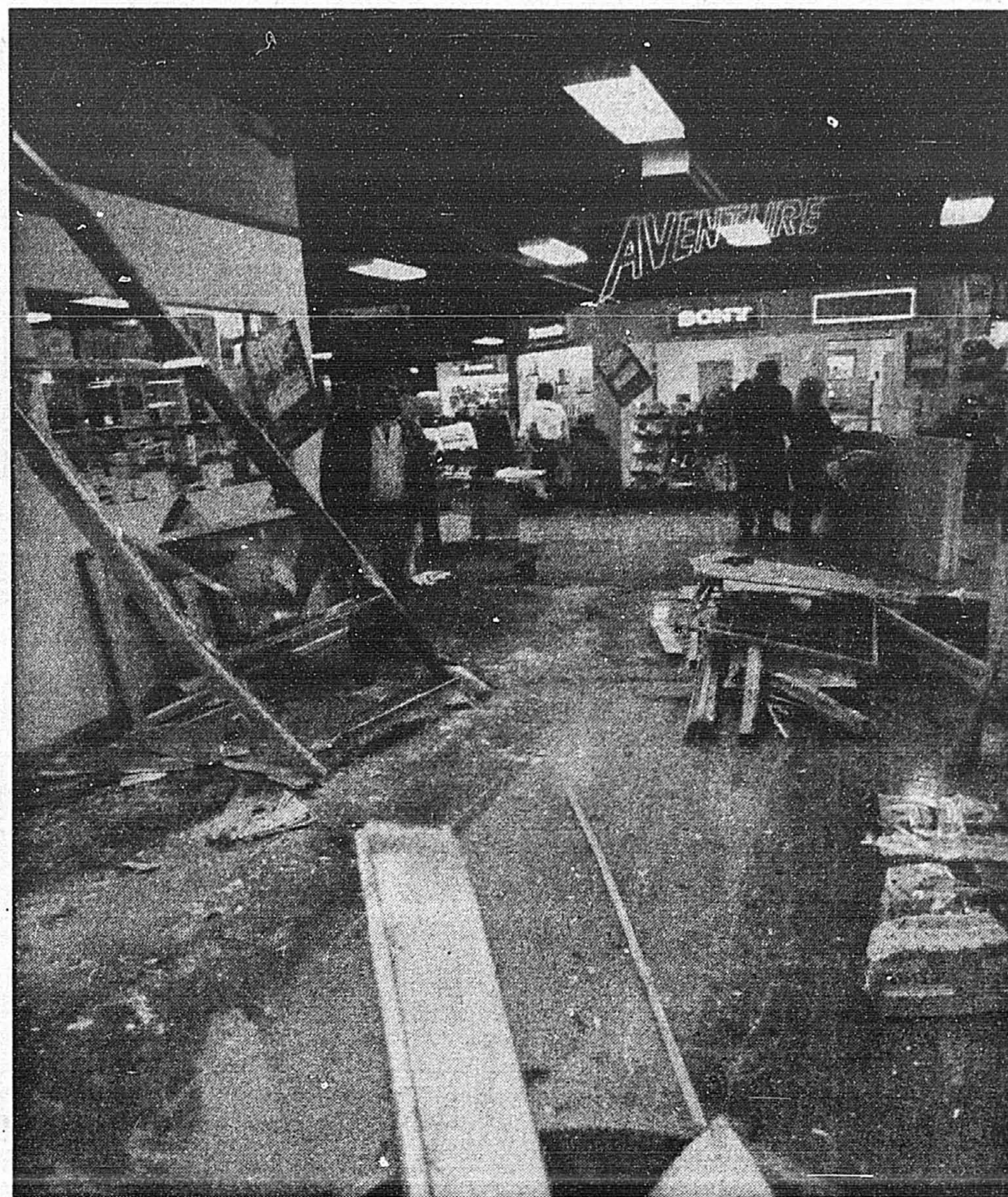
Au juge Gaston Labrèche, de la Cour du Québec, l'accusé dit qu'il ne savait plus ce qu'il faisait, qu'il a eu un «black out» au moment où il a poignardé Converse.

Nonobstant ce «black out», Payment avait pris soin de nettoyer le couteau, de voler les clés

de sa victime et de s'enfuir avec sa voiture.

Le juge a tenu compte de ce que l'accusé «refait sa vie». Il était camionneur quand il a été arrêté. Il est maintenant père de cinq enfants.

Mais Payment n'a pas un casier judiciaire vierge pour autant. Il a été déclaré coupable de proxénétisme et d'intimidation en 1976 et d'agression sexuelle sur une fillette en 1989. Il a fait face à d'autres accusations mineures. Malgré tout, le juge Labrèche a conclu qu'une peine de sept ans serait juste (le maximum pour l'homicide involontaire est la perpétuité). Comme Payment vient de passer un an derrière les barreaux en détention préventive, le juge lui a infligé une peine de cinq ans à partir d'hier. En effet, dans le calcul des peines, la période passée en détention préventive est multipliée par deux pour tenir compte du stress qui résulte de l'incertitude où se trouve un accusé avant sa condamnation.



## Une fourgonnette fonce dans le décor!

Un incident pour le moins inusité, que la police de la CUM classe pour l'instant comme un acte isolé de vandalisme, a fait beaucoup de bruit, à 22h10 dimanche. Le conducteur d'une fourgonnette a délibérément fracassé avec son véhicule la baie vitrée d'un commerce de la chaîne de magasins Aventure Électronique, au 4550 est, boulevard Métropolitain, à Saint-Léonard, pour ensuite circuler librement dans la salle d'exposition, fauchant sur son passage plusieurs comptoirs remplis de marchandises diverses. Après avoir causé des dommages estimés sommairement à plus de 75 000 \$, le conducteur, dont les poutres au volant n'ont apparemment pas été captées par des caméras de surveillance, est parti à pied, abandonnant la fourgonnette Chevrolet immatriculée en Ontario et qui avait été volée. Selon un relevé préliminaire de l'inventaire effectué hier par le personnel, aucune marchandise n'aurait été volée lors du sacage. L'enquête est menée par les policiers du district 54 de la CUM.

PHOTO ROBERT MADON, La Presse

**BETTER** RESTAURANT

Je choisis Chez BETTER

"... Chez BETTER est membre du Réseau Mieux-Vivre. Voilà que saucisses et choucroute se conjugent avec santé."

Revue Santé, Août 92

**ARGENT DISPONIBLE**

Problèmes de liquidités? Prêt commercial seulement Confidentiel

Finance Rapide Cie Ltée

342-4488

**TIMKEN**

**GBS** GENERAL BEARING SERVICE

Montréal 937-7423 Laval 668-5330 St-Léonard 326-0471 St-Laurent 744-2721 Longueuil 679-2550 Mt-Est 254-6038

**PATEK PHILIPPE** GENEVE

Le Quantième Perpétuel automatique, mécaniquement programmé pour tenir compte des années bissextiles.

Le plus prestigieux au monde.

Exclusif chez:

**KAUFMANN de SUISSE** BIJOUX ET MONTRES

2195 Crescent, Montreal, H3G 2C1, (514) 848-0595

**INNOVATION SCIENTIFIQUE**

**Ligne RÉTINOL NATURE**

Contre les signes de l'âge

**30% de rabais**

**NOUVEAU**

Soin de jour Rétinol Nature 40 ml Cour. 20 \$ Spécial 12,95 \$

Soin de nuit Rétinol Nature 40 ml Cour. 32 \$ Spécial 19,95 \$

Soin rénovateur Rétinol Nature 30 ml Cour. 38 \$ Spécial 24,95 \$

**Yves Rocher** La beauté par les plantes

Offre valable jusqu'au 28 mars 1993

Ste-Catherine et Peel/6628, Plaza St-Hubert/Place Alexis-Nihon/Promenades de la Cathédrale/Mail Champlain/Promenades St-Bruno/Place Longueuil/Place Versailles/Centre Rockland/Galerie Rivier/Nord/Carrefour du Nord/Carrefour Laval/Fairview Pointe Claire/Carrefour Anglignon.

**LES 18 JOURS 318**

Votre rêve de posséder une BMW peut enfin se réaliser. Durant 18 jours seulement, les quatre concessionnaires BMW du grand Montréal vous font une offre de location incroyable.

Du 16 mars au 8 avril, vous pouvez louer une BMW 318 pour aussi peu que **318 \$ par mois\***

**\*318\$ PAR MOIS**

plus taxes, pour le modèle de base 318i-4. Bail fixe de 42 mois avec versement initial de 6 075 \$, T.P.S., T.V.Q., transport et préparation en sus. 84 000 km gratuits; chaque km additionnel : 0,10 \$. Sous réserves de l'approbation de la demande de crédit.

La BMW 318i, le vrai plaisir de conduire.

Canbec Automobiles Inc. 4090, rue Jean-Talon Ouest Montréal 731-7871

Boulevard St-Martin Auto Inc. 1430, boul. St-Martin Ouest Chomedey, Laval 667-4343/Mtl 343-3412

Automobiles Jalbert Inc. 16710, Route Transcanadienne Kirkland 695-6662/343-3413

Park Avenue BMW 8755, boul. Taschereau Ouest Brossard, Rive sud 445-4555 Montréal 875-4415

# Le policier Jean Laflèche était-il ivre ou en proie à l'hypoglycémie?

ÉRIC TROTTIER

Un policier de la CUM était-il en état d'ébriété avancée ou a-t-il eu une crise d'hypoglycémie lorsqu'il a été arrêté par des collègues de travail, il y a un an? C'est la question qu'aura à trancher le juge Gérard Duguay au procès que subit le lieutenant-détective Jean Laflèche, du district 53.

Le lieutenant-détective Laflèche n'était pas en service le 12 février 1992 aux petites heures du matin. Il revenait en voiture d'un copieux dîner avec un ami quand il a été interpellé par des confrères, sur le chemin de la Côte-des-Neiges, le moteur toujours ronronnant, pendant qu'il roupillait sur son volant, les culottes à terre.

Cette nuit-là, les agents France Lambert et Jean-Yves Mercier, du

poste 31, ont capté une information provenant de patrouilleurs de la SQ qui disaient avoir observé une Oldsmobile noire zigzaguant sur l'autoroute métropolitaine. Vers 2h, les deux policiers ont aperçu le véhicule suspect, garé sur le bord du trottoir. Ils ont stoppé leur auto-patrouille et se sont approchés de l'Oldsmobile.

Selon leurs témoignages entendus lors de la première journée du procès, le 8 février dernier, la première chose qu'ils ont remarqué était les culottes et le caleçon du quidam. Il les avait aux chevilles, ont-ils spécifié au juge Duguay.

L'agent Lambert a cogné à la fenêtre du chauffeur. Aucune réaction de sa part. La policière a ouvert la portière, secoué l'endormi, qui ne s'est pas réveillé pour autant. Elle a alors décidé de fer-

mer le contact et de prendre les clefs de la voiture. Sur ce, le lieutenant Laflèche a enfin ouvert les yeux. Il y avait une forte odeur d'alcool dans la voiture, le conducteur semblait totalement égaré, sa bouche était pâteuse et ses pupilles dilatées, ont ajouté les agents Lambert et Mercier devant le juge Duguay.

L'agent Lambert aurait demandé au prévenu de remonter son pantalon. Selon elle, il avait de la difficulté à s'exécuter et elle aurait dû lui ordonner à trois reprises de remettre ses culottes. Aussitôt fait, il a été arrêté et emmené dans l'auto-patrouille, menottes aux poignets.

Selon la déclaration des deux policiers, l'accusé leur aurait dit qu'il était lieutenant-détective au poste 53 et que sa « badge » se trouvait avec son portefeuille, dans le coffre à gants de la voiture.

Quand ils ont trouvé ses papiers, ils ont constaté qu'il s'agissait bien d'un policier de la CUM. Ils se sont informés à leurs supérieurs de la marche à suivre. Au poste 31, on leur a dit que les règles habituelles s'appliquaient, comme pour tout citoyen.

Les trois policiers ont donc pris le chemin du poste 14, boulevard Cavendish à Saint-Laurent, où se trouvent le technicien et l'appareil pour l'alcootest. Durant le voyage, M. Laflèche aurait protesté à maintes reprises contre son arrestation en disant qu'un policier n'a pas le droit d'en arrêter un autre, ont raconté les agents Lambert et Mercier.

Rendu au poste 14, le lieutenant a appelé son avocate, Me Guylaine Lavigne. Puis, il a demandé à parler à un membre de sa famille, le directeur Serge Flibotte, du poste 53, son grand pa-

tron. Dans les circonstances, le sergent Richard Binette, du poste 14, a accepté cette requête inhabituelle. On a fini par trouver le numéro de téléphone du directeur Flibotte, qu'on a réveillé en pleine nuit.

Puis, les policiers ont emmené le prévenu devant le technicien en ivressomètre. Après maintes tergiversations, (le lieutenant a notamment refusé de répondre aux questions d'usage de ses confrères), les policiers ont enregistré un refus de passer l'alcootest. M. Laflèche voulait attendre son avocate, qui est arrivée une demi-heure plus tard.

Au premier jour du procès, les quatre policiers (Lambert, Mercier, Binette et le technicien en ivressomètre, Claude Campcau) ayant eu affaire au lieutenant Laflèche ont déclaré qu'il s'est montré agressif, hostile, confus, impoli et peu coopératif avec eux.

Pour sa défense, l'accusé ne semble pas nier la version de ses collègues de travail. La veille de son arrestation, il est allé souper chez un de ses amis. Cet ami, Richard Lemire, un consultant en marketing, a expliqué au juge Duguay qu'il avait servi ce soir-là du poisson au lieutenant. Ce qu'ils ont bu: du Coke, du Seven Up, du jus de tomate et du café. « Pas d'alcool », a-t-il assuré.

Selon lui, le lieutenant Laflèche a eu un malaise vers 22h. Il s'est étendu sur le divan du salon, somnolent. « Il était blanc, il avait la bouche épaisse, tenait mal la conversation. Il n'avait jamais été comme ça auparavant », a-t-il dit.

M. Lemire a donc préparé un bon cognac pour le lieutenant. Mais ce petit remontant, s'il lui a imprimé une haleine particulière,

n'a toutefois pas su le remettre d'aplomb, puisque M. Laflèche s'est carrément endormi. Vers minuit, M. Lemire a donc appelé un ami, Bernard Marcoux, ambulancier pour Urgences Santé. Il s'est rendu en toute hâte au chevet du malade.

Après avoir pris ses signes vitaux (« La tension était élevée, le pouls, rapide », a dit M. Marcoux en Cour), l'ambulancier lui a fait un gluco-test. C'est le taux de sucre de Laflèche qui était trop bas. Bernard Marcoux lui a donc fait ingérer du glucose, suffisamment pour le sortir de sa torpeur, a spécifié l'ambulancier au juge Duguay.

Lorsqu'il s'est réveillé, Jean Laflèche était devenu agressif, ont poursuivi ses deux amis. Il a refusé de se rendre à l'hôpital, comme ils le lui conseillaient. Ils ont tenté en vain de le retenir, mais il est monté dans son auto et est parti.

On connaît la suite. Lors de l'audition, M. Marcoux a expliqué au juge que le comportement d'une personne en crise d'hypoglycémie s'apparente à celui d'un individu ivre: confusion, agressivité, sommeil soudain, etc.

Jean Laflèche est accusé de s'être trouvé avec facultés affaiblies au volant d'un véhicule en marche et d'avoir refusé de donner un échantillon d'haleine aux policiers. Le juge Duguay devrait rendre son jugement après le dernier témoignage et les représentations des avocats (Gaétan Plouffe pour la Couronne, Ulrick Gauthier pour la défense), prévus pour le 30 mars en après-midi, à la Cour municipale de Montréal.

Une question persiste tout de même: pourquoi diable avait-il baissé son pantalon?

## CE COMPLET PIED-DE-POULE NOIR ET BLANC J.P. TILFORD EST UN CHEF-D'ŒUVRE DE GRANDE VALEUR



### Complet J.P. Tilford par Samuelsohn, en fine pure laine. 695\$

«C'est la vérité vraie, déclare Harry: qualité et valeur ne font qu'un. Ce ravissant pied-de-poule noir et blanc n'a pas besoin de moi pour vous séduire.

Mais ce qui fait la valeur de ce complet va plus loin.»

Ce complet, c'est le J.P. Tilford de Samuelsohn à 695\$. Fait par les créateurs de complets les plus distingués du Canada, toujours, comme Harry, en quête de qualité (et qui, pour Harry, exécutent aussi ce complet en tons taupe, à rayure marine, et en bleu marin uni).

«Ce complet est frais comme la marée du jour, mais sa finition est digne de temps révolus, grâce à une main-d'œuvre patiente. Mise en forme, confort, perfection de la coupe: tout est là.

Ce résultat n'est possible, bien sûr, qu'avec les lainages les plus fins - dans ce cas, un tissu d'épaisseur moyenne que vous pouvez porter en tout confort huit mois par an.

Les détails sont aussi de toute première qualité, telles les deux poches intérieures boutonnées pour mettre à l'abri passeports et autres documents précieux.»

La collection Tilford d'Harry va plus loin et offre des bleus, des gris et des tabacs dans toute une gamme de prix et toute une variété de tissus d'épaisseurs moyenne, normale ou d'été.

«La qualité ne ment pas, conclut Harry. Dans plusieurs années, vous jugerez que ce complet aura constitué un excellent placement.»

## HARRY ROSEN

CENTRE ROCKLAND • 735-6227 • FAIRVIEW POINTE CLAIRE • 695-8921

## Le Comité de déontologie blâme deux policiers et en blanchit trois autres

JEAN-PAUL SOULIÉ

Le Comité de déontologie policière du Québec a reconnu coupables deux membres du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, l'un, Réal Therrien, d'avoir proféré des menaces, l'autre, André-Robert Gauthier, d'avoir obtenu pour des fins personnelles des renseignements privilégiés du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ), et d'avoir abusé de son autorité en utilisant ces renseignements.

Dans ce dernier cas, l'agent André-Robert Gauthier, matricule 1086, avait téléphoné à la sœur de son ex-conjointe pour lui dévoiler que le nouvel ami de sa sœur, était «un batteur de femmes, un beau parleur et un manipulateur». Et il affirmait avoir les moyens de tout connaître sur lui. Un mois et demi plus tard, en septembre 1990, le même André-Robert Gauthier téléphone à une belle-sœur de son ex-conjointe pour dire que le nouvel ami de cette dernière est un passeur de drogue, et possède un dossier au fédéral. Le Comité a considéré la preuve contre l'agent Gauthier comme «accablante». Il a obtenu à des fins personnelles des renseignements privilégiés et a ainsi abusé de son autorité.

Dans le cas de l'agent Réal Therrien, matricule 3814, il s'agit au départ d'un virage à gauche non autorisé, effectué au 6000, Henri Bourassa, par madame Loreta Cambise Delle Donne. Fort mécontente de sa contravention de 100\$, cette dernière se serait fait «menacer» d'une autre contravention: ses enfants installés sur la banquette arrière ne portaient pas de ceinture de sécurité. Le Comité a statué que le policier

avait «exprimé une volonté de nuire à madame», ce qui constitue, au sens du Code de déontologie des policiers, une menace.

Ces deux causes se poursuivront devant le Comité pour les plaidoiries, puis les sentences seront prononcées.

Après avoir reçu de nombreuses contraventions au terme d'une poursuite de six kilomètres par l'agent Carole Santerre, matricule 8075 de la Sûreté du Québec, les frères Martin et Nicolas Tremblay, ainsi que leur père Normand, de la rue Des Ormeaux, à Beauceville, avaient porté plainte auprès du Comité de déontologie policière du Québec pour usage de propos blasphématoires et intimidation. La conduite de l'agent Carole Tremblay a été jugée non dérogatoire au Code. L'affaire s'était déroulée le 31 octobre 1991, et la policière a agi seule d'abord, puis avec l'assistance de la police de Beauceville.

Dans une autre décision rendue publique hier, le Comité de déontologie policière a également décrété la non culpabilité à des accusations d'intimidation portées contre René Aubé, de la police de Dorion, par madame Lucie Barbe. L'agent Aubé avait déclaré à l'employée de Mme Barbe que des poursuites judiciaires pourraient être intentées lorsqu'une plainte portée contre un policier serait rejetée par le commissaire ou le Comité. Ces propos ne sont donc pas considérés comme une tentative d'intimidation.

Le Comité de déontologie a également rejeté la plainte portée contre l'agent Ascano Aloisi, du SPCUM, par un livreur qui aurait omis de faire un arrêt obligatoire. Le livreur, M. Jocelyn Reid, avait porté plainte pour langage injurieux.

**L'AIT**  
ET LES PRODUITS LAITIERS  
présentent

**LE TOUR DE VÉLO DE MONTRÉAL**  
Dimanche 6 juin 1993

**Bénévoles recherchés**

en collaboration avec

Commanditaire officiel

**DOUPEZ LA CHANCE DE GAGNER!**

- 2 paires de billets d'avion pour Amsterdam offerts par KLM
- Des accessoires cyclistes et 5 vélos SUPERCYCLE offerts par
- Un powerbook de Macintosh offert par Le centre Macintosh

**Inscrivez-vous dès maintenant**  
(514) 847 - VÉLO

CKAC73AM SRC

# UN MOT DU PRÉSIDENT

1992 a été une année historique pour Chrysler Canada limitée.

Le processus de renouvellement instauré dans l'entreprise, au milieu des années 80, a donné ses premiers fruits. En effet, Chrysler, ses fournisseurs, ses concessionnaires et ses clients ont assisté au lancement de cinq nouveaux produits de qualité : la Dodge Viper, la Jeep Grand Cherokee, les Chrysler Intrepid et Concorde, et la Eagle Vision.

En 1992, pour la deuxième année automobile consécutive, Chrysler Canada a augmenté sa part de marché.

Les ventes des célèbres mini-fourgonnettes Dodge Caravan, Plymouth Voyager et Chrysler Town & Country ont atteint de nouveaux sommets. Combinées à celles des pick-ups Dodge Dakota et Ram Cummins Turbo diesel, elles ont contribué à faire de cette année l'une de nos meilleures pour les ventes de camions. De plus, les ventes des Jeep Cherokee et Grand Cherokee ont augmenté de 37% depuis 1991, reconfirmant le statut de leader de ces véhicules dans la catégorie des véhicules utilitaires sport.

Récemment, les Chrysler Intrepid et Concorde, ainsi que la Eagle Vision, ont été couronnées du titre de « Voiture de l'année » par l'Association canadienne des journalistes automobiles. De plus, l'Intrepid a reçu le prix du « Meilleur véhicule construit au Canada » du magazine World of Wheels.

Tous ces modèles sont construits à notre nouvelle usine de Brampton, en Ontario. En fait, Chrysler Canada a produit 457 800 voitures et camions, soit 24% de toute la production automobile canadienne. Comme 90% de ces véhicules sont voués à l'exportation, cela représente des milliards de dollars en plus pour notre balance commerciale.

En fait, notre succès repose avant tout sur nos clients. Ces milliers de Canadiens qui ont répondu avec enthousiasme à notre invitation « Croyez en la compagnie automobile qui croit en vous » et qui ont acheté l'un de nos véhicules.

Au nom de Chrysler Canada et de ses 14 000 employés, des 600 concessionnaires Chrysler et de leurs employés, ainsi qu'au nom de la grande famille de nos 2 000 fournisseurs canadiens, je tiens à vous dire « merci », et je vous invite à profiter de notre grand solde Merci beaucoup. Mais dépêchez-vous. Cette occasion exceptionnelle tire à sa fin.



*G.Y. Landry*  
G.Y. Landry  
Président-directeur général

# DE CHRYSLER CANADA

# MERCI BEAUCOUP!



**DODGE SHADOW/PLYMOUTH SUNDANCE**

**100% DE RABAIS SUR LES OPTIONS**

<b>EQUIPE DE</b>	<b>Boîte automatique</b>	3 rapports
	<b>Moteur de 2,2 L</b>	Inject. électronique
	<b>Coussin gonflable côté conducteur</b>	Standard
	Traction avant	Standard
	Plan de protection au choix du client †††	Standard
<b>PLUS</b>	<b>RABAIS SUR L'ENSEMBLE 22D</b>	
	<b>Climatiseur</b>	Sans frais
	Essuie-glace de luxe à balayage intermittent	Sans frais
	Tapis avant et arrière	Sans frais
	Ensemble d'éclairage	Sans frais
	Radio AM/FM stéréo 4 haut-parleurs	Sans frais
	Console complète avec accoudoir	Sans frais
	Miroirs de courtoisie	Sans frais
	<b>RABAIS TOTAL SUR L'ENSEMBLE</b>	<b>1 680 \$ ††</b>
<b>PLUS</b>	<b>REMISE EN ARGENT</b>	<b>1 250 \$ †</b>
	<b>RABAIS TOTAL</b>	<b>2 930 \$ †</b>
	Voyez votre concessionnaire pour connaître les superprix Merci beaucoup.	



**DODGE CARAVAN/PLYMOUTH VOYAGER**

**CHOIX DE RABAIS SUR L'ENSEMBLE D'OPTIONS**

<b>EQUIPE DE</b>	<b>Boîte automatique</b>	3 rapports
	<b>Moteur V6</b>	Inject. électronique
	<b>Coussin gonflable côté conducteur</b>	Standard
	Plan de protection au choix du client †††	Standard
<b>PLUS</b>	<b>RABAIS SUR OPTIONS</b>	
	<b>Climatiseur</b>	515 \$
	<b>Porte-bagages</b>	92 \$
	Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes	95 \$
	<b>7 places assises</b>	<b>258 \$</b>
	<b>RABAIS TOTAL SUR OPTIONS</b>	<b>960 \$ ††</b>
<b>PLUS</b>	<b>RABAIS SUR ENSEMBLE 24T</b>	<b>200 \$ ††</b>
<b>PLUS</b>	<b>REMISE EN ARGENT</b>	<b>1 000 \$ †</b>
	<b>RABAIS TOTAL</b>	<b>2 160 \$ †</b>
	Voyez votre concessionnaire pour connaître les superprix Merci beaucoup.	



**DODGE SPIRIT/PLYMOUTH ACCLAIM**

<b>EQUIPE DE</b>	<b>Boîte automatique</b>	3 rapports
	<b>Coussin gonflable côté conducteur</b>	Standard
	Plan de protection au choix du client †††	Standard
<b>PLUS</b>	<b>ENSEMBLE 22E</b>	
	<b>Climatiseur</b>	Inclus
	Volant ajustable et régulateur de vitesse	Inclus
	Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes	Inclus
	<b>RABAIS SUR L'ENSEMBLE 22E</b>	<b>1 030 \$ ††</b>
<b>PLUS</b>	<b>ENSEMBLE OR OU ARGENT SANS FRAIS</b>	
	<b>Porte-bagages</b>	Sans frais
	<b>Roues en aluminium</b>	Sans frais
	Ensemble édition Or ou Argent	Sans frais
	<b>RABAIS TOTAL SUR OPTIONS</b>	<b>580 \$ ††</b>
<b>PLUS</b>	<b>REMISE EN ARGENT</b>	<b>1 250 \$ †</b>
	<b>RABAIS TOTAL</b>	<b>2 860 \$ †</b>
	Voyez votre concessionnaire pour connaître les superprix Merci beaucoup.	



**JEEP CHEROKEE SPORT 4RM**

<b>ENSEMBLE 26E</b>	<b>RABAIS TOTAL</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Climatiseur	<b>2 620 \$ †</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Boîte automatique	
<input checked="" type="checkbox"/> Volant ajustable gainé de cuir	
<input checked="" type="checkbox"/> Prise convertible à la volée	
Voyez votre concessionnaire pour connaître les superprix Merci beaucoup.	



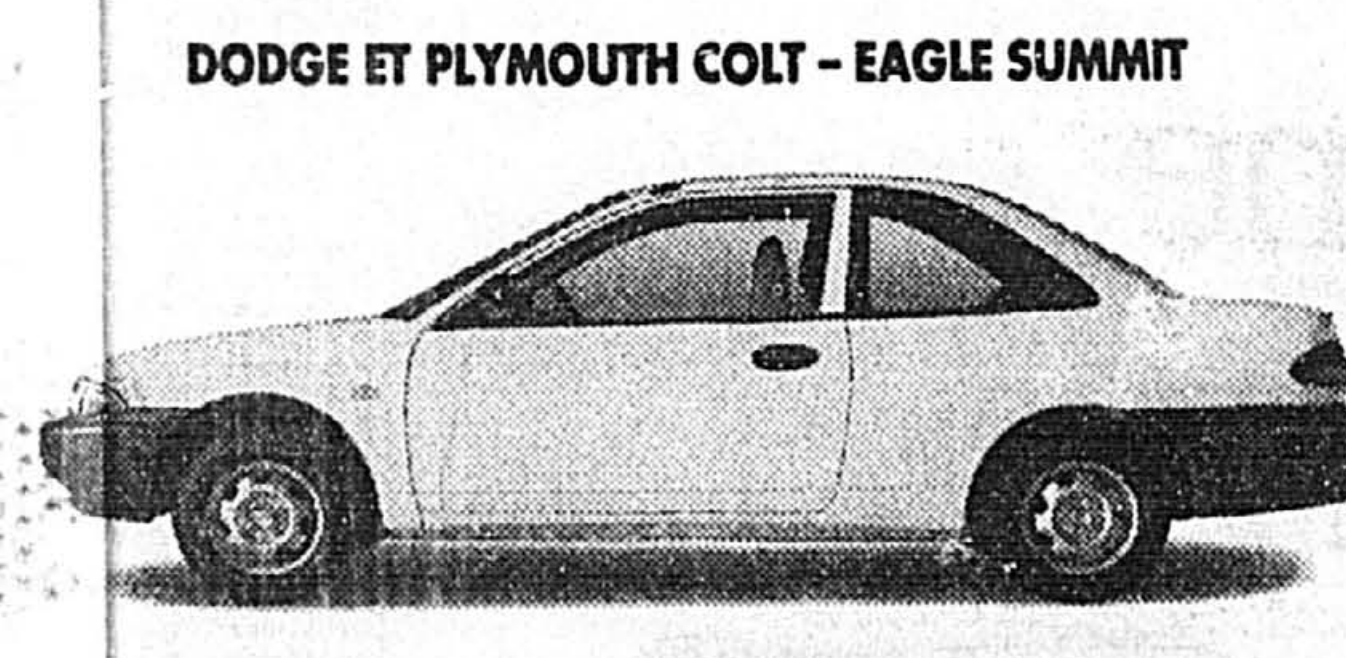
**CHRYSLER DYNASTY**

<b>ENSEMBLE 26D</b>	<b>RABAIS TOTAL</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Moteur V6 de 3,3 L	<b>2 030 \$ †</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Climatiseur	
<input checked="" type="checkbox"/> Sièges à commandes électriques	
<input checked="" type="checkbox"/> Régulateur de vitesse et volant ajustable	
Voyez votre concessionnaire pour connaître les superprix Merci beaucoup.	



**JEEP YJ S**

<b>ENSEMBLE 23R</b>	<b>RABAIS TOTAL</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Sièges-baquets et banquette arrière	<b>1 490 \$ †</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Toit rigide amovible	
<input checked="" type="checkbox"/> Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes	
<input checked="" type="checkbox"/> Servodirection	
<input checked="" type="checkbox"/> Dégivreur de glace arrière	
Voyez votre concessionnaire pour connaître les superprix Merci beaucoup.	



**DODGE ET PLYMOUTH COLT - EAGLE SUMMIT**

<b>ENSEMBLE 21A</b>	<b>RABAIS TOTAL</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Boîte manuelle à 5 rapports	<b>1 000 \$ †</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Moteur de 1,5 L à injection multiple	
<input checked="" type="checkbox"/> Sièges-baquets à dossier inclinable	
<input checked="" type="checkbox"/> Direction à crémaillère	
Voyez votre concessionnaire pour connaître les superprix Merci beaucoup.	



**DODGE DAKOTA 4X4 AVEC CABINE ALLONGÉE**

<b>ENSEMBLE 26F</b>	<b>RABAIS TOTAL</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Moteur V8 de 5,2 L	<b>2 030 \$ †</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Boîte automatique à 4 rapports	
<input checked="" type="checkbox"/> Roues en aluminium coulé	
<input checked="" type="checkbox"/> Climatiseur	
<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble de garnitures LE	
Voyez votre concessionnaire pour connaître les superprix Merci beaucoup.	

**VOUS POUVEZ AUSSI OPTER POUR LE TAUX DE CREDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS\* PLUTOT QUE POUR LA REMISE EN ARGENT.**

Le programme Location Clé d'Or est aussi offert!



## DÉPÊCHEZ-VOUS, LE GRAND SOLDE TIRE À SA FIN

**PERSONNE NE BAT LES SUPERPRIX DE CHRYSLER. PERSONNE. ALLEZ LE CONSTATER CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER AUJOURD'HUI MÊME.**



† Ces offres sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'aux particuliers achetant pour un usage personnel seulement. La remise en argent a été soustraite à tous les prix qui sont indiqués. Les remises en argent incluent la TPS et sont offertes pour une durée limitée. L'offre de crédit du fabricant peut remplacer la remise en argent. Les demandes de crédit sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Crédit Canada Itée. Cette offre est en vigueur du 16 janvier 1993 jusqu'à ce que Chrysler Canada limitée décide d'y mettre fin. Dans les cas des véhicules loués à long terme par des particuliers, seule la remise s'applique. L'offre concerne les véhicules en stock chez le concessionnaire. Le programme Location Clé d'Or est offert pour certains modèles. Ces offres annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. †† La valeur des ensembles d'options offerts en prime a été établie en fonction du PDSF pour chaque option achetée séparément selon le modèle choisi. Les rabais sur les options sont établis en fonction du PDSF pour ces options. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. ††† Certaines restrictions s'appliquent. Un autre choix de garanties est offert pour les modèles importés. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.



Hâtez-vous, cette vente se termine  
le 31 mars 1993.



Sentra DLX Spéciale  
À partir de **10 695 \$\***

Altima XE  
**15 995 \$\*\***

Maxima GXE  
**22 495 \$\*\***

Costaud DLX  
**8 995 \$\*\***

Quand votre très sympathique concessionnaire Nissan se donne la peine de faire une vente, il ne s'agit pas de n'importe quelle vente. Et il ne s'agit pas de n'importe quels véhicules non plus. Acclamés encore cette année par le CAA-Québec, pour la meilleure garantie de l'industrie, ils constituent tous un achat intelligent, à un prix de vente sans précédent. Seul, votre très sympathique concessionnaire Nissan peut en faire autant.

Votre <sup>très</sup> sympathique  
concessionnaire



## Le Conseil de presse décidera si les journaux peuvent accepter des voyages

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Le Conseil de presse du Québec est aux prises avec un dossier controversé sur lequel aucune décision n'a encore été prise après presque deux ans de délibérations: les voyages gratuits offerts aux journalistes.

Le conseil a été saisi d'une plainte formulée en mai 1991 par le Comité des citoyens de Saint-Étienne-des-Grès, en Mauricie.

Ce groupe protestait contre le fait que la multinationale Waste Management, qui voulait vendre l'idée d'instaurer un site d'enfouissement à Saint-Étienne, ait amené gratuitement les représentants de six médias d'information de la Mauricie visiter un site semblable aux États-Unis.

L'entreprise assumait elle-même les frais de transport et

d'hébergement des journalistes. Le président du Comité des citoyens, Carol Ross, un enseignant, a porté plainte au Conseil de presse, sommant l'organisme de trancher sur l'éthique qui devrait animer les médias d'information face à l'acceptation de voyages gratuits.

M. Ross et son groupe estimaient que Waste Management avait ainsi tenté d'obtenir une couverture de presse favorable dans un dossier contesté.

«Sur le fond de la question, il n'y a pas de divergences réelles ou fondamentales. Une information n'est valable que si elle est recueillie et diffusée librement. Le public doit avoir confiance que les choses se déroulent de cette façon», a commenté hier le président du Conseil de presse, Guy Bourgeault.

Mais au sein du conseil, le débat a porté sur «la faisabilité

et la praticabilité» du principe qui en découle et qui veut qu'aucun voyage gratuit ne doit être accepté.

Certains, au sein du conseil, ont fait valoir que deux types d'«exceptions» devraient permettre d'outrepasser le principe et d'accepter des voyages gratuits, a expliqué M. Bourgeault.

Le premier cas serait celui où l'accès à certains lieux ne serait pas possible autrement. Le président du conseil a cité le cas des journalistes invités par Hydro-Québec dans le Nord québécois.

«Le droit du public à l'information aurait-il été mieux servi si ce voyage avait été refusé?» a demandé M. Bourgeault.

Le second cas est le déséquilibre qui pourrait être créé entre les médias d'information plus riches et ceux disposant de moyens moindres.

## Étude sur la mauvaise qualité du granit de la rue de la Commune

GILLES GAUTHIER

La ville de Montréal vient d'accorder un contrat de 20 000 \$ pour tenter de mettre un point final aux recherches sur les causes de la fissuration et de l'éclatement du granit de la rue de la Commune.

Le contrat a été octroyé à une filiale de SNC-Lavalin, la Compagnie nationale de forage et sondage (CNFS), qui y affecte, au coût de 115 \$ de l'heure, un «spécialiste en matériaux et en béton de ciment», le docteur Gilbert Haddad.

L'administration Doré a dépensé 8,89 millions pour aménager un premier tronçon de cette rue du Vieux-Montréal, expliquant notamment qu'elle avait choisi le granit, posé au coût de 318 \$ le mètre carré, «parce que c'est bon pour 30 ans». Cette première section va des rues Saint-Gabriel à Bonsecours.

Quelques mois après la fin des

travaux, exécutés en prévision des célébrations, l'an passé, du 350<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité, des fissures, éclatements de coin et soulèvement des dalles apparaissent. Un mandat fut confié au laboratoire de la ville d'en déterminer les causes afin de poursuivre, en vertu des garanties, les entrepreneurs qui avaient exécuté la tâche.

Un premier contrat de 5000 \$ fut octroyé à l'automne à CNFS «pour effectuer un premier survol des défauts» et on fit par la suite appel, à un coût similaire, à l'institut de recherche en construction du Conseil national de recherches du Canada, à Ottawa, pour une analyse du granit et du mortier fautifs. M. Haddad préparera un rapport synthèse.

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 1992-94 de la ville prévoyait une dépense de 31,1 millions pour réaménager et couvrir de granit la rue de la Commune.

Le PTI 1993-95 indique 26,78 millions et un net ralentissement des travaux. On prévoit dépenser 1,33 million en 1993, des poussières l'an prochain et rien en 1995. Il précise également que des 8,89 millions immobilisés jusqu'à maintenant, 1,63 million proviennent de subventions, qui s'élèveront, poursuit-on, à 3,11 millions si le projet est mené à terme un jour.

Les deux contrats, pour poser le granit sur le tronçon de 425 mètres complété jusqu'à maintenant, avaient été accordés au coût de 6,3 millions à la division Francon de la compagnie Lafarge Canada.

La ville précise qu'elle a largement utilisé le granit vers la même période au square Berri, au parc du Champ-de-Mars et sur le belvédère du mont Royal, mais que seuls des problèmes mineurs y sont apparus.

## Un syndicat d'avocats accuse Québec de mauvaise foi à la table de négociations

Presse Canadienne

Quelque 800 avocats et notaires à l'emploi du gouvernement du Québec, qui cherchent à se syndiquer, accusent l'État de tout faire pour bloquer l'obtention de leur accréditation syndicale.

L'Association des juristes de l'État représente ces 800 plaideurs, légistes, négociateurs, médiateurs, adjudicateurs et conseillers juridiques, qui travaillent

dans divers ministères et organismes. En leur nom, elle a demandé l'obtention d'une accréditation syndicale, en septembre dernier.

Dans un communiqué, l'association rappelle que les avocats de l'aide juridique, eux, sont syndiqués, tout comme les procureurs de la Couronne du Québec.

L'association accuse le gouvernement de prendre des procédures pour retarder ou bloquer sa syndicalisation, en s'abstenant

par exemple de participer à certains travaux en comité.

Le président de l'association, Me Marc Bergeron, y voit «une attitude indécente et rétrograde» de même que «de la mauvaise volonté» de la part des représentants du gouvernement.

En conséquence, l'Association des juristes de l'État a déposé une plainte et une demande d'enquête auprès de la Commission de la fonction publique. Elle songe à d'autres recours.

### LE VESTON SPORT PURE SOIE CHEZ HOLT RENFREW



325 \$

SEULEMENT CHEZ HOLT RENFREW

Avec notre nouveau veston sport pure soie vous en avez vraiment pour votre argent. Style sobre et raffiné. Épaules souples et naturelles. Et un tissu de soie sensationnel aussi beau à l'œil qu'au toucher. Qu'on le porte avec un chandail fin ou avec une chemise et une cravate traditionnelles, c'est une pièce de base éclectique pour toute garde-robe masculine. Et vous avez le choix entre écossais argent, havane, noir et marine, encre et argent ou havane et olive. Et vous ne le trouverez que chez Holt.



**HOLT RENFREW**

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310  
Tous les magasins sont maintenant ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h, le samedi jusqu'à 17 h et le dimanche de midi à 17 h

«À NE PAS MANQUER!»

★★★★



**SUNBIRD**  
**1699\$** PAR MOIS  
SUR 36 MOIS

**La Sunbird brille par son équipement de série!**

- Freins antiblocage (ABS)
- Verrouillage automatique des portes
- Moteur 2L, 111 chevaux
- Radio AM-FM stéréo
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Sièges baquets inclinables
- Rétroviseurs gauche et droit
- Garantie GM TOTAL<sup>MC</sup> de 3 ans/60 000 km\* sans franchise

**PONTIAC**  
Sunbird LE 2 portes 1993

VOS CONCESSIONNAIRES

**PONTIAC**  
**BUICK**

PARTICIPANTS

**Assistance**  
ROUTIÈRE

\*Prix basé sur un bail de 36 mois, avec un versement initial de 1 277 \$ (ou échange équivalent), transport, premier paiement et tous les rabais taxables GM inclus. Dépôt de 300 \$ remboursable. Taxes en sus. Kilométrage limité à 24 000 km par année. Le coût du kilométrage excédentaire est de 5 \$ par kilomètre. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et ne s'applique qu'aux modèles neufs 1993 en stock. \*\*Selon la première éventualité. L'assistance routière Pontiac est offerte sur les modèles Pontiac 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

# Suicide « assisté »: Sue Rodriguez se dissocie de la Société Right-to-Die

Presse Canadienne  
VANCOUVER

Mme Sue Rodriguez, qui se bat pour obtenir le droit au suicide avec l'aide d'un médecin, se dissocie de la Société Right-to-Die.

Mme Rodriguez, qui est atteinte de la maladie de Lou Gehrig, une affection incurable, a annoncé en fin de journée, dimanche, qu'elle-même et le député néo-démocrate Svend Robinson étaient en désaccord avec les propos émis par le président de la Société Right-to-Die au cours du week-end, et qu'ils ont décidé de mettre fin à leur relation avec cette société.

Son président, M. John Hofsess, avait déclaré au cours du week-end que plus d'un médecin pourraient aider Mme Rodriguez à mettre fin à ses jours et que sa mort ne se ferait pas en secret, qu'on ne tenterait pas de camoufler les faits.

Ces remarques ont déplu à Mme Rodriguez. Dans un communiqué, elle dit « regretter profondément que John ait émis ces commentaires concernant ma vie, commentaires inexacts et qui ont été faits sans que je sois consultée. Je sollicite le droit de mourir avec dignité, au moment de mon choix, et certainement pas sur la scène publique ».

M. Hofsess s'est dit douloureusement affecté par la décision de Mme Rodriguez de quitter son groupe. Mais il a aussi attribué une partie de la responsabilité de ce départ au député Robinson, en disant que le député NPD semblait pouvoir faire des déclarations sur l'avenir de Mme Rodriguez que lui-même n'avait pas le droit de faire.

M. Hofsess croit qu'il n'a rien dit de plus, ce week-end passé, que ce que M. Robinson lui-



M. John Hofsess et Mme Sue Rodriguez.

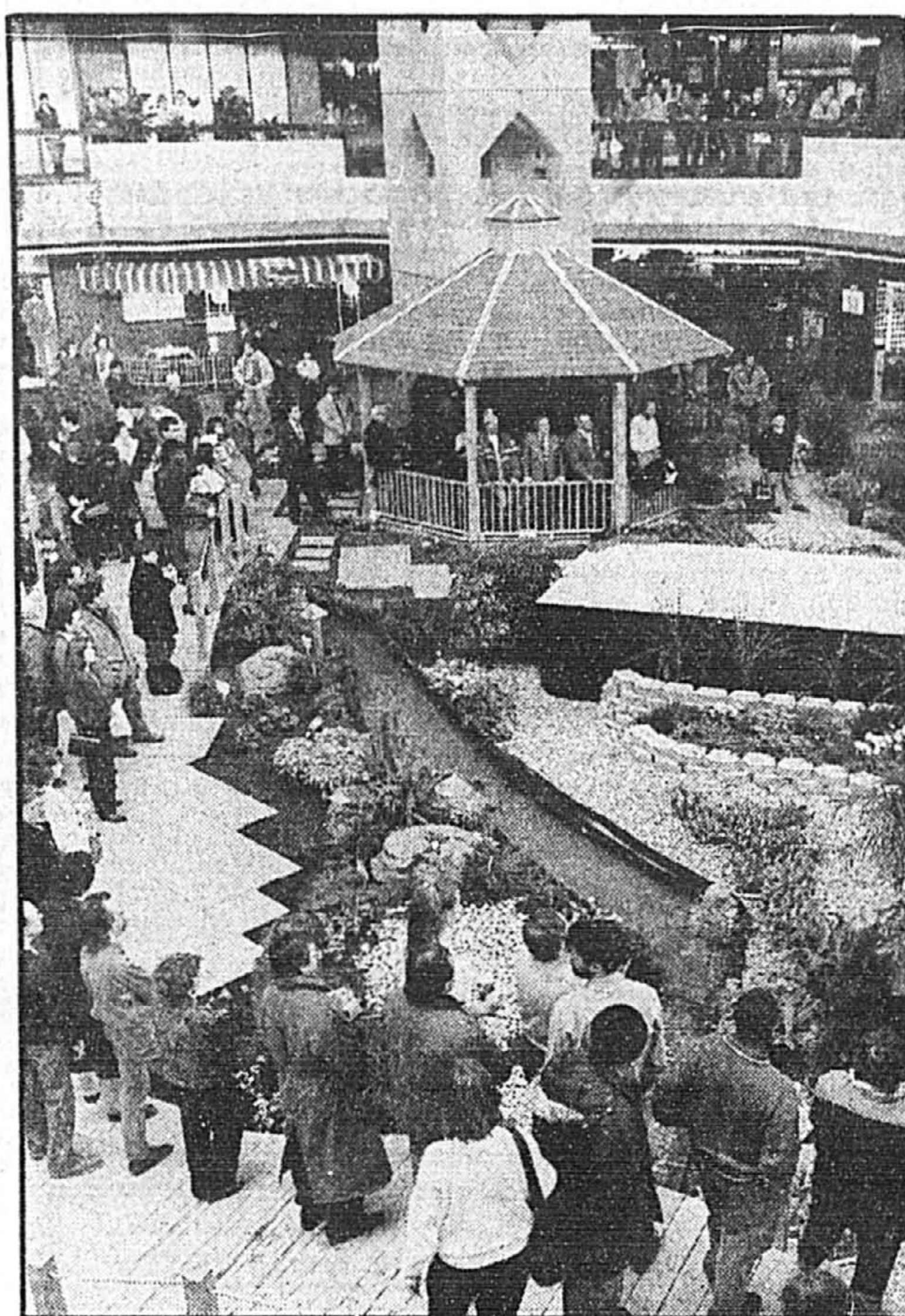
même a établi comme permissible lors d'une conférence de presse antérieure, le 8 mars dernier. « Il semble que je doive servir de bouc émissaire à la suite d'une manœuvre politique conçue pour assurer que les nouvelles à propos de Sue soient contrôlées plus strictement par ceux qui la conseillent maintenant », a-t-il dit.

Il a ajouté que l'avocat de Mme Rodriguez, Chris Considine, a communiqué avec lui dimanche, et qu'il lui a clairement indiqué que ce n'était pas tellement la récente déclaration de M. Hofsess qui l'ennuyait, mais plutôt l'annonce par Svend Robinson, lors de leur conférence de presse du 8 mars, qu'on avait trouvé un mé-

decin prêt à aider Sue à se suicider au moment où elle le désirerait.

Mme Rodriguez, qui est âgée de 42 ans, demande aux tribunaux de lui reconnaître le droit au suicide « assisté ». Elle a perdu la semaine dernière une deuxième bataille juridique en Cour d'appel de Colombie-Britannique.

À Ottawa, le député Robinson a soutenu que M. Hofsess avait enfreint un principe fondamental: le droit de Mme Rodriguez de s'exprimer en son propre nom. Ce n'est pas la première fois, a-t-il ajouté. Il faisait allusion à une lettre supposément écrite par Mme Rodriguez en janvier. Il s'est avéré que la lettre avait été rédigée par M. Hofsess.



## Un Jardin pour oublier l'hiver et la neige

Un Jardin des sens entièrement réalisé par les étudiants de l'Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe est en vedette depuis hier, et jusqu'au 27 mars, au complexe Desjardins, à Montréal. Il a fallu la participation de 60 garçons et filles de cette institution et trois jours de travail pour monter ce véritable paradis végétal. Le tout est fait de milliers de tulipes, de narcisses, de jacinthes et de centaines d'arbres et d'arbustes, de pavés et de dalles, de pierres à rocailles et de tout ce qui peut entrer dans l'aménagement des plus beaux jardins. Il y a là en fait, grâce aux couleurs et aux arômes divers, tout ce qu'il faut pour le plus grand plaisir des sens des visiteurs.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

## Deux autres suspects recherchés pour l'attentat contre le World Trade Center

Reuter  
NEW YORK

Deux autres suspects, dont un chauffeur de taxi égyptien, sont recherchés à la suite de l'explosion du mois dernier au World

Trade Center de New York, a-t-on rapporté hier de source proche de l'enquête.

Selon cette source, qui a requis l'anonymat, ces suspects sont liés au groupe islamiste du cheikh Omar Abdel-Rahman, que l'on soupçonne d'être à l'origine de l'attentat du 26 février. Six personnes avaient été tuées et un millier d'autres blessées.

Sur les lieux de l'explosion, des ouvriers ont dégagé hier des débris le corps d'un employé d'hôtel porté disparu. Wilfredo Mercado, 37 ans, était la seule personne encore portée manquante à la suite de l'explosion.

Le journal Daily News a rapporté que l'un des deux hommes recherchés était un chauffeur de taxi égyptien de New York. La police a confirmé son identité, mais en soulignant qu'il ne faisait l'objet d'aucune inculpation dans le cadre de l'enquête sur l'attentat.

Le suspect en question vivait à Broadway et possédait le statut de résident aux États-Unis, mais certains de ses associés ont dit ne pas l'avoir vu au cours de l'année écoulée.

Le cheikh Abdel-Rahman est un extrémiste musulman établi à Jersey City, au New Jersey, qui préconise le renversement du gouvernement égyptien. Le siège de son mouvement est placé sous surveillance depuis septembre, selon des adeptes américains de son groupe qui accusent la police de chercher des boucs émissaires parmi eux.

Deux des suspects arrêtés depuis l'attentat, Mohammed Salameh et Ibrahim Elgabrowny, sont des fidèles du cheikh Abdel-Rahman, lequel risque une expulsion des États-Unis. Niddal Ayyad, ingénieur chimiste également placé en détention, était lié à Mohammed Salameh mais apparemment pas au groupe intégriste.

## Une détective nouveau genre démasque les maris infidèles

Presse Canadienne  
KITCHENER, Ontario

Joanne Hunter est une détective d'un genre nouveau. Sa spécialité: aborder un homme dans un bar, entamer une conversation suggestive et l'enregistrer en secret.

Des femmes soupçonneuses lui versent 150 \$ pour découvrir si leur amant, leur mari ou leur petit ami pourrait être tenté de répondre aux avances d'une blonde de 33 ans.

Mme Hunter soutient que les annonces publiées pour faire connaître son nouveau service, «Stale Mates», lancé en octobre, ont remporté un succès «incroyable». «Je ne sais pas pourquoi personne n'y a pensé avant», dit-elle.

Elle assure que son service permet à un des membres d'un couple de savoir «avec certitude» s'il ou elle est «victime d'infidélité».

Mme Hunter a jusqu'à présent mené une bonne quarantaine d'enquêtes. La plupart de ses clients sont des femmes d'âge moyen qui soupçonnent leur mari de ne plus se sentir lié par les vœux du mariage. Plusieurs craignent que l'infidélité n'introduise le sida ou d'autres maladies transmises sexuellement dans leur ménage.

«Les époux volages sont peu nombreux, mais leurs épouses veulent en être assurées. Elles me donnent la permission de faire des avances à leurs maris.»

Mme Hunter ne pense pas que par ses tactiques, elle incite les gens à commettre une infidélité. «Tout le monde peut être tenté, croit-elle. Tout le monde flirte, mais il n'y en a que quelques-uns qui sont infidèles.»

Si ses avances sont acceptées, elle organise une deuxième rencontre, laquelle est cette fois filmée sur vidéo, pour la somme de 65 \$ l'heure. Mais habituellement, la cassette audio suffit amplement.

Mme Hunter a aussi découvert que la plupart des clientes souhaitent tout simplement entendre leur époux dire qu'il n'était pas intéressé. Mais elles sont généralement déçues. «Je n'ai jamais rencontré un homme qui m'ait dit: 'Non merci, je suis marié.' Pas un.»

Mme Hunter présente son service comme une solution de rechange peu coûteuse à l'embauche d'un enquêteur privé.

L'un des amis de Mme Hunter est disponible pour la remplacer, lorsque, en de très rares occasions, les services de la compagnie sont requis par un homme incertain de la constance de sa femme.

### En bref

#### JOURNÉE DE LA FRANCOPHONIE

La Journée de la francophonie sera célébrée le 20 mars au Québec pour la troisième année et donnera lieu, dès aujourd'hui, à un programme d'activités dans plusieurs régions du Québec. Plusieurs institutions et organismes ont répondu à l'invitation du ministère des Affaires internationales. Près de 300 écoles primaires et plus de 100 écoles secondaires du Québec profiteront de l'occasion pour sensibiliser les jeunes aux réalités de la francophonie. L'espace francophone réunit aujourd'hui 47 États et gouvernements, et compte plus de 120 millions de francophones. En outre, plusieurs diplomates francophones ont accepté d'accompagner 13 députés québécois dans leur comté. Le semaine de la francophonie s'ouvre aujourd'hui avec le lancement du concours épistolaire de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFJQ), entre 16 h et 18 h, à la Bibliothèque nationale du Québec, en présence

du ministre Guy Rivard, co-président de l'Office.

#### RAPPROCHEMENT INTERCULTUREL

La ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Mme Monique Gagnon-Tremblay, a procédé hier à Brossard au lancement d'une campagne de sensibilisation sur le rapprochement interculturel qui se déroulera du 20 mars au 2 avril. Cette campagne, dont le thème sera Pour vivre en harmonie, prions le temps de nous connaître, coïncidera avec la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars, de même qu'avec la Semaine interculturelle nationale. Le lancement d'hier a eu lieu en présence du maire de Brossard, M. Paul Leduc, et du député de La Pinière et président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-Pierre Saint-Onge. On sait que Brossard se caractérise par sa multiethnicité: environ 40 pour cent de sa population est d'origine autre que québécoise.

# Dormez là-dessus.

<p>Hôtel des Gouverneurs Montréal 89\$</p>	<p>Hôtel des Gouverneurs Québec 89\$</p>	<p>Hôtel des Gouverneurs Laval 89\$</p>	<p>Hôtel des Gouverneurs Placé Dupuis 79\$</p>
<p>Hôtel des Gouverneurs Sainte-Foy 79\$</p>	<p>Hôtel des Gouverneurs Le Charron 69\$</p>	<p>Hôtel des Gouverneurs Châteauguay 59\$</p>	<p>Hôtel des Gouverneurs Sherbrooke 59\$</p>
<p>Hôtel des Gouverneurs Rimouski 59\$</p>	<p>Hôtel des Gouverneurs Matine 59\$</p>	<p>Hôtel des Gouverneurs Trois-Rivières 59\$</p>	<p>Hôtel des Gouverneurs Sud-les 59\$</p>
<p>Hôtel des Gouverneurs Gatineau 59\$</p>	<p>En période de récession, ce n'est pas la peine de réfléchir trop longtemps avant de saisir une offre aussi tentante. Pour repartir du bon pied, l'Hôtel des Gouverneurs vous invite, du 12 octobre 1992 au 30 avril 1993, à profiter de son confort et de son service réputés, à des prix qui font rêver. Pour réserver, composez sans frais, le 1 800 463-2820 ou communiquez avec votre agent de voyages.</p> <p>* Occupation simple ou double. Ces tarifs sont offerts aux individus, sans limite et sans condition.</p>		

**HÔTEL DES GOUVERNEURS**  
RÉSERVATIONS  
1800 463 2820

Petits déjeuners gratuits les week-ends



# C'est beau la vie

## DONNEZ!

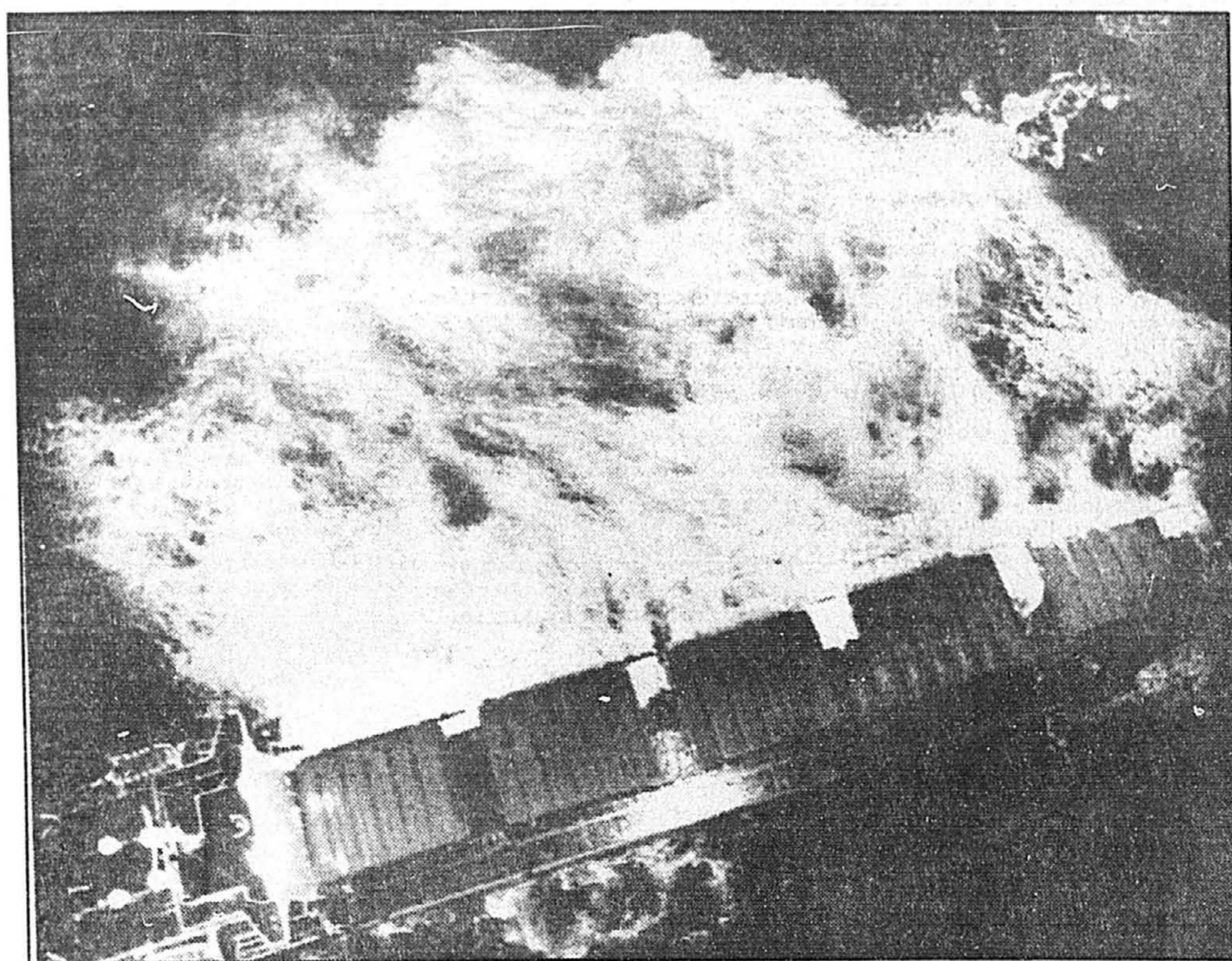
Pour vous, la vie n'a pas de prix. Mais pour la Croix-Rouge, elle en a un: celui qu'il faut pour intervenir, protéger et secourir les victimes de désastres ou d'autres tragédies humaines.



En ces temps difficiles, la Croix-Rouge a plus que jamais besoin de vos dons pour offrir ses secours humanitaires. L'objectif de cette année est de 6,3 millions de dollars. Alors pour l'amour de la vie, donnez généreusement!

La Société canadienne de la Croix-Rouge  
Division du Québec





Le Gold Bond Conveyor, ballotté par de fortes vagues peu avant son naufrage. PHOTO PC

## Les recherches se poursuivent après le naufrage du Gold Bond Conveyor

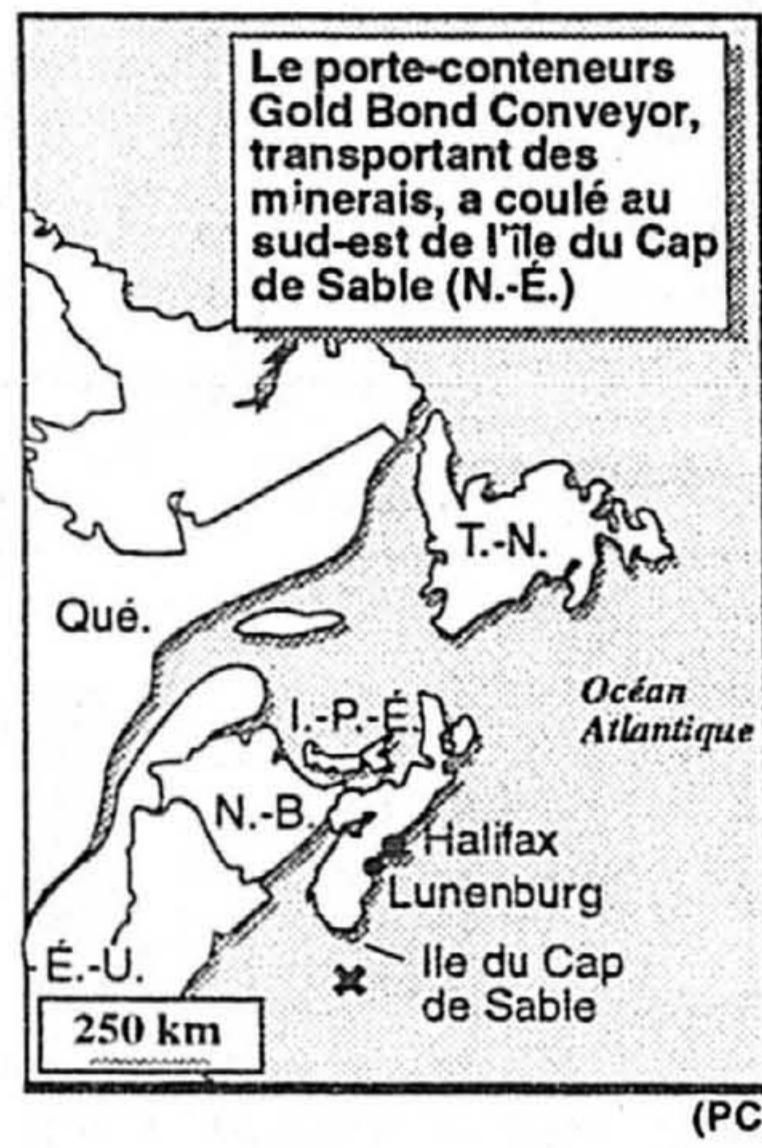
Presse Canadienne

HALIFAX

Des avions, des hélicoptères et des navires de la garde côtière ont repris les recherches, ce matin, pour retrouver les 32 marins qui manquent toujours à l'appel après le naufrage du cargo libérien Gold Bond Conveyor, à 0 h 31 lundi matin, à environ 200 kilomètres au sud-est de l'île de Sable.

Le cadavre d'un seul marin a été repêché des eaux glacées de l'Atlantique-Nord jusqu'à maintenant. Il portait une veste de sauvetage, mais il n'avait pas eu le temps de revêtir une combinaison isothermique, a signalé le capitaine David Knubley, du centre de recherche et de sauvetage de Halifax.

Le navire de 177 mètres, qui transportait du gypse, a coulé sous les yeux de l'équipage du navire britannique Hawkong et d'un avion canadien Aurora. À cause de l'obscurité, cependant, personne n'a pu constater si des marins du Gold Bond Conveyor ont réussi



Le porte-conteneurs Gold Bond Conveyor, transportant des minerais, a coulé au sud-est de l'île du Cap de Sable (N.-É.)

Qué. T.-N. I.-P.-É. N.-B. Halifax Lunenburg Île du Cap de Sable 250 km (PC)

si à prendre place dans des canots de sauvetage.

L'avion Aurora survolait le cargo libérien depuis 17 h, dimanche. La capitaine Man Hoi Chan avait auparavant lancé un appel de détresse, disant que son navire prenait l'eau.

Des vents de 130 km/h soulevaient à ce moment des vagues d'environ 20 mètres de hauteur. Les mauvais temps empêchaient les hélicoptères d'aller chercher les marins en péril.

### Chinois

Le cargo avait quitté Halifax, samedi après-midi, en direction de l'usine de la société National Gypsum, à Tampa en Floride.

Le lieutenant-commandant Jeff Agnew a fait savoir que les marins étaient tous britanniques ou chinois. «Mais aucun des Britanniques n'est né en Grande-Bretagne, a-t-il noté. Les Britanniques ont tous des passeports de Hong Kong.»

Le même cargo, qui s'appelait à ce moment-là Colon Brown, s'était échoué à Halifax en avril 1975, un an après son lancement. Radoubé, il avait repris le service sous le nom de Gold Bond Conveyor.

L'endroit où il a coulé lundi se trouve tout près du lieu où cinq pêcheurs de pétoncles ont perdu la vie, il y a deux mois, dans le naufrage du Cape Aspy

## Aux É.-U., la tempête fait 159 morts et pour des centaines de millions de dégâts

d'après AFP et UPI  
WASHINGTON

La vie reprend lentement son cours le long de la côte est des États-Unis, après le passage de la «tempête du siècle», qui a laissé derrière elle au moins 159 morts, de la Floride au Canada, et causé pour des centaines de millions de dollars de dommages.

On s'attendait hier à ce que 19 États fassent appel à une aide fédérale. Le secrétaire de presse de la Maison-Blanche, Dee Dee Myers, a fait savoir que le président Clinton avait déjà approuvé l'octroi de cette assistance à la Floride, à l'Alabama et au Tennessee.

Le blizzard, alimenté par des vents déchainés, a causé des pannes d'électricité dans des centaines de milliers de foyers et fait au moins 159 morts dans une douzaine d'États aux États-Unis, au Canada et au Québec. La plupart des victimes ont péri en pelletant la neige; plusieurs se sont noyées ou sont mortes de froid; au New Jersey, un jeune homme de 29 ans a été tué par une charrue à neige.

On signale 27 morts en Pennsylvanie, 26 en Floride, 12 dans l'État de New York et 8 au Tennessee. Plusieurs autres victimes ont été enregistrées en Virginie, en Géorgie, au Connecticut, au Maryland, dans le Maine, en Alabama et en Caroline du Sud.

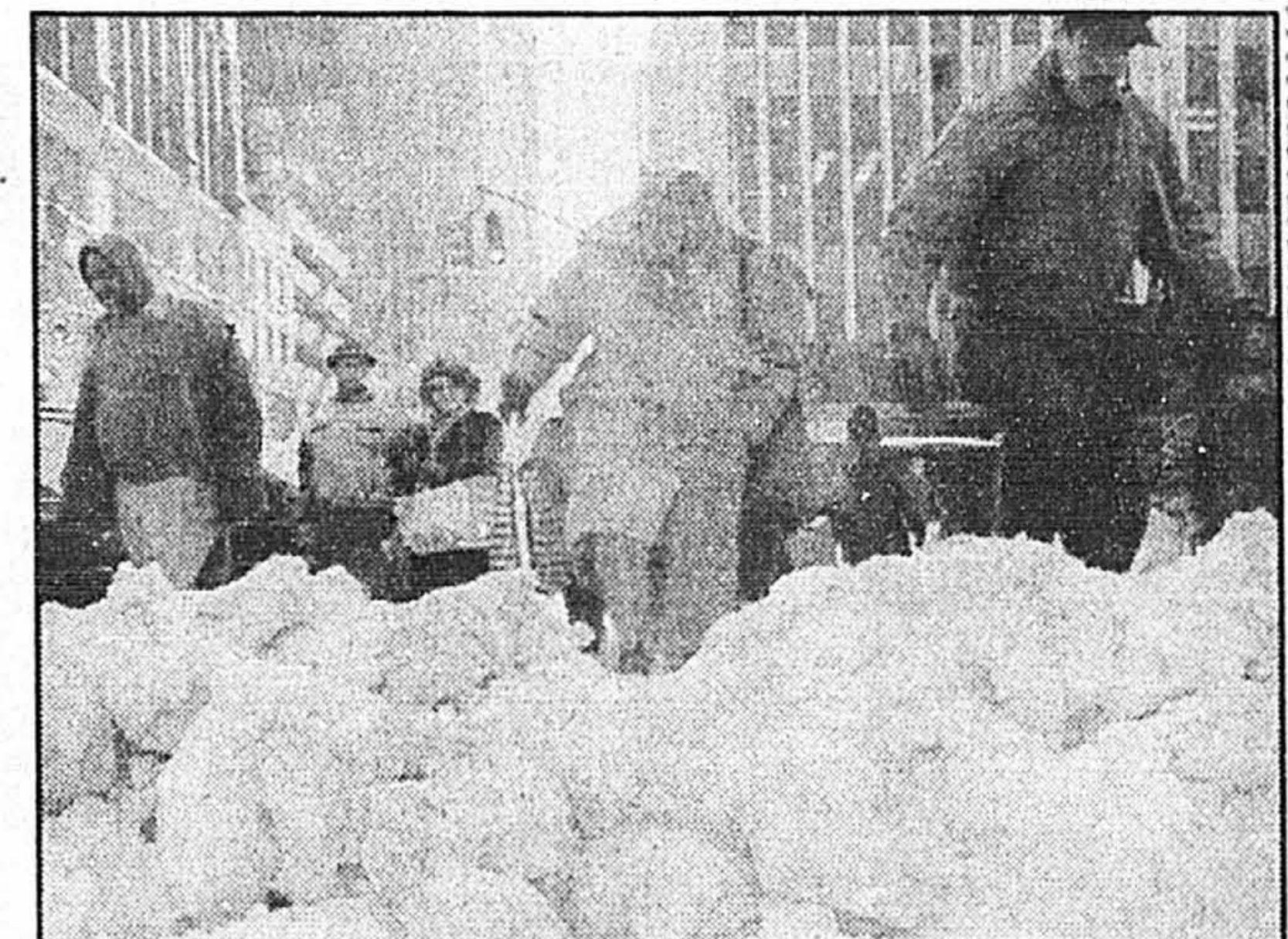
En janvier 1966, le blizzard qui avait ravagé la Côte est avait été encore plus meurtrier (165 morts), de même que celui de fé-

vrier 1958 (171 victimes), dans le nord-est du pays. Mais celui-ci, qui a été qualifié par les météorologues de «tempête du siècle» ou de «mère de toutes les tempêtes» (selon l'expression popularisée par Saddam Hussein à propos de la guerre du Golfe) a surpris par son étendue sans précédent — de Cuba au Canada — ainsi que par le record de ses basses pressions, qui ont provoqué des rafales de vent allant jusqu'à 150 km/h.

Hier matin, une centaine de randonneurs restaient prisonniers dans leurs tentes et dans des abris dans les montagnes de l'est du Tennessee et 56 lycéens de De-

troit étaient portés disparus dans les montagnes Great Smoky, en Caroline du Nord. Soixante-six autres avaient pu être secourus la veille. Quatre hélicoptères ont repris les recherches en fin de matinée.

La plupart des grands aéroports ont rouvert progressivement, mais sans pouvoir assurer la totalité des vols. Après plus de 48 heures passées dans les salles d'attente des aéroports, plusieurs milliers de passagers attendaient fiévreusement hier d'obtenir une réservation en raison de ses importants retards accumulés.



Les New-Yorkais ont dû escalader des bancs de neige au coin des rues, hier, pour se rendre au travail. PHOTO AP

## Le fleuve rentre dans son lit mais les glaces donnent du mal aux traversiers

Presse Canadienne

QUÉBEC

La situation revenait à la normale hier à Québec à la suite des inondations causées la veille par la crue du Saint-Laurent.

À peu près plus rien ne laissait supposer que la marée montante avait inondé le Vieux-Port, sinon la présence de quelques curieux stationnés au bout du quai Dalhousie pour regarder passer les glaces.

Dimanche, le fleuve a débordé à plusieurs endroits, notamment sur la rue Dalhousie, à Québec, à Château-Richer, à Saint-Nicolas, à Saint-Romuald et à l'Île d'Orléans.

Durant la journée, hier, les patrouilles aériennes préventives se sont poursuivies. D'ailleurs, à la base de la garde-côtière, sur le boulevard Champlain, les hélicoptères avaient regagné leurs places à l'extérieur. Durant la tempête, les appareils avaient été placés à l'abri dans un hangar que l'eau a réussi à pénétrer timidement, dimanche matin.

Par ailleurs, rien n'est facile depuis le début du mois pour les traversiers qui effectuent la navette entre Québec et Lévis.

Encore hier, le service a dû être interrompu en raison d'une accumulation inhabituelle de glaces

près du quai de Lévis qui rendait l'accostage impossible.

À deux reprises durant la journée, les navires n'ont pu approcher le quai même si le fleuve était en eau libre à plusieurs endroits. Les vents poussaient la masse de glaces contre le quai, du côté sud.

Au cours des deux dernières semaines, le service entre les deux rives a fréquemment été interrompu. Il y a une dizaine de jours, les deux traversiers ont été poussés jusqu'à la hauteur du chantier maritime MIL Davie de Lévis. Deux brise-glaces de la garde-côtière étaient intervenus pour aider les navires à regagner leur quai.

## Gerry Boulet

AVANT  
DE  
M'EN  
ALLER

Mario Roy



En raison de la tempête qui a perturbé la distribution de notre édition de dimanche, nous reproduisons aujourd'hui le chapitre no 9 du feuilleton *Gerry Boulet — Avant de m'en aller*. L'extrait no 11 est publié comme d'habitude dans la section des Annonces classées.

— 9 —

Gérald eut souvent l'occasion de voir ces formations à l'oeuvre. Chaque fois, il en parlait pendant des jours, au cours desquels il était atteint d'une sorte de rage et passait des heures à tenter d'abracadabrantes mélodies sur son instrument.

À Philipsburg, les ambitions de Gérald devaient être comblées au-delà de ses espérances.

Le Juvénat Saint-Jean-Baptiste, un ancien hôtel converti en établissement d'enseignement, était planté littéralement à quelques mètres de la frontière américaine. On y comptait environ soixante-quinze élèves. Les frères enseignants, jeunes pour la plupart, étaient proches de leurs élèves et plutôt libéraux — au sens premier du terme — en cette époque où la mort de Duplessis, suivie de l'arrivée au pouvoir de Jean Lesage et de son équipe du tonnerre, venait de déclencher la Révolution tranquille.

En arrivant là, Gérald était déjà un excellent trompettiste. Son professeur de musique, le frère Jean-Marie Labrie, qui avait à peine vingt et un ans, le remarqua tout de suite. Un jour, il prit Gérald à part et lui dit:

«Gérald, je vais te dire franchement: t'es l'élève le plus doué à qui j'ai jamais enseigné ici. T'es capable de prendre certaines responsabilités dans la fanfare. Je vais te confier la tâche d'enseigner la trompette aux plus jeunes.»

Gérald était ravi. Décidément, il aimait bien se mettre un peu en valeur. En fait, non seulement les religieux chargés de la fanfare n'avaient-ils pas pris de temps à remarquer son talent musical, mais ils avaient aussi noté l'ascendant qu'exerçait Gérald sur ses compagnons, bien qu'il fût plus petit que la plupart d'entre eux. Au bout de quelques mois, il devint offi-

# Avant de m'en aller

## — Gerry Boulet

ciellement tambour-major de la formation. On lui remit un costume — il en eut un blanc, puis un rouge — encore plus flamboyant que celui des autres puisqu'il paradait en avant du groupe et dirigeait les musiciens à la façon d'un chef d'orchestre.

Gérald planait, littéralement. C'était un plaisir mille fois plus intense que celui qu'il retirait de la pratique en solitaire de son instrument. Dans les fanfares, il s'était d'abord intégré à la section des cuivres, bien sûr, apprenant les partitions que ses confrères savaient déjà, répétant mille fois les lignes musicales qu'on lui assignait jusqu'à ce qu'elles soient parfaites, sans fausses notes, sans hésitations, sans cassures. Il fallait s'habituer à respecter le rythme, à attaquer très exactement en même temps que les autres, à former corps avec l'ensemble des musiciens.

Au début, ce ne fut pas facile. Gérald jurait entre ses dents, s'irritait les lèvres à force de répéter. Mais s'il avait déjà découvert la satisfaction qu'il y a à explorer en solo l'émouvante mathématique de la musique, il faisait maintenant connaissance avec la bouleversante chimie du travail d'orchestre. Il apprenait d'une part à se fondre dans un tout et, d'autre part, à goûter le savant enchevêtrement des arrangements complexes, sophistiqués, qu'on faisait apprendre aux jeunes membres de la fanfare. C'était magique et exaltant de se trouver parmi une cinquantaine de musiciens qui, par sections, suivent des lignes mélodiques différentes pour aboutir ensemble à un tout cohérent, harmonieux; pour aboutir à un son solide, puissant, plein et riche...

Très vite, il maîtrisa cet art à la perfection, de sorte que le frère Labrie ne put faire autrement que de le remarquer.

Et ce fut plus exaltant encore lorsqu'on lui confia de plus grandes responsabilités. Officiant en avant du corps de tambours et clairons, il pouvait dorénavant décortiquer ces constructions musicales de l'extérieur tout en y participant. Observer cette mécanique et, en même temps, la diriger!...

Gérald prenait son rôle très au sérieux. Et toute sa famille en tirait un immense orgueil.

Un oncle venait toujours le voir avec sa caméra huit millimètres en bandoulière. Son père prenait des photos. Même Denis marchait à côté de Gérald-le-tambour-major lorsque Philipsburg paradait dans la région. Et il s'assurait que rien ne clochait, que le casque de la vedette était bien droit, que son uniforme tombait bien; le tambour-major vérifiait en interrogeant son frère du coin de l'oeil.

Or, Gérald était toujours impeccable. Et Denis était vraiment très fier de lui.

D'ailleurs, il le serait toujours, quoi qu'il advenne.

### Lambert, Fortin et les autres

Le père Noël n'existe pas. Denis et Gérald Boulet l'avaient appris bien

jeunes, en espionnant les grands du haut de l'escalier intérieur, rue Cousins. En s'asseyant d'une certaine manière dans les dernières marches, les garçons avaient une vue d'ensemble de la salle à manger. Entre les barreaux soutenant la rampe de bois, ils pouvaient même apercevoir une bonne partie de l'écran du téléviseur qu'on avait fini par acquérir, principalement pour les matches de hockey dont Georges Boulet était friand. Cette position stratégique était d'autant plus intéressante qu'ainsi placé, surtout lorsque les lampes de l'étage étaient éteintes, l'observateur demeurait pratiquement invisible pour les occupants du bas.

Retranchés un vingt-quatre décembre à ce poste de garde, Denis et Gérald allaient constater le père Noël arrivait toujours — énigme! — quelques minutes après que l'oncle Méo eut quitté la maison avec un air mystérieux, abandonnant son épouse Eva aux bons soins des Boulet. Romeo Bachand avait la bonne humeur et la corpuulence qu'il fallait pour assumer un rôle aussi prestigieux. Les deux garçons avaient fini par allumer... mais ils avaient gardé leur découverte pour eux: la petite Diane faisait encore les yeux ronds lorsque le gros bouffon rouge débarquait.

Elle avait encore tant à apprendre, ce n'était pas urgent de lui enlever ses illusions sur les choses de la vie. Cependant, Diane avait déjà appris à se servir de cet observatoire pour regarder *Les Plouffe*, une émission qui, vu son âge, lui était interdite.

C'est Noël, ce perchoir devenait un endroit très couru.

Il était en effet interdit aux enfants de sortir de leur chambre tant que le père-Noël-oncle-Méo n'était pas entré dans la maison. En bas, on en profitait pour se détendre un peu: Georges Boulet était heureux de ces heures-là, de cette paix tranquille de la veille de Noël qui leur permettait, à lui, à son épouse, aux Bachand, de manger sans accompagnement de cris d'enfants, d'ouvrir quelques bouteilles sans avoir l'impression de faire scandale. La tradition voulait qu'à la Nativité on fêtait en famille. Au jour de l'an, on allait chez les grands-parents Boulet, à Cowansville, qui avaient la jouissance plutôt modérée. Aux Rois, tout le clan des Provost venait à la maison; de joyeux drilles qui savaient comment s'y prendre pour s'amuser.

Lorsqu'on les renvoyait dans leur chambre — un peu plus tard qu'à l'ordinaire, tout de même, puisque c'était fête — Denis et Gérald n'arrivaient pas à s'endormir, excités par tant de monde, tant de bruit, tant de rires. Ils parlaient interminablement, toutes lumières éteintes.

Ils faisaient le compte de leurs joies et de leurs déceptions.

Couché sur le dos, sous les couvertures, Denis interrogeait son frère: «C'est comment, la maison? T'es allé voir, toi...»

— Ben, j'ai pas vu en-dedans... Ça t'air correct, y'a un terrain ben plus grand qu'icite. Pis y'a un garage en arrière, on va avoir d'la place pour mettre nos affaires... Maman dit qu'y'a une vraie chambre de bain, avec une vraie bai-

gnoire, on pourra pus faire les fous dans' cuisine! Diane va être contente en maudit, on pourra pus y' pincer les fesses!... »

Les deux garçons riaient en choeur.

«Mais maman dit qu'y va falloir réparer les chambres, en haut, j'sais pas au juste quoi; papa a pas l'air ben ben content... »

Gérald n'en savait pas plus.

La famille Boulet se préparait à quitter la rue Cousins pour emménager au 631, rue Saint-Gabriel, à Iberville. Charlotte Boulet, qui n'y avait pas prêté attention à l'époque, n'avait pourtant pas oublié les conseils de son père: sou par sou, elle était parvenue à mettre de côté un petit pécule et avait fini par se retrouver chez le notaire, à signer le contrat d'achat — la transaction était de l'ordre de 5 000 dollars — d'une maison qui serait bien à elle, où elle pourrait élever sa famille et demeurer, avec un peu de chance, jusqu'à la fin de ses jours.

Denis et Gérald étaient heureux, c'est certain.

Mais en même temps, un peu tristes: ils allaient devoir se résoudre à quitter le petit univers de la rue Cousins, où ils avaient réussi à imposer leur loi... à coups de poing, bien souvent, contre les bums du quartier. Une tâche ardue, car les fils des ouvriers de Saint-Jean étaient parfois de vrais durs avec lesquels il fallait négocier la moindre parcelle de territoire, et contre qui il était nécessaire de protéger la petite soue.

Les frères Boulet n'étaient pas très grands — Gérald surtout, mais ils semblaient n'avoir peur de rien.

Ils s'étaient vite fait un nom dans la paroisse. C'étaient des vrais, eux aussi. Ils parvenaient invariablement à se lier d'amitié avec les plus grands de la classe, avec les bums, ceux qui occupaient les pupitres du fond, flanquaient la frousse aux professeurs et avaient toujours de mauvaises notes.

Georges Boulet, qui avait eu la même sorte d'enfance, la leur racontait parfois lorsqu'il était en verve; ses deux garçons l'écoutaient avec une prodigieuse attention. Il disait à ses fils:

«Faites-vous respecter, les boys. Défendez-vous à mains nues, comme des hommes... Pis si vous pouvez pas, ben... courez! »

Denis et Gérald n'avaient jamais eu à courir. À une occasion, Denis avait cassé le poignet d'un petit caïd du voisinage, ce qui lui avait valu des emmerdements sans fin.

à suivre

© Art Global, inc., 1991  
1009, avenue Laurier ouest  
Montréal, Québec H2V 2L1

# Un nouveau médicament contre le cholestérol pourrait ralentir l'athérosclérose

LIA LEVESQUE  
Presse Canadienne

Un médicament utilisé pour abaisser le taux de cholestérol sanguin, la Lovastatine, permettrait également de ralentir la progression de l'athérosclérose.

C'est ce que viennent de constater une équipe de chercheurs canadiens de l'Institut de cardiologie de Montréal, celui d'Ottawa et l'Hôpital de Toronto, à la suite d'une étude réalisée sur une période de deux ans.

Les résultats de la recherche sont présentés par les médecins canadiens à Anaheim, en Californie, où se tient le congrès annuel de l'American College of Cardiology. Les médecins ont également commenté leur recherche, en conférence de presse hier à Montréal, grâce à la magie du satellite depuis la Californie.

L'étude portait spécifiquement sur l'utilisation de la Lovastatine, un médicament qui sert à traiter l'hypercholestérolémie, chez les patients atteints d'athérosclérose.

Il en ressort que les patients traités avec la Lovastatine ont vu ralentir la progression de leur athérosclérose. De même, le médicament permet de prévenir l'apparition de nouvelles plaques.

« Notre étude devrait contribuer à dissiper les doutes dans la communauté médicale sur la nécessité de traiter le cholestérol élevé chez les patients coronariens ou à risque », commentait le Dr David Waters, de l'Institut de cardiologie de Montréal.

L'athérosclérose est le rétrécissement des artères causé par l'accumulation de cholestérol sur les

parois de ces artères. L'athérosclérose peut provoquer des crises d'angine et des infarctus.

Or, « en maîtrisant l'athérosclérose, nous croyons qu'il est possible de réduire l'incidence des accidents cardiaques ou d'en retarder l'avènement », expliquait le Dr Waters aux journalistes.

À l'issue de cette période de deux ans, la progression de la maladie coronarienne a été réduite de 43 pour cent en moyenne.

En tout, 331 patients ont participé à l'étude, soit deux fois et demi les échantillons utilisés au

cours d'études similaires, précisait le Dr Waters. Il parle d'« une des plus grandes études dans le domaine ». Un patient sur 5 était une femme et l'effet bénéfique semble être du même ordre chez elles.

Les patients devaient cependant répondre à des critères stricts: avoir moins de 70 ans, être atteints d'une maladie coronarienne diffuse mais pas nécessairement sévère et avoir un taux de cholestérol « moyennement élevé » de 5,7 à 7,8 mmol par litre.

Il reste à savoir l'effet qu'aura le médicament à plus long terme.

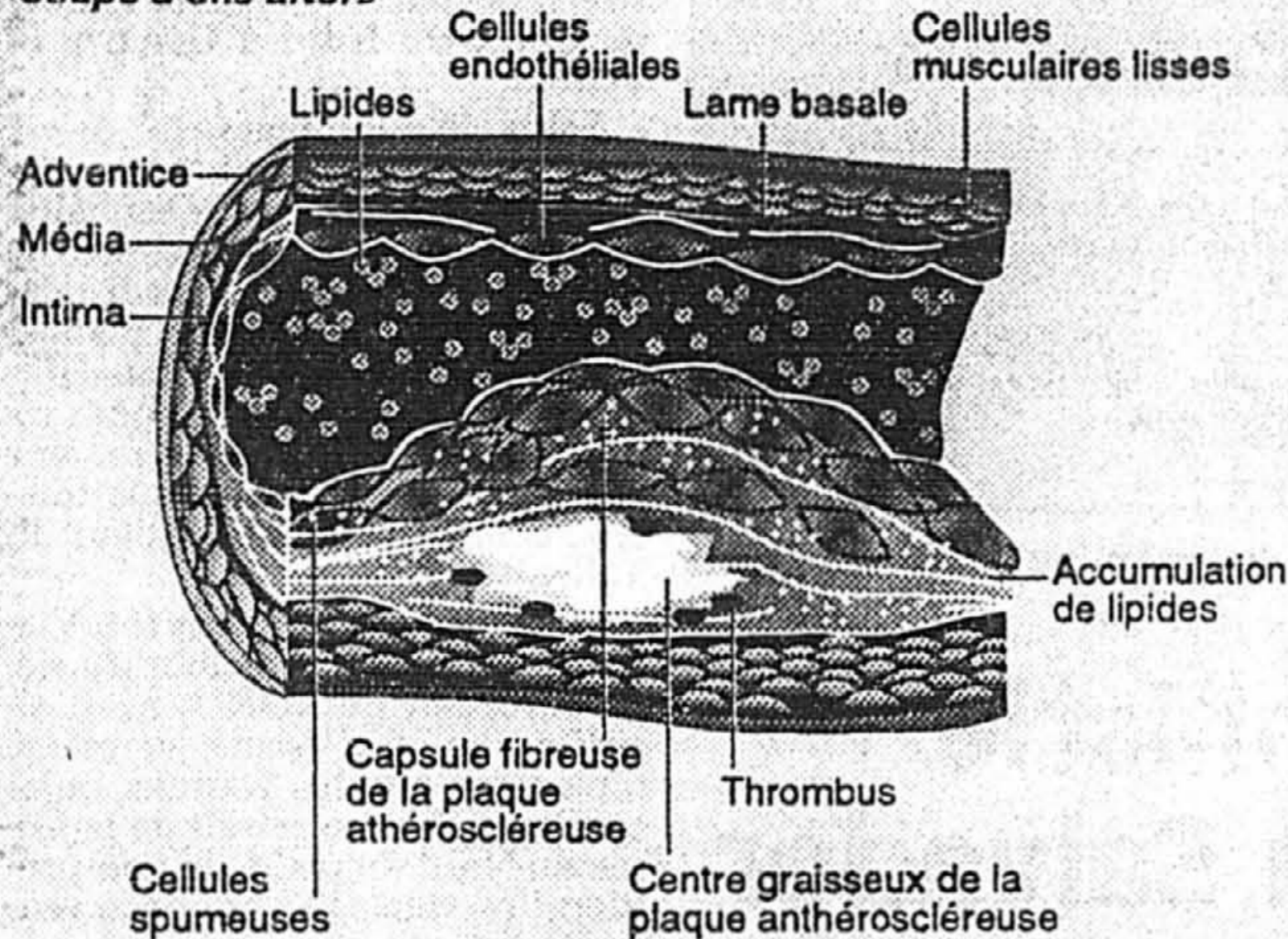
On sait qu'à court terme la Lovastatine réduit le taux de cholestérol, qu'à moyen terme elle diminue la progression de l'athérosclérose. A long terme, les médecins espèrent diminuer les accidents cardiovasculaires, peut-être réduire la fréquence des interventions chirurgicales. L'évolution de ces maladies s'étend sur 10, 15, voire 20 ans.

Le traitement est coûteux, soit environ 1000\$ par an, notait le Dr Waters. Mais, « les dollars sauvés en évitant les événements (accidents cardiaques) futurs, ça vaut la peine ».

## Plaques athéroscléreuses

Une étude clinique d'envergure menée au Canada auprès de patients atteints de maladies coronariennes démontre que le traitement de l'hypercholestérolémie avec lovastatine ralentit de façon significative la progression de l'athérosclérose et prévient l'apparition de nouvelles plaques athéromateuses.

Coupe d'une artère



Source: Instituts de cardiologie de Montréal, Ottawa, Toronto Fabienne Sallin -- (PC)

## Un gène anormal pourrait causer certaines formes de cancer chez les femmes

d'après PC et AP  
LONDRES

Les risques de cancer du sein ou de cancer des ovaires sont multipliés de manière spectaculaire par l'existence chez certaines femmes d'un gène anormal, confirme une étude internationale publiée dans le numéro d'avril de l'American Journal of Human Genetics.

L'enquête réalisée par 13 centres de recherches sur 214 familles dites à risques a permis d'établir que les risques de cancer, chez les femmes affectées par une anomalie d'un gène situé sur le chromosome 17, augmentaient de 59 pour cent à l'âge de 50 ans et de 82 pour cent à 70 ans.

Les chercheurs n'ont pas réussi à isoler le gène déficient mais sont parvenus à le localiser dans

une région du chromosome 17 contenant moins d'une centaine d'autres gènes.

« Nous espérons qu'il sera possible d'identifier ce gène dans un an environ », a déclaré le Dr Doug Easton qui a dirigé la recherche. « Il semble que nous soyons maintenant tout près de parvenir à isoler le gène lié aux cancers du sein ou des ovaires », a ajouté le Dr Curtis Mettlin, chef du centre épidémiologique à l'institut de cancérologie de Park Center de Buffalo (New York).

Tous les chromosomes — répartis en 23 paires — portent plusieurs milliers de gènes faisant de chaque personne un individu unique et particulier.

Aujourd'hui environ une femme sur neuf est susceptible d'être affectée par un cancer du sein, selon les statistiques d'une association américaine.

## L'Allemagne commence la production d'un réfrigérateur sans CFC

d'après PC et Reuter  
BERLIN

L'Allemagne a commencé hier à produire le premier réfrigérateur au monde sans CFC, gaz qui, une fois relâché dans l'atmosphère, s'attaque à la couche d'ozone stratosphérique.

La société Foron Hausgeraete GmbH a annoncé qu'elle fabriquerait environ 270 000 réfrigérateurs « Clean Cooler » cette année et 300 000 l'année prochaine à Niederschmiedeburg, dans l'ex-RDA. L'essentiel de la production sera vendue en Allemagne.

Les CFC (chlorofluorocarbones) sont utilisés depuis des décennies pour générer du froid dans les réfrigérateurs et les climatiseurs. Ces gaz étaient aussi

présents dans les bombes aérosols.

Mais ils sont accusés de s'attaquer à la couche d'ozone, qui protège la Terre des rayons ultraviolets, et un protocole international prévoit de les interdire d'ici 1996.

Foron a été sauvé de la faillite l'année dernière par Greenpeace, qui a réuni suffisamment de commandes pour attirer les investissements d'un groupe germano-koweïto-britannique.

Foron remplace les CFC par un mélange de butane et de propane, alors que la plupart des autres sociétés cherchant un substitut travaillent sur un gaz appelé R-134a. Celui-ci épargnera aussi la couche d'ozone mais il a un handicap sur la solution retenue par Foron car il contribuerait à l'effet de serre qui risque d'entraîner un réchauffement climatique.

**Nouveau!**

# OFFRE SPÉCIALE D'INTRODUCTION

## 4 semaines\* pour seulement

# 3,75 \$\*

par semaine

**4 JOURS SEULEMENT!**

Maintenant et pour un temps limité seulement - profitez de notre offre spéciale.

Mais il n'y a pas que cela de NOUVEAU chez NUTRI/SYSTÈME<sup>MD</sup>... il y a le NOUVEAU programme CINQ/DEUX<sup>MC</sup>, de NOUVEAUX aliments délicieux et bien plus encore!

Les Nord-américains ont perdu des millions de kilos grâce à NUTRI-SYSTÈME. Alors, prenez dès aujourd'hui un bon départ, profitez de notre offre spéciale et laissez-nous vous montrer comment perdre du poids sans le reprendre!

**APPELEZ AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE ET SANS OBLIGATION**

CENTRE-VILLE 499-3044	LAVAL VIMONT 975-1570	BROSSARD 443-2393
ANUNTSIG / MTL-NORD 858-7500	LAVAL CHOMEDEY 682-4444	LASALLE 367-4407
ST-LÉONARD 257-4949	KIRKLAND 694-4776	CENTRE RÉGION DÉCARIE 344-5553
REPENTIGNY 582-6043	Nutri / Système <sup>MD</sup>	LONGUEUIL 463-0222

\* Frais de programme de 14,95 \$ payables au moment de l'achat. Dans les centres participants. Les aliments NUTRI-SYSTÈME sont en sus. Offre valable du lundi 15 mars au jeudi 18 mars 1993.

**nutri/système<sup>MD</sup>**  
cliniques minceur

# Faites rouler l'économie

# 228 \$

Par mois\*



LES BERLINES CIVIC LX 1993, UNE OFFRE DE ROULEMENT ÉCONOMIQUE : Faites vite, parce qu'il est rare — très rare — qu'une mensualité aussi basse soit offerte pour une berline Civic LX aussi bien équipée : direction et freins assistés, banquette arrière à dossier rabattable, serrures de sécurité à l'arrière, porte-gobelet, colonne de direction réglable, moteur 1,5 litre de 102 chevaux, pneus radiaux toutes saisons et bien plus encore.

MAINTENANT, POUR UNE DURÉE LIMITÉE. \* Informez-vous chez un concessionnaire participant. Fondé sur la location d'une berline Civic LX (EG854P) à cinq vitesses durant 48 mois à 228 \$ (total : 10 944 \$). Acompte de 300 \$ et dépôt de garantie de 275 \$ exigibles. 96 000 km inclus (10¢ le km supplémentaire). Option d'achat offerte. Sur approbation du crédit. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix du concessionnaire peut être inférieur.

La ceinture de sécurité, on s'y attache.

LES HONORABLES **HONDA**



# Un convoi de l'ONU pourrait parvenir à Srebrenica aujourd'hui

d'après Reuter, AP et AFP  
SARAJEVO

Les forces serbes, soutenues par des chars et d'autres véhicules blindés, ont pris le contrôle hier de l'enclave musulmane de Konjevic Polje, dans l'est de la Bosnie-Herzégovine.

Et après avoir affirmé d'abord que Srebrenica n'obtiendrait aucune aide humanitaire tant que le général Philippe Morillon, chef de la FORPRONU, resterait sur les lieux, elles ont donné en soirée leur accord conditionnel pour qu'un convoi humanitaire se rende aujourd'hui dans cette ville musulmane assiégée et bombardée.

Un porte-parole de l'ONU à Sarajevo a précisé que l'accord avait été donné après plusieurs heures de discussions entre le général et le commandant des forces serbes de Bosnie, Radko Mladic. Les tractations se sont déroulées sur un pont proche de la ville musulmane assiégée, que l'officier français a promis de ne pas quitter tant que des secours n'y parviendraient pas.

Le général Morillon avait déclaré un peu plus tôt, à la télévision française, qu'il espérait que vivres et médicaments y seraient acheminés dès aujourd'hui.

«L'espère que demain, à cette heure, les Serbes auront réuni les conditions pour que je puisse quitter Srebrenica», a-t-il déclaré.

«J'ai obtenu un accord de cessation des hostilités, de cessez-le-feu, à condition que la présidence bosniaque fasse une déclaration pour donner l'ordre de cesser la contre-offensive qu'elle a déclenchée», avait indiqué le général Morillon.

Peu après, le commandant en chef des forces bosniaques, Sefer Halilovic, ordonnait à ses troupes: «à la demande du général Morillon», de suspendre toute action offensive en Bosnie orientale.

Selon Peter Janssen, responsa-

ble du Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) à Sarajevo, il est impératif d'évacuer sans délai 140 blessés et malades de Srebrenica.

«L'insiste sur l'urgence à la fois de l'acheminement de ces vivres et de l'évacuation des blessés qui pourrait se faire par hélicoptère, maintenant, puisque les conditions techniques sont réunies, a déclaré le général Morillon par radio. Mais là aussi, il nous faut un accord des Serbes et je vais le leur arracher.»

Selon Laurens Jolles, un représentant du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), les habitants de Srebrenica ont prié Morillon d'installer son quartier général dans la mairie, où le général a fait hisser les couleurs de l'ONU, saluées par un détachement de Casques bleus canadiens.

«Avec la pression internationale, il y a peut-être aujourd'hui une chance de sauver Srebrenica. Si personne ne s'était rendu là-bas, je suis certain que les prochains jours auraient vu la fin de cette ville», ajouta Laurens Jolles, qui a accompagné Morillon dans la ville assiégée.

Les habitants en sont réduits à faire du pain avec de la paille et se chauffent en brûlant tout ce qu'ils trouvent, y compris des boîtes en plastique.

Les souffrances dont il a été le témoin en Bosnie orientale ont galvanisé le général Philippe Morillon et en ont fait «un homme investi d'une mission», selon Tony Birtley, journaliste de la chaîne ABC qui l'accompagne.

«Il m'a dit que les souffrances dont il était le témoin ici étaient quasiment les pires qu'il ait vues», a-t-il ajouté.

«Si je ne peux pas les (les Serbes) arrêter, je resterai ici pour témoigner de ce crime contre l'humanité», a déclaré le général, qui est accompagné d'une vingtaine de soldats canadiens, d'un aide de camp britannique et d'un adjudant français.



Le président du Salvador, Alfredo Cristiani, au cours de la conférence de presse qu'il a tenue hier à San Salvador.

# Cristiani réclame une amnistie «générale et absolue» au Salvador

d'après Reuter et AFP  
SAN SALVADOR

Le président Alfredo Cristiani a réclamé hier une «amnistie générale et absolue» pour tous les dirigeants militaires, rebelles et civils cités dans un rapport de l'ONU sur les crimes de guerre au Salvador.

Mais les chefs de l'ancienne opposition armée (Front Farabundo Martí de libération nationale, FMLN) ont préconisé l'application intégrale des recommandations de la «commission de la vérité».

«Le temps du pardon est arrivé», a déclaré M. Cristiani dans une allocution télévisée, peu après que son gouvernement eut reçu un exemplaire du rapport de la commission de l'ONU chargée de faire la lumière sur les atrocités commises dans le pays en 12 ans de guerre civile. Il a préconisé «une amnistie immédiate, générale et absolue qui dissipe toute tentation de vengeance ou de représailles».

Selon le rapport, six chefs militaires salvadoriens, dont le ministre de la Défense, Rene Emilio Ponce, ont été déclarés responsables de l'assassinat de six jésuites salvadoriens, en 1989. Le général Ponce a présenté vendredi sa démission en estimant l'armée injustement accusée de violations massives des droits de la personne.

Le président Cristiani a rejeté à ce propos l'ultimatum d'une semaine, que les États-Unis avaient

donné la veille au gouvernement salvadorien, pour relever de leurs fonctions 15 chefs militaires accusés de violations des droits de l'Homme.

«Nous ne nous soumettrons pas à un quelconque délai fixé par qui que ce soit», a-t-il déclaré.

Washington a bloqué 11 millions de dollars d'assistance militaire au Salvador pour forcer le président Cristiani à appliquer les engagements pris dans le cadre des accords de paix de janvier 1992 entre le gouvernement et la guérilla.

Le FMLN, pour sa part, est prêt à «assumer ses responsabilités dans l'application des recommandations de la commission», a dit l'un de ses principaux dirigeants, Shafik Handal. Le FMLN n'a «aucune objection» à formuler sur son contenu, a-t-il ajouté, en soulignant que ses recommandations devraient être appliquées «par tous».

La «commission de la vérité», constituée sous l'égide de l'ONU dans le cadre des accords de paix de janvier 1992, a recommandé la destitution d'une quarantaine d'officiers de l'armée salvadorienne qu'elle a trouvés coupables de graves violations des droits de l'Homme.

Mais elle a aussi émis l'avis qu'une quinzaine de membres du FMLN étaient également impliqués dans de telles violations. Elle a recommandé que deux dirigeants de l'ancienne organisation de guérilla devenue en décembre un parti politique légal, Joaquín Villal-

bos et Ana Guadalupe Martínez, ne puissent pas exercer de charges publiques pendant au moins dix ans, car ils sont impliqués dans l'assassinat de 11 maires.

Par ailleurs, les journalistes de la télévision néerlandaise IKON ont accueilli avec tristesse et amertume les conclusions de l'enquête sur l'assassinat de sang froid de quatre de leurs confrères par des militaires salvadoriens, le 17 mars 1982.

«Nous apprécions hautement le travail de la Commission des Nations unies qui a fait écarter la vérité au bout de 11 ans. Nous en avions abandonné l'espoir», a déclaré Lejo Schenk, qui, il y a 11 ans, était rédacteur en chef du programme pour lequel l'équipe de journalistes était partie en reportage au Salvador.

Selon les conclusions de la «commission de la vérité», les quatre hommes, le correspondant Koos Koster, le journaliste Jan Kuiper, le preneur de son Hans Terlaag et le cameraman Joop Willemsen, sont tombés dans une embuscade préméditée tendue par une patrouille du bataillon d'élite Atonal de l'armée salvadorienne, dans la région de Chalatenango.

Par ailleurs, la chaîne de télévision CBS a fait état dimanche soir de l'implication possible d'un «bataillon d'élite de soldats salvadoriens entraînés par les États-Unis» dans le massacre de 700 femmes, enfants et hommes non armés, fin 1981, à El Mozote.

# Plus de visas pour Pyongyang

d'après AFP et Reuter  
GENÈVE

La Corée du Nord a suspendu l'octroi de visas à tous les étrangers et limité strictement la liberté de mouvement de ceux qui s'y trouvent, car elle se considère dans un «état de semi-guerre», a déclaré hier l'ambassadeur de Corée du Nord à Genève, Ri Tcheul.

Selon le diplomate, la guerre peut éclater «à tout moment» avec la Corée du Sud. Des balles et des obus sont tirés contre la Corée du Nord dans le cadre des manœuvres Team Spirit, menées conjointement par les États-Unis et la Corée du Sud, et «si nous répliquons, ce sera la guerre, une guerre qui ne peut être que totale», a affirmé l'ambassadeur Ri Tcheul.

Quelques minutes plus tôt, Vladimir Petrovski, directeur du siège européen de l'ONU, avait signifié d'un ton ferme au même diplomate que les Nations unies condamnaient le retrait de la Corée du Nord du traité de non-prolifération nucléaire annoncé vendredi dernier.

L'Occident soupçonne Pyongyang de fabriquer des armes atomiques depuis des années, et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), organisme des Nations unies dont le siège est à Vienne, a demandé aux autorités nord-coréennes d'inspecter deux sites militaires.

Le ministère nord-coréen des Affaires étrangères a estimé que la requête de l'AIEA était «injuste» et de nature à «porter gravement atteinte à la souveraineté du pays».

Pour sa part, le gouvernement américain a souligné hier que les manœuvres militaires conjointes américano-sud-coréennes n'étaient qu'un «exercice militaire et pas du tout une menace contre la Corée du Nord». Les 30 000 soldats américains ne sont pas en état d'alerte supérieure et les exercices doivent prendre fin le 19 mars, a précisé le porte-parole du département d'État, Richard Boucher.

Ce dernier a ajouté que Washington avait entamé des consultations avec ses alliés, pour déterminer la réponse à donner au retrait de la Corée du Nord du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

Il a rappelé à ce propos que le secrétaire d'État, Warren Christopher, avait envisagé la possibilité «d'actions ou de sanctions» dans le cadre des Nations unies, si Pyongyang ne revenait pas sur sa décision.

# Pékin veut accélérer la croissance économique

Reuter  
PÉKIN

Affirmant que la Chine conserverait une stabilité de roc sous la direction du Parti communiste, le premier ministre Li Peng a préconisé hier une croissance économique plus rapide par le biais de réformes de type capitaliste.

Pratiquement assuré d'être réélu durant cette session parlementaire, Li Peng a déclaré à l'Assemblée populaire nationale que la Chine devait poursuivre ses réformes économiques en veillant à préserver la stabilité.

Dans son discours de deux heures sur l'état de la nation, il a soigneusement respecté la ligne politique du numéro un, Deng Xiaoping — maintenir la suprématie politique du PC et favoriser une croissance continue de l'économie.

«La stabilité sociale et politique est la condition fondamentale de la bonne mise en œuvre des réformes, de l'ouverture et de la modernisation», a-t-il dit, ajoutant que le maintien de l'autorité incontestée du Parti communiste était la voie de la stabilité.

Le premier ministre, auxquels de nombreux intellectuels imputent l'écrasement meurtrier du «printemps de Pékin» par l'armée, en juin 1989 sur la place Tiananmen, a réaffirmé le bien-fondé de cette répression. Il a aussi défendu le maintien du communisme en dépit de son effondrement dans l'ex-URSS.

Li Peng a déclaré que la croissance de l'économie, qui a atteint 12,8 p. cent l'an dernier, pouvait se poursuivre à raison de 8 ou 9 p. cent.

«Notre projet d'accroître le produit national brut de 8 p. cent en 1993 laisse de la marge à des circonstances imprévues, autrement dit, ce chiffre pourrait être dépassé.»

Il a annoncé une réduction de 25 p. cent du nombre des fonctionnaires au fil des trois prochaines années, afin d'alléger la bureaucratie.



Le premier ministre Li Peng pendant son discours sur l'état de la nation.

Li Peng a réservé ses critiques les plus dures à la Grande-Bretagne à propos de Hong Kong, affirmant que Londres serait à cet égard tenue responsable de toutes les conséquences résultant du différend qui l'oppose à Pékin. La Chine dénonce violemment les projets de réformes démocratiques de Londres pour sa colonie, qui doit être rétrocédée à Pékin en 1997.

Le premier ministre a accusé le gouverneur de Hong Kong, Chris Patten, d'avoir «perfidement et unilatéralement proposé un programme de modifications importantes du système politique actuel du territoire». Il a ajouté que l'initiative du gouverneur violait tous les accords et ententes de principe auxquels étaient parvenus la Grande-Bretagne et la Chine.

On s'attend à ce que Li Peng soit réélu pour un mandat de cinq ans durant la session parlementaire. Deux hommes perdront à coup sûr leur poste — le président, Yang Shangkun, et le président du parlement, Wan Li, deux révolutionnaires de la vieille garde.

# Rabin rencontre Clinton sur fond de violence

d'après AFP et Reuter  
JÉRUSALEM

Israël et les territoires occupés sont le théâtre d'une violence sans précédent, alors que le premier ministre israélien Yitzhak Rabin rencontrait hier le président Bill Clinton, à Washington, pour tenter de relancer le processus de paix en panne depuis quatre mois.

Des centaines de colons juifs ont manifesté hier soir devant la résidence du premier ministre, à Jérusalem, à la suite du meurtre de deux colons en Cisjordanie occupée par un Palestinien qui les a renversés avec une fourgonnette.

Les manifestants ont brandi des torches et brûlé des pneus en scandant: «Rabin, démission! Mort aux terroristes! Nous ne voulons pas être les prochaines victimes».

La police montée de Jérusalem est intervenue pour libérer les axes routiers menant au centre-ville, bloqués par les manifestants, dont plusieurs ont été blessés par les matraques des policiers.

Les colons d'implantations de Cisjordanie avaient auparavant brûlé des pneus et lancé des pierres sur des voitures palestiniennes, blessant quatre conducteurs, et se sont heurtés à des soldats à Ramallah.

Deux autres Israéliens ont été poignardés hier par des Palestiniens. Un nouvel immigré, originaire des États-Unis, a été blessé dans le dos à Afoula (nord d'Israël), tandis qu'un habitant de Beth Shemesh, à l'ouest de Jérusalem, a été légèrement touché au bras.



Des colons juifs tentent d'échapper aux coups de matraque portés par un policier monté, à Jérusalem, où la police a dû intervenir pour dégager les axes routiers menant au centre-ville.

Depuis le début de l'année, 41 Palestiniens ont été tués et près d'un millier ont été blessés par des Israéliens dans les territoires occupés. Durant la même période, 14 Israéliens ont été tués et 29 blessés par balles ou à coups de couteau par des Palestiniens.

Pendant ce temps, à Washington, Bill Clinton, affirmant sa volonté de «faire de 1993 une année d'obtention de la paix», a appelé les Palestiniens à reprendre les négociations sur le Proche-

Orient, mais les a aussi avertis qu'il était «prêt» à soutenir un éventuel accord bilatéral entre Israël et la Syrie.

À la satisfaction évidente de M. Rabin, le président des États-Unis, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse conjointe à la Maison-Blanche à l'issue de plus de trois heures d'entretien, a aussi souligné sa détermination à «maintenir l'avantage militaire qualitatif d'Israël» en mainte-

nant l'aide américaine à son niveau actuel.

Washington a lancé la semaine dernière des invitations à toutes les parties (Israël, Jordanie, Syrie et Palestiniens des territoires) pour une reprise des négociations le 20 avril. Mais les Palestiniens ont même refusé de recevoir l'invitation, pour protester contre le fait que les 400 Palestiniens expulsés en décembre n'ont pas encore été réadmis dans les territoires occupés.

PUBLIREPORTAGE

# CHEZ SOI

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

93

Ce cahier spécial de grand format de La Presse portera principalement sur les meubles, les couvre-sols, l'éclairage, la cuisine, la salle de bain, les portes et fenêtres, ainsi que sur la rénovation sous tous ses aspects.

UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER DEMAIN DANS

La Presse

## Sihanouk «conseille» aux Vietnamiens du Cambodge de se réfugier au Vietnam

d'après AFP  
BANGKOK

Le prince Norodom Sihanouk, président du Conseil national suprême cambodgien, a «conseillé» hier aux Vietnamiens du Cambodge de se réfugier au plus vite au Vietnam, à la suite du récent massacre de 33 d'entre eux, attribué aux Khmers rouges.

Dans une déclaration parvenue à Bangkok, le prince Sihanouk, estimant que «la situation actuelle au Cambodge est devenue incontrôlable», a exprimé sa «compassion pour ces Vietnamiens et ces Vietnamiennes civils qui sont à la merci des Khmers anti-vietnamiens armés».

«L'APRONUC (l'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge) elle-même, dont le Cambodge actuel est sous protectorat, se montre totalement impuissante face à cette soif de tuerie anti-vietnamienne», a ajouté le prince, qui séjourne actuellement à Pékin.

«La haine anti-vietnamienne est telle qu'il ne reste (aux Vietnamiens du Cambodge) qu'une seule solution raisonnable, je dis bien 'raisonnable et sage': c'est de quitter maintenant le Cambodge pour aller vivre au Vietnam», a estimé le prince Sihanouk, considéré comme le chef de l'Etat cambodgien, pour qui «c'est le meilleur service à leur rendre».

Plusieurs dizaines de Khmers rouges, selon les survivants du massacre, ont attaqué de nuit mercredi dernier une communauté de pêcheurs viet-

namiens sur les bords du Tonlé Sap, le plus grand lac du pays, et abattu systématiquement hommes, femmes et enfants. Ce massacre est le troisième et le plus sanglant du genre attribués aux hommes de Pol Pot depuis les accords de paix d'octobre 1991.

La propagande khmère rouge répète que des dizaines de milliers de soldats vietnamiens se trouvent toujours au Cambodge aux côtés du régime de Phnom Penh en dépit du retrait annoncé de 1989, et invoque ce prétexte pour refuser d'appliquer le plan de paix de l'ONU.

«Je n'ai aucune possibilité d'amener ces Khmers à respecter la vie des résidents vietnamiens», a ajouté le prince Sihanouk.

Commentant la question de savoir si les Khmers rouges disparaîtront un jour de la scène politique comme d'autres mouvements communistes en Asie, le prince Sihanouk a rappelé qu'«au lendemain de la victoire vietnamienne au Cambodge (7 janvier 1979), le mouvement khmer rouge était réellement mourant», mais que «certaines puissances étrangères, et non des moindres» ont sauvé ce mouvement; et il a cité les États-Unis, la Thaïlande et ses alliés, «et quelques autres». La Chine, qui a toujours ouvertement soutenu les Khmers rouges, «n'est pas seule responsable», a-t-il ajouté.

«Un jour, les gens sensés admettront qu'il faudra bien un gouvernement cambodgien de réconciliation nationale comportant les Khmers rouges», a encore estimé le prince, pour qui «ce sera le moindre mal».

## Premières arrestations dans la pègre après le «vendredi noir» de Bombay

d'après AFP et Reuter  
BOMBAY

La police indienne a arrêté hier deux personnes soupçonnées d'être impliquées dans les 11 attentats à la bombe de vendredi, à Bombay, attentats qui avaient fait près de 300 morts et 1250 blessés et partiellement détruit la bourse, trois hôtels, le siège de la compagnie aérienne Indian Airlines et plusieurs autres bâtiments.

Le chef de la police de Bombay a également annoncé que la pègre locale avait pris part aux attaques, mais a ajouté que celles-ci étaient le résultat d'un crime qui a des liens avec l'étranger.

Alors que la grande cité portuaire reprenait le travail, le commissaire Amarjit Singh Samra a ajouté lors d'une conférence de presse que deux gangsters recherchés dans le cadre des attentats avaient pris la fuite après un échange de coups de feu avec la police, hier.

Les deux personnes arrêtées — deux musulmans — sont le propriétaire et le mécanicien d'un magasin qui a vendu trois scooters piégés découverts dimanche et hier dans le centre-ville. Les trois véhicules dissimulaient de puissantes bombes qui ont été désamorçées. La police était à la recherche d'un quatrième scooter vendu par les deux hommes, craignant qu'il soit également piégé.

Les deux gangsters, que le commissaire Samra a identifiés comme Philoo Khan, 30 ans, et Mangesh Pawar, 26 ans, étaient, a-t-il dit, connus de la police. Ils sont deux des quatre personnes qui ont loué des chambres dans les hôtels où des bombes ont plus tard explosé.

La police, a encore annoncé le commissaire, a jusqu'à présent identifié dix personnes qui ont



Les courtiers en valeurs mobilières ont repris leurs activités pendant une heure, hier à la Bourse de Bombay, malgré les dégâts considérables causés à l'édifice par l'explosion d'une bombe, vendredi dernier.

pris part aux attentats. «La pègre est en fuite», a-t-il dit, avant d'ajouter toutefois que «les gens qui ont fait le travail ici ne sont que des exécutants. La tête est ailleurs. Il s'agit d'un crime qui a des ramifications internationales».

Les administrations, les banques, les magasins et les marchés ont rouvert à Bombay, hier, et les trains de banlieue étaient redevenus aussi bondés et la circulation automobile aussi chaotique que

d'habitude. La police et les forces paramilitaires étaient cependant abondamment déployées partout, vérifiant les paquets, et rassurant la population de cette immense cité de 12 millions d'habitants.

Une alerte à la bombe a contraint les forces de l'ordre à évacuer une gare du centre de la ville et fait interrompre la circulation des trains de banlieue pendant cinq heures sans que le moindre engin ne soit trouvé. Plusieurs fausses alertes à la bombe ont également été signalées à New Delhi.

La bourse de Bombay, première

victime des explosions de vendredi, a réussi hier le tour de force de rouvrir pour une heure de transactions, malgré les dégâts considérables infligés à ses locaux, ses systèmes de transmission et d'archivage.

L'Inde tente de s'ouvrir aux investissements étrangers, et l'attaque de vendredi, faisant suite à deux sanglantes séries d'émeutes en décembre et janvier dont la capitale économique du pays commençait juste à se remettre, avait été interprétée comme une attaque contre toute l'économie indienne, selon les mots du premier ministre P.V. Narasimha Rao.

## Les Casques bleus humilient mon peuple, dit le plus puissant chef de guerre somalien

Reuter  
ADDIS ABEBA

Le plus puissant chef de guerre de Somalie a accusé hier la force d'intervention menée par les États-Unis d'outrepasser sa mission et d'humilier le peuple somalien.

Mohammed Farah Aidid, surnommé le «Général» par ses partisans, a accusé la force d'intervention des Nations unies de violer des domiciles et d'en expulser les occupants sous prétexte de chercher des armes.

Dans un discours prononcé à huis clos au premier jour de la conférence nationale de réconciliation patronnée par l'ONU à

Addis Abeba, Mohammed Aidid a rendu l'absence de gouvernement central responsable de ce qu'il a appelé l'humiliation de son pays.

«En raison de l'absence de gouvernement central et des conditions chaotiques qui prévalent dans le pays, Aidid a dit que les troupes devaient venir mais personne n'a cherché à obtenir le consentement du peuple somalien», a déclaré Mohamed Awale, l'un des principaux conseillers d'Aidid.

Le chef de guerre somalien a précisé devant les délégués que la force d'intervention, envoyée pour protéger les convois d'aide humanitaire des pillards, avait été bien accueillie par le peuple

somalien, mais avait commencé à perdre de sa popularité en raison de ses agissements.

Le chef de clans, notables et dignitaires religieux somaliens ont entamé hier à Addis Abeba une conférence considérée comme la «dernière chance» de remettre le pays sur pied.

«Le seul salut de la Somalie, c'est la paix», a déclaré Lansana Kouyate, le nouvel émissaire spécial des Nations unies en Somalie, lors de la séance d'ouverture de la Conférence de réconciliation nationale.

La rencontre des chefs de 16 grandes factions guerrières se déroule sur un arrière-plan d'impatience occidentale. Trois mois après l'intervention d'une force

internationale, les heurts claniques et les agressions contre les personnels des organismes humanitaires restent monnaie courante.

De fait, ces organismes craignent que la situation n'empire après le 1<sup>er</sup> mai, date à laquelle les États-Unis passeront le relais aux Nations unies.

Les Nations unies et les États-Unis paraissent préconiser une solution fédérale au problème somalien.

«Nous espérons qu'ils créeront des structures régionales et étendront le processus de désarmement au reste du pays», a-t-on dit, de source proche des négociations.

**LE REDÉVELOPPEMENT DU SITE PAUL SAUVÉ**

**PARTICIPEZ À LA CONSULTATION PUBLIQUE**  
*C'est simple et à la portée de tout le monde*

Vous êtes invités à présenter votre opinion sur la proposition de redéveloppement du site Paul-Sauvé et à venir exprimer vos besoins et vos attentes aux commissaires responsables de la consultation à l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, l'audition.

- Dès le 23 mars à 19 heures (séance en après-midi : le 24 mars à 13 h 30).
- À la salle de la paroisse St. Brendan située au 5740, 15<sup>e</sup> Avenue (près du boulevard Rosemont).
- Vous pouvez présenter votre opinion sur le projet ou exprimer vos besoins, soit uniquement de vive voix, soit en présentant un mémoire.
- **DATE LIMITE D'INSCRIPTION** : le 19 mars à 17 heures au Bureau de consultation de Montréal : téléphone, 872-7807 (télécopieur, 872-7849).

**BUREAU DE CONSULTATION DE MONTRÉAL (BCM)**  
460, rue Saint-Gabriel, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 2Z9

**VOTRE OPINION EST IMPORTANTE**

Ville de Montréal

**RÉSULTATS**  
Tirage du 93-03-15

2	3	7	9	12
15	25	28	33	34
38	44	45	47	50
53	58	60	67	70

Prochain tirage: 93-03-16  
T.V.A., le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**Votre don va loin**

DEVELOPPEMENT ET PAIX

**C'EST À NOTRE TOUR DE VOUS DIRE**

**Cherokee sport ou country 93**

**50% DE RÉDUCTION** sur climatiseur, régulateur de vitesse, volant inclinable, radio AM / FM cassettes stéréo, vitres teintées, et en plus

**750\$ DE RABAIS**

**Summit 92**  
Rabais de 1 500\$ ou 1,9% d'intérêt 48 mois

Nous participons à la promotion «Doux printemps» de CIEL MF 98,5

**Jeep Eagle**

RENDEZ-VOUS AUTO

9000, boul. Taschereau, Brossard

Tél.: 466-2065

**FORMATION SDC CONNAÎT SUFFISAMMENT LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL POUR OFFRIR 10 COURS PAR JOUR, ET C'EST CE QUI ARRIVE LE PLUS SOUVENT.**

FORMATION SDC, UNE COMPAGNIE VOUÉE À LA FORMATION, croit qu'il faut être aussi productif que possible dans l'exécution des tâches quotidiennes. C'est ce qu'exige le marché d'aujourd'hui. Vous devriez en demander tout autant. Inscrivez-vous dès maintenant.

**La croissance par l'apprentissage**  
Plus de 400 cours!  
Composez le 1 800 661-2131 ou, par télécopieur, le (416) 946-3200.

Formation SDC  
Une Compagnie d'IBM Canada Ltée

IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Ltée, compagnie affiliée, est un usager inscrit.

**Meilleur roulement économique**

**298\$ Par mois\***

LES BERLINES ACCORD LX 1993, UNE OFFRE DE ROULEMENT ÉCONOMIQUE : Faites vite, parce qu'il est rare — très rare — qu'une mensualité aussi basse soit offerte pour une berline Accord LX aussi bien équipée : chaîne AM-FM stéréo avec lecteur de cassettes, 4 haut-parleurs et antenne électrique, direction et freins assistés, colonne de direction réglable, programmeur de vitesse, moteur 2,2 litres de 125 chevaux, coussin gonflable dans le volant et bien plus encore.

**MAINTENANT, POUR UNE DURÉE LIMITÉE.** \* Informez-vous chez un concessionnaire participant. Fondé sur la location d'une berline Accord LX à cinq vitesses durant 48 mois à 298 \$ (total : 14 304 \$). Acompte de 500 \$ et dépôt de garantie de 350 \$ exigibles. 96 000 km inclus (10¢ le km supplémentaire). Option d'achat offerte. Sur approbation du crédit. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix du concessionnaire peut être inférieur.

**LES HONORABLES HONDA**

La ceinture de sécurité, on s'y attache.

## Les verts du Québec se dissocient du mémoire de Pierre Dansereau

La coalition pour l'hydroélectricité accusée d'être achetée par Hydro

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Il n'y aura pas d'alliance québécoise pour défendre l'hydroélectricité. La coalition voulant réhabiliter les méga-projets du Nord est déjà accusée par plusieurs groupes «verts» d'ici d'être achetée par Hydro-Québec et de négliger la filière des économies d'énergie.

Plusieurs organismes environnementaux ont en effet affiché leur désaccord à l'endroit du mémoire que défendra en commis-

sion parlementaire, aujourd'hui à Québec, l'écologiste Pierre Dansereau.

Selon le rapport, les grands barrages, comme Grande-Baleine, ont moins d'impact qu'une kyrielle de petites centrales. Il soutient qu'il faut multiplier les usages de l'hydroélectricité, parce que moins polluante que les combustibles fossiles, et l'exporter aux États-Unis pour y diminuer la pollution. Les Québécois sont également invités à «refuser les mensonges» des Cris et des Anglo-Saxons.

La plupart des groupes condamnent le fait que le Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAMÉ), rédacteur du texte, bénéficie de subventions d'Hydro-Québec et que plusieurs de ses penseurs proviennent de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), dont la chaire en environnement est aussi liée à la société d'État.

«Ils ne mordront certainement pas la main qui les nourrit», lance François Tanguay, qui comparait aujourd'hui en commission parlementaire sur Hydro avec le mémoire de Greenpeace-Québec.

«Des grands barrages, il ne faut plus en faire. Il faut privilégier l'efficacité d'énergie. Ensuite, penser aux petites centrales et à l'éolien.»

L'exportation d'hydroélectricité continue d'apparaître suspecte. «Les Américains n'ont pas annulé les contrats à cause des écologistes», poursuit M. Tanguay. Ils l'ont fait parce qu'Hydro vend trop cher et qu'eux se dirigent vers la réduction de la demande.»

«J'ai peur, commente pour sa part Ginette Paquin, porte-parole du Regroupement national des Conseils de l'environnement et présidente du Conseil de Québec, que les exportations d'Hydro ne provoquent une surconsommation d'énergie, l'électricité s'ajoutant aux combustibles fossiles.»

Pour le Mouvement au Courant, les réels impacts sur les rives des bassins d'Hydro ou encore sur la biodiversité ne sont même pas encore analysés. «Nous sommes d'accord avec le syndrome du "pas dans ma génération" qu'avance leur document, indique Daphna Castel. Si nous ne construisons pas les grands barrages, les générations futures n'en auront même pas besoin.»

Et selon le leader de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, André Bélisle, privilégier l'hydroélectricité défavorisera le développement soutenable parce qu'il nous ancrera dans nos habitudes de consommation.

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCNC), dont un des affiliés est le GRAME, demande elle-même un débat public sur l'énergie. Mais elle s'est démarquée hier en endossant l'essentiel des recommandations du rapport défendu par M. Dansereau.

«C'est la forme la moins polluante d'énergie et la meilleure dans l'optique du développement soutenable», rapporte son président, Pierre Gosselin, qui passe lui-même aujourd'hui devant les élus de la commission parlementaire.

## L'exécutif du PQ se penche demain sur le document d'orientation

GILLES NORMAND  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

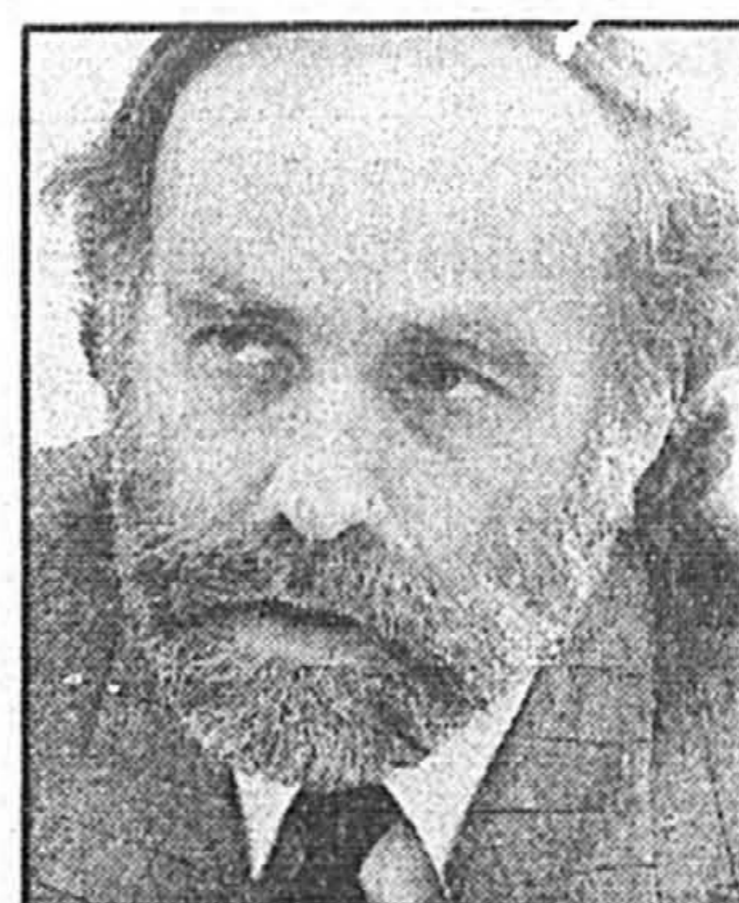
Le document d'orientation que le Parti québécois veut annexer à son programme électoral sera soumis à l'exécutif demain soir, avant d'être mis à la disposition des délégués au conseil national qui aura lieu à Montréal, les 3 et 4 avril.

Ce document, souligne le directeur général du parti, Pierre Boileau, ne modifiera en rien le programme actuel, mais présentera les grandes lignes du processus d'accession à la souveraineté de même que du projet de société qu'on veut proposer aux Québécois.

Après le conseil national, le «manifeste» fera l'objet de discussions dans les comités et dans les congrès régionaux du PQ, avant d'être présenté pour adoption au grand congrès national prévu pour les 20, 21 et 22 août, à Montréal.

«Ce que nous voulons, c'est secouer l'apathie et «l'endormitoire» qui a gagné la population en raison de la récession économique et de l'inaction des deux niveaux de gouvernement. Nous voulons lancer un débat de société», a indiqué à La Presse Hubert Thibault, chef de cabinet de Jacques Parizeau.

Le document se veut un outil de réflexion à partir de la problématique dans laquelle se trouve le Québec sur le front politique, à la suite du référendum du 26 octobre 1992. Il fait état de l'échec de Meech et s'inspire des témoignages d'ex-



Pierre Boileau, dg du PQ

perts et autres devant la Commission Bélanger-Campeau et par la suite devant la Commission sur la souveraineté, que présidait le député libéral de Laval-des-Rapides, Guy Bélanger, tenue en prévision d'un référendum sur la souveraineté.

Le référendum, comme on sait, a porté sur le renouvellement du fédéralisme que la population a refusé, autant au Canada qu'au Québec. Le PQ tente de tirer les leçons de ce référendum et propose la souveraineté, comme le veut son programme.

Le projet, selon M. Boileau, comporte deux parties: 1) les grandes lignes du processus d'accession à la souveraineté à partir d'un nouveau référendum; 2) la présentation d'un projet de société qui se veut une synthèse du programme du parti, trop volumineux pour être attrayant dans ses 240 pages, et

qui aborde la politique économique, culturelle et sociale du parti, de même que sa façon de relancer le développement régional et la nécessité d'avoir accès aux instances internationales.

Sur le processus d'accession à la souveraineté, le document d'orientation aborde l'association avec le Canada anglais, le transfert des pouvoirs, la fusion des ministères, la monnaie, l'intégration de la fonction publique, le partage de la dette, le marché commun, la question de la citoyenneté, l'intégrité du territoire, les droits des minorités.

Quant au projet de société proprement dit, il s'agit en quelque sorte d'un résumé du programme du parti. Il a toutefois le mérite de proposer, de moins selon nos sources, une réflexion sur le rôle de l'État dans l'économie en particulier. Les coffres sont vides et le libre échange et la mondialisation des marchés viennent modifier bien des choses, constate-t-on.

Le document insiste sur le maintien de l'espace économique actuel, advenant l'accession à la souveraineté. On sait que Jacques Parizeau parle beaucoup, depuis quelques semaines, de «maintien de l'espace économique» dans le cadre d'une association avec le Canada. A ce propos, son chef de cabinet, Hubert Thibault, soutient qu'il serait irréaliste de vouloir renégocier l'espace économique. «Nous voulons éviter d'être placés en demande», explique-t-il.



Patrick Boyer

## Patrick Boyer prendrait les grands moyens

Presse Canadienne  
OTTAWA

Les programmes sociaux, l'achat d'hélicoptères militaires et même les paiements de péréquation aux provinces seraient victimes du couperet de Patrick Boyer s'il devenait le prochain premier ministre du Canada.

La construction d'un pont entre le continent et l'Île-du-Prince-Édouard et le projet Hibernia y passeraient également.

Le député conservateur d'arrière-ban de Toronto, qui est jusqu'à maintenant le seul candidat officiel à la direction du PC, propose aussi de contrôler la dette publique par la création d'un budget national conjoint auquel souscriraient tous les paliers de gouvernement.

Lors d'une entrevue avec la Presse Canadienne, M. Boyer a dit qu'il faut s'occuper de la dette avant que le Fonds monétaire international ne s'en mêle et n'impose ses propres règles.

«Cette dette accable le gouvernement, les entreprises et les contribuables de façon telle qu'elle ralentit la reprise économique», a expliqué l'avocat.

Sa promesse d'annuler l'achat d'hélicoptères militaires pour 5,8 milliards pourrait bien embarrasser la ministre de la Défense, Kim Campbell, que l'on voit déjà à la tête des conservateurs.

Si Mme Campbell est entièrement d'accord avec l'achat d'hélicoptères, ce projet s'est attiré les foudres des libéraux, des néo-démocrates, de syndicats, de groupe de femmes et de pacifistes.

M. Boyer a précisé hier que c'étaient «des hélicoptères que nous n'avons pas les moyens d'acheter».

Il a aussi laissé entendre que le gouvernement devait cesser d'emprunter.

«Chaque fois que je me lève au Parlement et que, pour respecter la ligne de parti, je vote en faveur d'un emprunt (...) je sens et je sais que je commets une erreur, quelque chose que je réprouve.»

Patrick Boyer a affirmé qu'il tenterait de rallier d'autres gouvernements à son projet de lutte contre la dette.

«Nous devrions probablement commencer par nous entendre sur une période de trois ans (...), l'idéal serait que tous les paliers de gouvernement participent à la création d'un budget canadien commun pendant une période de trois ans.»

Il faudrait d'abord réduire la portion de la dette contractée à l'étranger. Mais cela ne se ferait pas en une nuit.

Mais où couper?

«L'époque des paiements de péréquation est peut-être révolue», a-t-il suggéré.

Et quel ministère devrait écopper des réductions budgétaires, la Santé ou la Défense?

«En fait, on devrait réduire les dépenses dans les deux ministères.»

**Votre don va loin**

DEVELOPPEMENT ET PAIX

# L'OFFRE QUI A DU CRAN

DU JAMAIS VU CHEZ MAZDA!

## SYSTEME DE CLIMATISATION OU RABAIS POUVANT ATTEINDRE 2100 \$\*

Rabais de 1500 \$ sur la PROTEGÉ 4 portes, la voiture la plus spacieuse de sa catégorie; sur la 626 CRONOS, notre berline familiale qui offre une tenue de route exceptionnelle; et sur les CAMIONNETTES MAZDA, les camionnettes importées les plus vendues au Canada. Et rabais pouvant atteindre 2100 \$ sur la MPV, la fourgonnette importée la plus vendue au Canada.



## TRANSMISSION AUTOMATIQUE OU RABAIS DE 850 \$\*

sur la 323, le coupé avec hayon qui se conduit à merveille et qui consomme peu d'essence et sur la MIATA de renommée mondiale.

**NE MANQUEZ PAS LA MEILLEURE OFFRE JAMAIS FAITE PAR MAZDA. UNE OFFRE QUI A VRAIMENT DU CRAN.**



\* Cette offre débute le 4 mars 1993 pour une durée limitée. Elle s'applique aux véhicules Mazda neufs en inventaire achetés et livrés chez les concessionnaires participants. L'offre consiste en un système de climatisation ou un rabais équivalent sur les MPV, les 626 Cronos, les Protegé et les camionnettes Mazda. Le rabais offert est de 1500 \$ sur les MPV avec système de climatisation jumelée. Le rabais offert sur les 626 Cronos, les Protegé et les camionnettes Mazda est de 1500 \$. L'offre d'une transmission automatique ou du rabais équivalent de 850 \$ s'applique aux 323 et aux Miata. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre et est fonction de l'inventaire de chaque concessionnaire.

**mazda**

Je me sens bien



Albi Mazda  
3300, boul. Ste-Marie  
Mascouche  
474-2481/2

Ami Auto Inc.  
276, boul. d'Anjou  
Châteauguay  
692-9600

Armand Quélin  
Automobiles Ltée  
1530, Chomedey Blvd.  
Laval 688-4787

Autonor Inc.  
2344, Labelle  
Lafontaine  
436-8211

Avo Auto Inc.  
4815, Buchan  
737-7373

Blondin Automobiles Ltée  
6464, boul. Henri-Bourassa Est  
324-9100

Bourassa Mazda  
1625, boul. St-Martin est  
Laval  
385-9595

Concept Mazda  
1540, rue Ampère,  
Boucherville  
449-7929

Delisle Auto Ltée  
2815, rue Sherbrooke Est  
523-1122

Fort Chambly  
Automobiles (1979) Inc.  
830, boul. Périgny,  
Chambly  
658-6623

Garage Blanchette Inc.  
900, rue St-Laurent Ouest  
Longueuil  
677-6347

Gareau Mazda  
10175, rue Papineau  
381-3987

Jacinto Ltée  
3612, boul. St-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
626-8120

Lachine Mazda  
2895, rue Notre-Dame  
Lachine  
637-1153

Lachute Mazda  
20 Principale, Lachute  
562-8808

Lacroix Automobile Ltée  
900, Route #117  
Val-David  
322-3937

Le Domaine de l'Auto  
P.A.T. Ltée  
12210, Sherbrooke Est  
Point-aux-Trembles  
645-1694

Les Automobiles  
Mazda de Repentigny  
782, rue Notre-Dame  
Repentigny  
654-7111

Mazda 2-20  
1, boul. Don Quichotte  
Ile Perrot 453-7220

Mazda de Blainville  
738, Boulevard Labelle  
Blainville 437-8000

Mazda Casavant  
3190, Cusson  
St-Hyacinthe  
774-1345

Mazda Gabriel  
5333, St-Jacques Ouest  
484-7777

Quintin Automobile Inc.  
385, rue Laberge  
St-Jean-sur-Richelieu  
349-6767

St-Constant Auto Ltée  
48, rue St-Pierre  
St-Constant  
632-0700

Les Automobiles  
Daniel Blanchette Inc.  
2305, Rte. Marie-Victorin  
Tracy  
743-1211

Mazda Drummondville  
1325, boul. St-Joseph  
Drummondville  
477-5566

Mazda Joliette  
560, Route 131  
752-1212

Mazda Valleyfield  
3333, Mgr. Langlois  
Valleyfield  
377-5533